



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE  
DEVELOPPEMENT

Bureau du Tchad

**EVALUATION A MI-PAROURS DU  
PROGRAMME DE PREVENTION DE  
LA RADICALISATION ET DE  
L'EXTREMISME VIOLENT  
(PROPEV)**

**RAPPORT FINAL  
04 Décembre 2020**

Équipe d'évaluation :  
Consultant international, chef d'équipe  
Consultant National

Luc Maurice BILLONG BI NTEP  
RAMADJI NADJIBAYE NGUEM



# SOMMAIRE

I.	LISTE DES TABLEAUX .....	2
II.	LISTE DES PHOTOS.....	2
III.	LISTE DES DIAGRAMMES.....	2
IV.	LISTE DES ACRONYMES .....	3
	REMERCIEMENTS .....	4
	ENONCE D'INTENTION .....	4
	RESUME EXECUTIF .....	5
I.	INTRODUCTION ET CONTEXTE DE L'EVALUATION .....	8
1.1	Introduction .....	8
1.2	Contexte global du Pays.....	8
1.3	Contexte Sécuritaire et Politique .....	9
II.	OBJET DE L'EVALUATION.....	11
2.1.	CHAINE DE RESULTATS DU PROPEV .....	11
2.2.	LA THEORIE DU CHANGEMENT DU PROPEV .....	13
2.1.8	Représentation de la ToC sous forme de graphique.....	16
III.	PORTEE DE L'EVALUATION .....	15
IV.	CRITRES D'EVALUATION .....	15
V.	METHODOLOGIE .....	17
5.1.	METHODES DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES .....	17
5.1.1.	Méthodes de collecte.....	17
5.1.2.	Méthodes d'analyse des données.....	19
5.2.	ECHANTILLONNAGE .....	20
5.3.	PARTICIPATION DES GROUPES CIBLES ET PARTENAIRES A L'EVALUATION.....	20
5.4.	PHASAGE DE L'EVALUATION.....	21
5.5.	PRISE EN COMPTE DE L'EQUITE, GENRE ET DROITS HUMAINS.....	22
5.6.	CONSIDERATIONS ETHIQUES ET CODE DE CONDUITE.....	22
VI.	DEDUCTIONS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES .....	23
6.1.	PERTINENCE .....	23
6.2.	EFFICACITE.....	29
6.3.	EFFICIENCE.....	36
6.4.	EFFETS .....	40
6.5.	DURABILITE.....	44
6.6.	DIMENSION SEXO-SPECIFIQUE.....	48
VII.	CONCLUSION.....	49
7.1.	PERTINENCE .....	49
7.2.	EFFICACITE.....	49
7.3.	EFFICIENCE.....	49
7.4.	EFFETS .....	50
7.5.	DURABILITE.....	50
VIII.	LECONS APPRISSES.....	51
IX.	RECOMMANDATIONS .....	52
X.	ANNEXES .....	53
10.1.	ANNEXE 01 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES.....	53
10.2.	ANNEXE 02 : LISTE DES GROUPEMENTS RENCONTRES DANS LA PROVINCE DU LAC, HADJER-LAMIS, MOYEN CHARI..	54
10.3.	ANNEXE 03 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRES.....	56
10.4.	ANNEXE 04 : MATRICE DE L'EVALUATION .....	61
10.5.	OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES .....	64

10.6.	GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES ADMINISTRATIVES.....	64
10.7.	GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES MILITAIRES .....	66
10.8.	GUIDE DE FOCUS GROUP ADRESSE AUX HOMMES, FEMMES ET JEUNES BENEFICIAIRES.....	68
10.9.	GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE STAFF DE PNUD.....	70
10.10.	GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ONG/OSC.....	72
10.11.	GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ACTEUR MEDIA.....	74
10.12.	GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX CADRES DU MINISTERE.....	76
10.13.	GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES RELIGIEUSES ET TRADITIONNELLES .....	78

## **i. LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1:	Chaines des résultats du PROPEV.....	12
Tableau 2:	Critères d'évaluation de la Réponse Humanitaire de l'UNICEF au Tchad.....	15
Tableau 3:	Echantillonnage .....	20
Tableau 4:	ventilation de l'échantillon par type de répondants.....	20
Tableau 5:	Participation des groupes cibles et partenaires à l'Evaluation.....	20
Tableau 6:	niveau de réalisation des produits du PROPEV (Vert=réalisation partielle et Rouge=aucune de mise en œuvre).....	32
Tableau 7:	mobilisation et exécution des ressources en fonction des piliers du PROPEV.....	38
Tableau 8:	recommandations stratégiques et opérationnelles de l'évaluation à mi-parcours du PROPEV .....	52

## **ii. LISTE DES PHOTOS**

Photo 1:	vue partielle du hangar à légumes construit par le PNUD au marché de Yalnass.....	23
Photo 2:	focus group avec des lauréat du centre de formation en couture (construit par le PNUD) de Doba ...	28
Photo 3:	Mosaïque de plaques de visibilité du PROPEV.....	29
Photo 4:	matériel abandonné de la plateforme de xxxxxxx.....	35
Photo 5:	centre de formation en couture CELIAF de Sarh (construit par le PNUD).....	36
Photo 6:	Mobilisation Communautaire des femmes et jeunes filles bénéficiaire de la plateforme à Guid Wolo	40
Photo 7:	Mosaïque de photo traduisant la dynamique du COGES de Guid Wolo .....	44
Photo 8:	centre de formation en couture construit par le PNUD dans l'enceinte du CELIAF DOBA.....	50

## **iii. LISTE DES DIAGRAMMES**

Diagramme 1:	taux de mobilisation des ressources financières du PROPEV.....	37
--------------	--	----

## iv. LISTE DES ACRONYMES

<b>AGR</b>	Activité Génératrice de Revenu
<b>AGV</b>	Assemblée Générale Villageoise
<b>AQMI</b>	Al Qaida au Maghreb Islamique
<b>ANADER</b>	Agence Nationale de Développement Rural
<b>CAD</b>	Comité d'Aide au Développement de la mission de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques
<b>CELIAF</b>	Cellule de Liaison des Associations Féminines
<b>CPD</b>	Country Program Document
<b>COGES</b>	Comité de Gestion
<b>COFIL</b>	Comité de Pilotage
<b>CST</b>	Comité de Suivi Technique
<b>DH</b>	Droit Humain
<b>DIM</b>	Direct Implementation
<b>ECOSIT</b>	Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad
<b>EDRCR</b>	Emergency Development Response to Crisis and Recovery (EDRCR)
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>EGS</b>	Egalité des Sexes
<b>FMM</b>	Force Multinationale Mixte
<b>GIPS</b>	Governance for Inclusive and Peaceful Societies (GIPS)
<b>HCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés
<b>HNO</b>	Humanitarian Needs Overview
<b>INSEED</b>	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques
<b>ITAO</b>	Interview Téléphonique Assisté par ordinateur
<b>JSB</b>	Fonds Supplémentaires Japonais
<b>MEPDCI</b>	Ministère de l'Économie, de la Planification et du Développement et de la Coopération Internationale
<b>MICS</b>	Multi Indicator Cluster Survey
<b>NIM</b>	National Implementation
<b>M &amp; E</b>	Monitoring and Evaluation
<b>OIM</b>	Organisation Internationale des Migrations
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PQA</b>	Design & Appraisal Stage Quality Assurance Report
<b>PFMF</b>	Plateforme Multifonctionnelle
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PNG</b>	Politique Nationale du Genre
<b>PNUAD (UNDAF)</b>	Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PRODOC</b>	Programme Document
<b>PROPEV</b>	Programme de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent
<b>RCA</b>	République Centrafricaine
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SNU</b>	Systèmes des Nations Unies
<b>SNPREV</b>	Stratégie Nationale de Prévention contre la Radicalisation et l'Extrémisme Violent
<b>STD</b>	Service Technique Déconcentré
<b>TIC</b>	Technologie de l'Information et de la Communication
<b>TME</b>	Transmission de la mère à l'enfant
<b>TdR</b>	Termes de Référence
<b>ToA</b>	Theory of Action
<b>ToC</b>	Theory of Change
<b>UGP</b>	Unité de Coordination du Programme
<b>UNEG</b>	Groupe d'Évaluation des Nations Unies

## **REMERCIEMENTS**

L'équipe de Consultants de l'Evaluation formative du Programme de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent (PROPEV) tient à remercier la Représentante Résidente a.i. du PNUD au Tchad, Mme LISA SIMRIQUE SINGH, pour l'importance accordée au processus à travers la mise à la disposition de l'appui et des moyens nécessaires pour la réussite de cette évaluation.

Nos remerciements vont également au Chargé des Programmes Résilience et Stabilisation Monsieur LACINA BARO qui a suivi, facilité et coordonné de très près l'évolution du travail, et fait une assurance qualité de façon itérative.

Les consultants remercient également toute l'Unité Gouvernance du PNUD Tchad, particulièrement l'Analyste en Renforcement Institutionnel, Monsieur BUREAU MORGODE Emmanuel, en tant que gestionnaire du processus d'évaluation, pour sa disponibilité et le partage de la documentation nécessaire pour réaliser cette évaluation.

Les remerciements s'adressent également aux membres du Groupe de Référence d'Evaluation qui ont participé au processus d'évaluation pour la lecture et la validation du Rapport de démarrage et du Rapport préliminaire de l'évaluation en donnant des commentaires et suggestions qui ont permis d'améliorer la qualité de ce rapport.

Les Consultants expriment leur reconnaissance envers toutes les personnes rencontrées dans les différentes structures et institutions visitées pour leur disponibilité, les informations partagées, et pour l'intérêt qu'ils ont accordé à cette évaluation.

Enfin, l'équipe de Consultants remercie sincèrement l'analyste suivi-évaluation du PNUD Tchad GAYE WALDADOUAR pour sa disponibilité et sa contribution afin d'améliorer la qualité du document.

## **ENONCE D'INTENTION**

Sauf dans le cas de références faites explicitement à d'autres auteurs et publications, le présent rapport et la recherche qui le sous-tend, sont le fruit du travail des Consultants. Celui-ci est entrepris dans le but de soutenir l'apprentissage stratégique et la prise de décision du Bureau Pays du PNUD Tchad et des parties prenantes nationales afin d'appuyer la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

Les données quantitatives et qualitatives collectées au cours du processus d'évaluation restent la propriété du PNUD et ne peuvent être utilisées qu'avec son assentiment.

Tous droits réservés, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement du PNUD est illicite

## **RESUME EXECUTIF**

### **Introduction**

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation formative à mi-parcours (MP) du Programme De Prévention de la Radicalisation et de L'Extrémisme Violent (PROPEV). Il porte sur les différentes interventions du PNUD mise en œuvre par le PNUD entre 2018 et 2019 avec pour ambition apporter une solution idoine contre l'extrémisme violent et la radicalisation au Tchad. Ces phénomènes ont un impact direct sur la paix et la sécurité, le développement durable, la jouissance de droits de l'homme et de l'État de droit. Les jeunes (filles et garçons) apparaissent comme les plus exposés à l'enrôlement par les groupes terroristes à cause de l'extrême pauvreté, des inégalités sociales, le manque d'opportunité d'emplois combiné au taux d'abandon scolaire élevé au niveau secondaire. A cela s'ajoute la porosité des frontières, la faible présence de l'autorité de l'État au niveau des zones affectées qui expliquent en partie la persistance de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

### **Objet de l'évaluation**

La présente évaluation à MP du PROPEV a eu pour objet d'une part d'examiner le niveau de résultats atteints et d'autre part de faire ressortir les meilleures pratiques et les leçons apprises devant contribuer à renforcer l'approche de la prévention de la radicalisation, de l'extrémisme violent et de la consolidation de la paix.

### **Portée de l'évaluation et objectifs**

L'évaluation à MP du PROPEV a pris en compte les différentes réalisations sur chaque produit et sous-produits, en vue d'en mesurer le niveau d'atteinte à travers les différentes activités, de capitaliser les acquis engrangés et de partager les bonnes pratiques et les leçons apprises à travers cette intervention. Elle a pris en compte la période de 2018 à 2019 et a considéré les provinces du Lac, Hadjer-Lamis, Moyen chari et Logone oriental. L'évaluation avait pour objectif d'apprécier le niveau de réponse du programme au renforcement de capacités multiformes prévues dans sa logique d'intervention.

### **Critères et questions évaluatives**

Sept critères ont été retenus dont cinq de l'OCDE/CAD : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, effets/impacts et deux critères supplémentaires : la dimension sexo-spécifique, les leçons apprises. Pour cet exercice, le PNUD a élaboré 27 questions évaluative.

### **Méthodologie**

L'évaluation a utilisé une conception des méthodes mixtes, en s'appuyant à la fois sur des données qualitatives et quantitatives issus des données primaires et des sources secondaires. La démarche évaluative a été essentiellement participative et inclusive, l'équipe a procédé à la triangulation des informations afin de compiler les évidences solides et crédibles permettant de donner des réponses pertinentes aux questions évaluatives. La collecte des données s'est fondée sur les méthodes suivantes : (i) l'analyse documentaire, (ii) les entretiens, (iii) l'organisation des groupes de discussion, et (iv) les observations. Les participants ont été sélectionnés via une stratégie d'échantillonnage à « choix raisonné. Dans l'ensemble, l'équipe d'évaluation a effectué 41 interviews individuels, 09 entretiens groupés 23 groupes de discussions et 11 observations directes. Les normes de l'UNEG pour

assurer la protection et le respect des participants ainsi que leur confidentialité ont été appliquées durant l'évaluation et toute la démarche évaluative a été sensible au genre.

### **Pertinence**

Le PROPEV est cohérent avec les documents stratégiques du Tchad (Vison 2030 et PND 2017-2021) et aligné sur les documents stratégiques du PNUD et du Système des Nations Unies (CPD 2017-2021, UNDAF 2017-2021). Sa stratégie d'intervention ainsi que ses produits sont pertinentes par rapport au contexte national du Tchad et à celui de la sous-région. La réponse apportée par le PROPEV est appropriée aux causes structurelles, sous-jacentes et fondamentales de l'extrémisme violent au Tchad et ses activités mises en œuvre ont répondu dans une certaine mesure aux besoins des bénéficiaires et contribué aux effets attendus du programme.

### **Efficacité**

La mise en œuvre du PROPEV a été centrée sur un dispositif communautaire avec un focus sur les groupements faïtières et ou associations professionnelles existant dans les localités ciblées. A mi-parcours, le programme a appuyé ou redynamisé 29 groupements dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis et 11 groupements dans les provinces du Logone Oriental et Moyen Chari. Cette approche communautaire a été efficace et a permis d'atteindre des résultats satisfaisants. Il est à souligner que les arrangements de gestion prévus dans les documents programme n'ont pas été totalement respectés. Cette situation a eu parfois des répercussions négatives sur dispositif organisationnel du projet, le mécanisme de suivi-évaluation la performance de la mise en œuvre du programme. Le taux de réalisation des produits du PROPEV après deux ans de mise en œuvre est moyennement satisfaisant. Cependant, la quantification de ce niveau de réalisation est peu évidente à cause l'absence de données/statistiques de monitoring du programme.

### **Efficienne**

Avec un taux de mobilisation de 27,9%, la mobilisation des fonds du PROPEV a été insuffisante. Cependant, la gestion de ses ressources financières a été satisfaisante pour la période 2018-2019. Au plan des ressources humaines la mise en œuvre du programme a été peu efficiente avec des effectifs réduits et concentrés au bureau pays. La réalisation des activités de certains produits a été possible malgré le mécanisme lent de passation de marché et le nombre restreint de partenaires de mise en œuvre. Avec une réalisation partielle de 4 produits sur 7, du PROPEV et un taux de mobilisation de 27,9%, le PNUD a géré avec efficacité et efficience les fonds reçus dans le cadre du programme. Cela s'est traduit avec un taux d'utilisation des fonds alloués de 96% et de nombreux efforts effectués pour optimiser les coûts de mise en œuvre avec la synergie avec les interventions d'autres programmes du PNUD.

### **Effets**

Les effets du PROPEV sur la résilience des populations sont relativement visibles au regard de la mise en œuvre récente et en cours du programme. Une meilleure appréciation de ces derniers se fera de manière rétrospective. Les effets induits du PROPEV sur les groupes spécifiques sont peu visibles en matière prévention de la radicalisation et lutte contre l'extrémisme violent. De manière globale l'effet visé du programme tel que défini dans le program document est peu perceptible.

## Durabilité

L'appropriation des acquis du projet par les autorités locales, les services techniques déconcentrés est globalement peu perceptible. Néanmoins, elle est effective au niveau des bénéficiaires et se traduit par le dynamisme des Comité de gestion mis en place par le PROPEV et à la synergie d'intervention entre les différents groupements.

## Dimension sexo-spécifique

Les femmes et les jeunes gens (filles et garçons) marginalisés ou à risque de marginalisation ont été pris en compte dans la mise en œuvre dans toutes les étapes du PROPEV.

## Forces et faiblesses

Plusieurs éléments ont contribué à la réussite de mise en œuvre du PROPEV. Il s'agit de l'approche participative et communautaire, la gestion peu contraignante des fournisseurs, l'implication des autorités locales, traditionnelles et religieuse pendant la mise en œuvre, la Synergie d'action avec d'autres agences du SNU (HCR, OIM) dans l'identification et le ciblage des bénéficiaires. A cela s'ajoute le dynamisme et la motivation de la seconde équipe de mise en œuvre du PROPEV. Les faiblesses relevées concernent l'insuffisance de mobilisation des fonds, l'absence de bureau de zone du PNUD, l'absence de données de monitoring / rapport de monitoring et l'insuffisance de communication sur le PROPEV en tant qu'intervention, le reporting basé sur les fonds et non sur la chaîne de résultats du programme etc.

## Recommandations

Recommandations stratégiques et opérationnelles	Destinataire (s)	Niveau de priorité
<b>Recommandations stratégiques</b>		
Revoir le cadre des résultats du PROPEV afin de l'adapter aux capacités de mobilisation actuelles du PNUD et de ses partenaires afin d'atteindre les effets envisagés (Théorie de Changement).	<ul style="list-style-type: none"><li>• PNUD</li><li>• MEPD</li></ul>	Haut
Renforcer les stratégies de mobilisation de fonds en élargissant la couverture des interventions vers les populations ciblées surtout le domaine de la PEV	<ul style="list-style-type: none"><li>• PNUD</li></ul>	Haut
Revenir à un dispositif de mise en œuvre reflétant les arrangements de Gestion conformément au PRODOC	<ul style="list-style-type: none"><li>• PNUD</li></ul>	Moyen
Lancer la mise en œuvre du Produit 5 relatif à la sensibilisation via les Médias communautaires et les TICs à l'effet d'atteindre le plus grand nombre	<ul style="list-style-type: none"><li>• PNUD</li><li>• MEPD</li><li>• Ministères sectoriels</li></ul>	Haut
<b>Recommandations opérationnelles</b>		
Renforcer le fonctionnement des mécanismes communautaires dans la gestion des PFMF, les systèmes d'informations et de communication au niveau des zones d'intervention afin d'assurer une redevabilité efficace et une meilleure appropriation.	<ul style="list-style-type: none"><li>• PNUD</li><li>• Partenaires</li></ul>	Moyen
Nouer de nouvelles conventions de partenariat avec des ONG/Associations locales en vue d'accompagner les groupements dans la pérennisation des acquis du programme et éviter le sevrage brusque	<ul style="list-style-type: none"><li>• PNUD</li></ul>	Haut
Renforcer les effectifs du PNUD engagés dans le PROPEV afin de réduire la charge de travail des ressources humaines actuelles et d'améliorer le système d'information du PROPEV	<ul style="list-style-type: none"><li>• PNUD</li></ul>	Moyen
Recruter une ressource dédiée au monitoring et évaluation du PROPEV	<ul style="list-style-type: none"><li>• PNUD</li></ul>	Moyen
Renforcer la synergie d'intervention avec les autres agences du Systèmes des Nations Unies, ONG Internationales sur la Prévention de l'Extrémisme Violent	<ul style="list-style-type: none"><li>• PNUD</li><li>• MEPD</li><li>• Agences SNU</li></ul>	Bas

# I. INTRODUCTION ET CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

## 1.1 Introduction

Le présent rapport d'évaluation à mi-parcours du Programme de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent (PROPEV) est formatif et présente tout d'abord les objectifs et l'étendue de l'évaluation avant une revue du contexte dans lequel ces interventions ont été mises en œuvre. Ceci inclut la situation et l'analyse financière du programme. Le rapport présente ensuite une revue du processus et de la méthodologie d'évaluation suivie des constats, des conclusions selon les critères d'évaluation de base (pertinence, efficacité, efficience, effet/impact durabilité) et dimension sexo-spécifique.

Chaque critère est assorti de questions évaluatives qui permettent d'en préciser le champ d'investigation. Enfin, le rapport présente les conclusions et formule des recommandations visant à orienter la planification des activités et la mise en œuvre du PROPEV jusqu'à sa date de clôture.

Les principaux utilisateurs des résultats de cette évaluation seront les détenteurs d'obligation et de droits. Il s'agit du Staff du PNUD au Bureau pays et du Bureau Régional, du Gouvernement du Tchad y compris ses démembrements provinciaux et sectoriels ainsi que les autres partenaires nationaux et des partenaires au développement.

Conformément à la politique d'évaluation du PNUD, toutes les interventions dont le budget prévisionnel ou les dépenses réelles sont supérieures à 5 millions de dollars US ou dont la durée est supérieure à cinq ans<sup>1</sup> doivent obligatoirement faire l'objet d'une évaluation des résultats à mi-parcours afin d'en apprécier les progrès. La présente évaluation rentre dans cette logique avec une perspective de contribuer au renforcement de la transparence et à la redevabilité vis-à-vis des donneurs d'ordre au PNUD, des donateurs, du Gouvernement du Tchad et des bénéficiaires avec un focus sur l'identification des leçons apprises et des bonnes pratiques pour faire mieux pour la suite de la mise en œuvre du PROPEV.

## 1.2 Contexte global du Pays

**Au plan démographique :** selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH 2009), la population du Tchad était à 11.038.873 habitants, elle s'établit à 15 778 417 habitants soit une densité de 12,29 hab/km<sup>2</sup> en 2017 (annuaire statistiques sanitaire Tchad 2017, p17). La structure de la population recensée au RGPH2 par sexe et selon l'appartenance religieuse indique que les musulmans représentent la majorité de la population (58,4%), suivi des chrétiens catholiques (18,5%) et protestants (16,1%). La proportion de la population féminine<sup>2</sup> est de 51 % et la structure par âge et par sexe révèle que la population du Tchad est relativement jeune : la population âgée de moins de 15 ans représente 50 % de la population totale.

**Au plan socio-économique :** En 2017, l'économie du pays a été fortement touchée par la chute des cours du pétrole, la pluviométrie insuffisante et la dégradation du contexte sécuritaire. En ce qui

---

<sup>1</sup> PNUD : politique d'évaluation, Section 2 (évaluation décentralisées) Page 6

<sup>2</sup> RGPH 2/INSEED, 2009

concerne l'accès aux services sociaux de base, l'analphabétisme, la pauvreté, les pesanteurs socio-culturelles, la situation de la population tchadienne est l'une des plus précaires (185<sup>ème</sup> rang sur 188 pays selon l'IDH<sup>3</sup>). Cette situation a amené le Tchad à élaborer en 2017 un Plan National de Développement (PND) 2017-2021, qui fait de la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations, un axe majeur. L'EDS-MICS 2014-2015 révèle que 56% de la population utilise une source d'eau améliorée et seulement 8% des ménages utilisent des toilettes améliorées qui ne sont pas partagées. L'accès aux sources d'eau améliorées est fortement inégalitaire entre le milieu urbain et le milieu rural. Environ 85% des ménages urbains ont accès aux sources d'eau améliorées contre seulement 48% pour les ménages vivant en milieu rural. Près de 19 000 personnes décèdent chaque année de maladies liées au manque d'accès à l'eau potable et aux mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement<sup>4</sup>. L'analyse de la situation humanitaire selon l'Aperçu de Besoins Humanitaires (HNO 2017) révèle que le Tchad compte 581 000 personnes en situation de déplacement, dont 52% de femmes et 57% d'enfants. Parmi ces personnes figurent 389 000 réfugiés en provenance du Nigéria, du Soudan et de la RCA, 87 000 retournés et 322 ressortissants de pays tiers.

**Au plan du Genre :** La majorité des femmes (51,4%) est en activité dans le milieu rural (ECOSIT 3, 2013). Leur importance en terme numérique et leur poids dans la production en font des actrices privilégiées dans la lutte pour le développement. Pourtant tous ces efforts quotidiens n'ont pas une assez forte incidence sur leur niveau de vie car selon les données de l'enquête sur la pauvreté (2013), elles constituaient 42,6% des groupes pauvres. Cette pauvreté des femmes est exacerbée par les inégalités basées sur le genre, la discrimination contre les femmes, les violences basées sur le genre, (contexte humanitaire compris), qui restent préoccupantes et contribuent à la vulnérabilité des femmes et des filles dans le pays. L'extrême pauvreté, certaines pratiques culturelles, les inégalités et la dépendance économique des filles et des femmes contribuent à la faiblesse de leurs droits et à leur moindre participation dans le secteur économique et dans la prise de décision.

Depuis plus d'une décennie, plusieurs approches ont été expérimentées en vue de réduire les disparités entre les hommes et les femmes. Mais les résultats restent mitigés. La Politique Nationale Genre (PNG) publiée en 2011 fixe l'objectif ambitieux suivant : *« d'ici 2020, le Tchad est un pays débarrassé de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités de genre, de toutes formes de violences, où les hommes et les femmes ont la même chance d'accès et de contrôle des ressources et participent de façon équitable dans les instances de prise de décisions en vue d'un développement durable »*. Mais dans les faits, le processus d'adoption formelle et de mise en œuvre effective de cette PNG connaît d'importants retards.

### **1.3 Contexte Sécuritaire et Politique**

Classé 36<sup>ème</sup> sur l'indice mondial de terrorisme en 2016, le Tchad est une nation d'une vulnérabilité assez considérable. Sa proximité avec les zones de parcours et d'approvisionnement logistique des groupes extrémistes, ainsi que sa très grande implication dans la lutte contre ces groupes au Sahel et dans le bassin du lac Tchad, constituent des défis stratégiques pour la sécurité intérieure du Tchad. Le pays est encerclé par des foyers d'instabilité. A l'est, les populations victimes des conflits armés au

---

<sup>3</sup> PNUD, Rapport sur le développement humain, 2015.

<sup>4</sup> Données du HNO 2019 tirées du UNDAF 2017-2021

Soudan sont regroupées dans 12 camps de réfugiés répartis dans 5 provinces. En mai 2017, suite aux accords tripartites entre les gouvernements du Tchad, du Soudan et le HCR, près de 4 000 Tchadiens précédemment réfugiés au Darfour sont retournés dans la province du Sila. Au sud, en 2013, le conflit en RCA a éclaté et a entraîné un nouvel afflux massif de réfugiés et de rapatriés tchadiens dans les provinces du sud. Depuis fin décembre 2017, les réfugiés centrafricains se sont installés, pour la plupart, dans les villages d'accueil tandis que d'autres étaient installés dans 5 camps des réfugiés.

Au nord, la chute du colonel Kadhafi en 2011 et la désagrégation de l'État libyen ont accru les risques de contagion de la menace terroriste au Tchad, en favorisant l'émergence d'un nombre important de groupes terroristes opérant sur toute la bande sahélo-saharienne. Ainsi en 2019, les rebelles tchadiens basés en Lybie ont plusieurs fois mené des incursions à l'intérieur du Tchad. A l'Ouest, dans le Nord du Niger voisin, des groupes islamistes comme al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) tirent profit de l'absence d'Etat dans des zones désertiques propices à toutes les activités transfrontalières illégales.

**Le Lac-Tchad et ses alentours apparaissent comme un épice de l'extrémisme.** A partir de 2009, les territoires riverains du Lac-Tchad contigus au Nord-est du Nigéria sont exposés aux stratégies d'expansion et d'action de Boko Haram, secte islamiste d'origine nigériane listée parmi les organisations terroristes depuis 2014. Cette organisation n'a cessé de multiplier des attaques frontales, des enlèvements, des attentats suicides et des poses de mines anti personnelles. Entre réfugiés, déplacés internes, retournés, morts et mutilés, le terrorisme a plongé le pourtour du Lac-Tchad et les centres urbains de la région dans la peur et une crise humanitaire sans précédent qui continue à affecter plus de 23 500 000 habitants dans cette partie du Monde.

La réponse militaire de grande envergure menée par les gouvernements camerounais, nigérian, nigérien et tchadien à travers des opérations internes ou dans le cadre de la Force Mixte Multinationale (FMM) a considérablement réduit les capacités opérationnelles de la secte Boko Haram et en particulier son emprise sur des territoires qu'elle avait sanctuarisés et utilisés comme bases de vie et de déploiement de ses attaques transfrontalières. Néanmoins, sur le plan économique et social, l'insécurité et les mesures antiterroristes prises par les États, individuellement et dans le cadre des partenariats régionaux de sécurité, ont transformé une zone de prospérité en un espace de précarité. Le manque d'opportunités d'emplois combiné au taux d'abandon scolaire élevé au niveau secondaire chez les jeunes filles et les garçons, exposent ces jeunes à l'enrôlement par les groupes terroristes.

C'est dans ce contexte que, le PNUD Tchad a développé le Programme de Prévention de la Radicalisation et l'Extrémisme Violent (PROPEV) pour soutenir la résilience de la nation et ses capacités à prévenir et à combattre l'extrémisme violent. Ainsi, après la capitalisation des acquis d'un projet pilote visant à répondre à la radicalisation des populations tchadiennes au niveau local de 2017 à 2018, ce programme à sept piliers stratégiques a été élaboré par le Bureau Pays du PNUD en collaboration avec le Gouvernement du Tchad pour adresser une réponse durable et nationale à l'extrémisme violent au Tchad.

**L'objectif global du programme est de renforcer les capacités nationales dans la prévention de la radicalisation et la lutte contre l'Extrémisme Violent au Tchad tout en répondant aux questions du développement du pays.** Le Programme est basé sur une assise centrale que la seule réponse sécuritaire du Gouvernement demeure insuffisante pour adresser le phénomène de l'extrémisme violent et que la nature des causes profondes, sous-adjacentes et immédiates du phénomène exigent une approche holistique du développement. Le PROPEV est un programme de 5 ans (2017-2021) qui a démarré en janvier 2018 et financé par les fonds supplémentaires japonais (JSB), le Funding Windows

(GIPS) et le Funding Windows EDRCR. Le programme cible à la fois les institutions, les communautés, les familles et les individus. Conçu pour l'ensemble du territoire à son échéance, le projet est mis en œuvre que dans les 5 provinces sur les 23 pour des raisons de disponibilité financière. Ainsi, les provinces de N'Djamena, Lac, Hadjer-Lamis, Sila, Logone Oriental et Moyen Chari ont été priorisées à cause de l'urgence de réaliser des interventions de relèvement et résilience communautaire face aux crises humanitaires et sécuritaires persistantes. Une autre raison est le besoin de créer une synergie avec d'autres initiatives du PNUD dans ces mêmes localités afin de maximiser les changements transformationnels<sup>5</sup>.

## **II. OBJET DE L'ÉVALUATION**

L'évaluation à mi-parcours du PROPEV a eu pour objet d'examiner le niveau de résultats atteints d'une part et de faire ressortir les meilleures pratiques et les leçons apprises devant contribuer à renforcer l'approche de la prévention de la radicalisation, de l'extrémisme violent et de la consolidation de la paix d'autre part ; ce qui permettra de mieux répondre à ladite problématique et dans le cadre de la conception d'autres projets de même nature.

### **2.1. Chaîne de résultats du PROPEV**

La logique d'intervention du PROPEV a été adossée sur sept thématiques (piliers) clés adoptées lors des conversations nationales sur la prévention de l'extrémisme violent<sup>6</sup> à savoir :

1. L'étude du cadre institutionnel, juridique et sécuritaire ;
2. Le genre ;
3. Les media, la sensibilisation et le rôle des technologies de l'information ;
4. La justice, la sécurité, l'état de droit et les droits humains ;
5. L'engagement communautaire, le désengagement et la réinsertion sociale des jeunes repentis ;
6. La prévention à travers les observatoires nationaux et régionaux et les systèmes d'alerte précoce
7. La mise en place d'un système cohérent de coordination et de gestion des initiatives multiples de prévention de l'extrémisme violent et de lutte contre la radicalisation au Tchad.

La chaîne des résultats du PROPEV est résumé dans le tableau ci-dessous :

---

<sup>5</sup> Plan de travail annuel 2019

<sup>6</sup> Tenue du 24 au 25 Aout 2017.

**Tableau 1: Chaines des résultats du PROPEV**

PRODUITS ESCOMPTEES	SOUS-PRODUITS	GROUPES D'ACTIVITES
<b>Produit 1</b> : Le cadre légal et institutionnel est capable de répondre à l'extrémisme violent dans le respect des principes fondamentaux des droits de l'Homme	<b>Sous-Produit 1.1.</b> : Les capacités et les compétences des acteurs de la chaîne pénale en matière de lutte contre l'extrémisme violent sont renforcées.	<b>Activités 1.1</b> : Renforcement du cadre légal et des capacités des acteurs de la chaîne pénale compétentes en matière de lutte contre l'extrémisme violent.
	<b>Sous-Produit 1.2.</b> : Un dispositif sécuritaire coordonné et efficace dans les zones à risque	<b>Activités 1.2</b> : Renforcement de la coordination du dispositif sécuritaire dans les zones à risque. <b>Activité 1.3</b> Renforcement des capacités techniques et opérationnelles de l'Agence Nationale d'Investigation Financière.
<b>Produit 2</b> : Les communautés, forces de l'ordre, autorités locales, société civile participent efficacement à la gestion des frontières et au contrôle de la mobilité des migrants clandestins	<b>Sous-Produit 2.1.</b> : Une présence effective de l'Etat dans les zones à risque et une meilleure gestion des frontières	<b>Activité 2.1</b> : Renforcement de la présence de l'Etat dans les zones à risques et amélioration de la gestion des frontières.
	<b>Sous-Produit 2.2.</b> : Une migration régulée et contrôlée	<b>Activités 2.2</b> : Appui pour l'éradication du phénomène de migration des populations et intégrations locales des migrations.
<b>Produit 3</b> : Les femmes s'organisent et s'impliquent activement dans la prévention et la réponse à l'extrémisme violent dans les communautés	<b>Sous-Produit 3.1.</b> : Les femmes ont une capacité accrue dans la prévention de l'extrémisme violent	<b>Activité 3.1</b> : Renforcement des capacités des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent.
	<b>Sous-Produit 3.2.</b> : Les femmes sont encadrées et autonomisées	<b>Activités 3.2</b> : Encadrement et autonomisation des femmes en milieu rural et périurbain
	<b>Sous-Produit 3.3.</b> Les femmes sont engagées dans la prévention de l'extrémisme violent	<b>Activité 3.3</b> : Engagement social des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent
<b>Produit 4</b> : Les personnes associées aux violences extrémistes se désengagent des groupes extrémistes et sont réintégrées dans les communautés	<b>Sous-Produit 4.1.</b> : Les personnes associées au Boko-Haram se désengagent de l'extrémisme violent	<b>Activité 4.1</b> : Désengagement des personnes des ex-associés aux groupes extrémistes.
	<b>Sous-Produit 4.2.</b> : Les personnes associées au Boko-Haram bénéficient d'une prise en charge psychosociale en vue d'une réintégration sociale effective	<b>Activité 4.2.</b> : Prise en charge des personnes en situation de réédition et des ex-associés aux groupes extrémistes.
	<b>Sous-produit 4.3</b> : les personnes associées au boko-haram bénéficient d'une réintégration économique	<b>Activités 4.3</b> : Réintégration socio-économique des personnes en situation de réédition et des ex-associés aux groupes extrémistes.
	<b>Sous-produit 4.4</b> : un cadre juridique relatif au désengagement des personnes anciennement associées aux groupes extrémistes est mis en place	Aucune activité prévue pour le sous-produit 4.4
<b>Produit 5</b> : Les acteurs des médias et les communautés locales sont capables de contrer la propagande narrative de l'extrémisme violent	<b>Sous-Produit 5.1.</b> : Les capacités des acteurs des médias et de la communication dans l'usage des TIC, la gestion et diffusion d'informations relatives à l'extrémisme violent sont renforcées.	<b>Activité 5.1</b> : Renforcement des capacités des acteurs des médias et de la communication dans l'usage des TIC, la gestion et diffusion d'information relatives à l'extrémisme violent.
	<b>Sous-Produit 5.2.</b> : Les contre-discours sur l'extrémisme violent sont élaborés et diffusés	<b>Activité 5.2</b> : Construction et diffusion des contres discours de l'extrémisme violent.
	<b>Sous-Produit 5.3.</b> : Les activités de communication pour le développement (C4D) sont organisées	<b>Activité 5.3</b> : Réalisation d'activités de communication pour le développement (CAD) au sein des communautés.
<b>Produit 6</b> : Les communautés, les jeunes et les femmes en particulier réduisent leur vulnérabilité à la		<b>Activité 6.1</b> : Réduction de la vulnérabilité socio-économique des personnes en situation de réédition et des personnes déplacées. <b>Activité 6.2</b> : Réduction de la vulnérabilité socio-économique des jeunes filles et garçons

radicalisation et l'extrémisme violent		
<b>Produit 7 :</b> Les institutions communautaires, religieuses et la société civile sont résilientes aux effets de l'extrémisme violent.	<b>Sous-produit 7.1 :</b> les capacités des acteurs communautaires dans l'alerte précoce de la radicalisation et l'extrémisme violent sont renforcées	<b>Activité 7.1 :</b> Renforcement des capacités des acteurs communautaires dans l'alerte précoce de la radicalisation et l'extrémisme violent.
	<b>Sous-Produit 7.2 :</b> Une participation citoyenne à la gouvernance et au développement local accrue	<b>Activité 7.2 :</b> Impulser la participation citoyenne au développement local.
	<b>Sous-Produit 7.3 :</b> Les observatoires régionaux et locaux sont effectivement implantés et dynamisés	<b>Activité 7.3 :</b> Implanter les observatoires des indicateurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
	<b>Sous-Produit 7.4 :</b> Une implication effective des leaders religieux et des institutions d'éducation non-formelle.	<b>Activité : 7.4 :</b> Impliquer les leaders religieux et institutions d'éducation non-formelle (Madrassa, Khaloua , etc.)

Source : Document projet du PROPEV

A date, le PROPEV (qui est un programme) a vu trois projets totalement ou partiellement mis en œuvre. Ces projets étaient soutenus par trois financements à savoir :

- i- Les fonds « **Emergency Development Response to Crisis and Recovery (EDRCR)** » avec un appui du gouvernement du Danemark dans le cadre du Projet de prévention de l'extrémisme violent au Tchad ;
- ii- Les **fonds supplémentaires Japonais (JSB)** dans le cadre du Projet de Soutien aux femmes vulnérables dans les régions du Logone oriental, du Moyen Chari et du Sila ;
- iii- Et les fonds « **Governance for Inclusive and Peaceful Societies (GIPS)** » avec l'appui financier du gouvernement du Danemark dans le cadre du Projet de Prévention de l'Extrémisme Violent dans la Province du LAC et le Logone Oriental.

## 2.2. La théorie du changement du PROPEV

Le modèle décrivant la logique d'intervention du PROPEV est fortement lié aux sept thématiques (piliers) clés adoptées lors des conversations nationales sur la prévention de l'extrémisme Violent et en cohérence avec le plan d'action mondial du SNU sur la Prévention de l'Extrémisme Violent le cadre conceptuel de la théorie développée par le bureau régional du PNUD dans le cadre de son Programme régional de lutte contre l'extrémisme violent.

La théorie du changement du PROPEV explique comment les activités (ou interventions) sont censées produire un ensemble de résultats qui contribuent à la réalisation des changements finaux prévus dans la logique d'intervention du PROPEV. La logique d'intervention du PROPEV est également alignée sur le PNUAD 2017-2021 (Plan cadre des Nations Unies pour le Développement), lui-même ancré sur le Plan National de Développement du Tchad (PND 2017-2021) et sur la vision 2030 du Gouvernement du Tchad.

### ❖ Changement souhaité

La reconstruction de la théorie du changement commence par la visualisation de la situation que le PNUD a voulu obtenir entre 2017-2021. Ce changement souhaité représente donc une conjonction de conditions, relations et résultats souhaités pour créer à partir des interventions passées. Les dimensions temporelles, relationnelles, structurelles, géographiques, sociales, culturelles,

économiques, politiques et institutionnelles sont prises en considération<sup>7</sup>. La mise en œuvre du PROPEV a été centrée sur la participation de tous les acteurs tant étatiques (au niveau central et au niveau déconcentré) que communautaires (leaders traditionnels, religieux, populations) dont la finalité est de **renforcer les capacités nationales dans la prévention et la lutte contre l'Extrémisme Violent au Tchad**.

### ❖ Les agents du changement

Les acteurs qui participent au processus sont les personnes et structures qui, d'une façon ou d'une autre, ont été affectées par le changement ou qui faisaient partie de la réalité à influencer. Le degré de complexité sociale, eu égard à la qualité et à l'effectivité de l'interaction qui existe entre ces personnes, les structures et leurs programmes, a déterminé, d'une manière ou d'une autre, la mesure dans laquelle le processus de changement a été collaboratif, inclusif et effectif par rapport à la réalisation du changement souhaité.

La radicalisation/extrémisme violent aux Tchad est soutenue par trois groupes de causes<sup>8</sup> :

- **Les causes immédiates** : l'impression accrue de privation économique relative qui quelquefois peut être réelle et parfois associée à une perception de marginalisation économique, la facilité d'accès aux armes et aux sources de financement illicites, la faible gouvernance, la mauvaise gestion des institutions religieuses, un système judiciaire qui exacerbent les niveaux de radicalisation...
- **Les causes sous-jacentes** : la résonance des discours radicaux, les approches axées majoritairement sur la répression, les migrations clandestines la faible présence de l'état dans les zones frontalières...
- **Les causes fondamentales** : impéritie de l'Etat, l'inefficacité de la gouvernance et la médiocrité des prestations de services, les niveaux élevés de divisions sociétales à caractère ethnique ou religieux, l'impression de marginalisation politique et économique, les faibles niveaux de développement et pauvreté...

### ❖ La mesure du changement

Piliers	Produits attendus
1. Cadre institutionnel et juridique	<b>Produit 1</b> : Le cadre légal et institutionnel est capable de répondre à l'extrémisme violent dans le respect des principes fondamentaux des droits de l'Homme. <b>En lien avec le pilier 2 (produit 2.3) et l'effet 6 UNDAF</b>
2. Migration, sécurité et gestion des frontières	<b>Produit 2</b> : Les communautés, forces de l'ordre, autorités locales, société civile participent efficacement à la gestion des frontières et au contrôle de la mobilité des migrants clandestins. <b>En lien avec le pilier 2 (produit 2.3) et l'effet 6 UNDAF</b>
3. Autonomisation et engagement social des femmes	<b>Produit 3</b> : Les femmes s'organisent et s'impliquent activement dans la prévention et la réponse à l'extrémisme violent dans les communautés. <b>En lien avec le pilier 1 (produit 1.2.) du CPD et l'effet 5 UNDAF et en lien avec le pilier 2 (produit 2.3) et l'effet 6 UNDAF</b>
4. Désengagement, prise en charge et réinsertion sociale	<b>Produit 4</b> : Les personnes associées aux violences extrémistes se désengagent des groupes extrémistes et sont réintégrées dans les

<sup>7</sup> PNUD et al. 2011. *La Théorie de Changement*. Une approche de pensée et d'action pour naviguer dans la complexité des processus de changement social. Iñigo Retolaza Eguren. Page 16.

<sup>8</sup> Sources : PRODOC PROPEV

	communautés. <b>En lien avec le pilier 1 (produit 1.2.) du CPD et l'effet 5 UNDAF</b>
5. Médias et communication pour le développement	<b>Produit 5</b> : Les acteurs des médias et les communautés locales sont capables de contrer la propagande narrative de l'extrémisme violent
6. Réduction de la vulnérabilité socio-économique des populations	<b>Produit 6</b> : Les communautés, les jeunes et les femmes en particulier réduisent leur vulnérabilité à la radicalisation et l'extrémisme violent. <b>En lien avec le pilier 1 (produit 1.2.) du CPD et l'effet 5 UNDAF</b>
7. Observatoires nationaux, résilience communautaire	<b>Produit 7</b> : Les institutions communautaires, religieuses et la société civile sont résilientes aux effets de l'extrémisme violent. <b>En lien avec le pilier 1 (produit 1.2.) du CPD et l'effet 5 UNDAF et en lien avec le pilier 2 (produit 2.3) et l'effet 6 UNDAF</b>

### ❖ Les risques et hypothèses

En l'absence d'un cadre logique spécifique au PROPEV ayant des hypothèses, l'identification des hypothèses et risques qui sous-tendent l'ensemble du raisonnement et expliquent pourquoi et comment chaque changement attendu a contribué au changement souhaité a été élaboré par les consultants. Les hypothèses et risques ont été tirés de la revue documentaire (documents stratégiques du PNUD, du Pays et document projet).

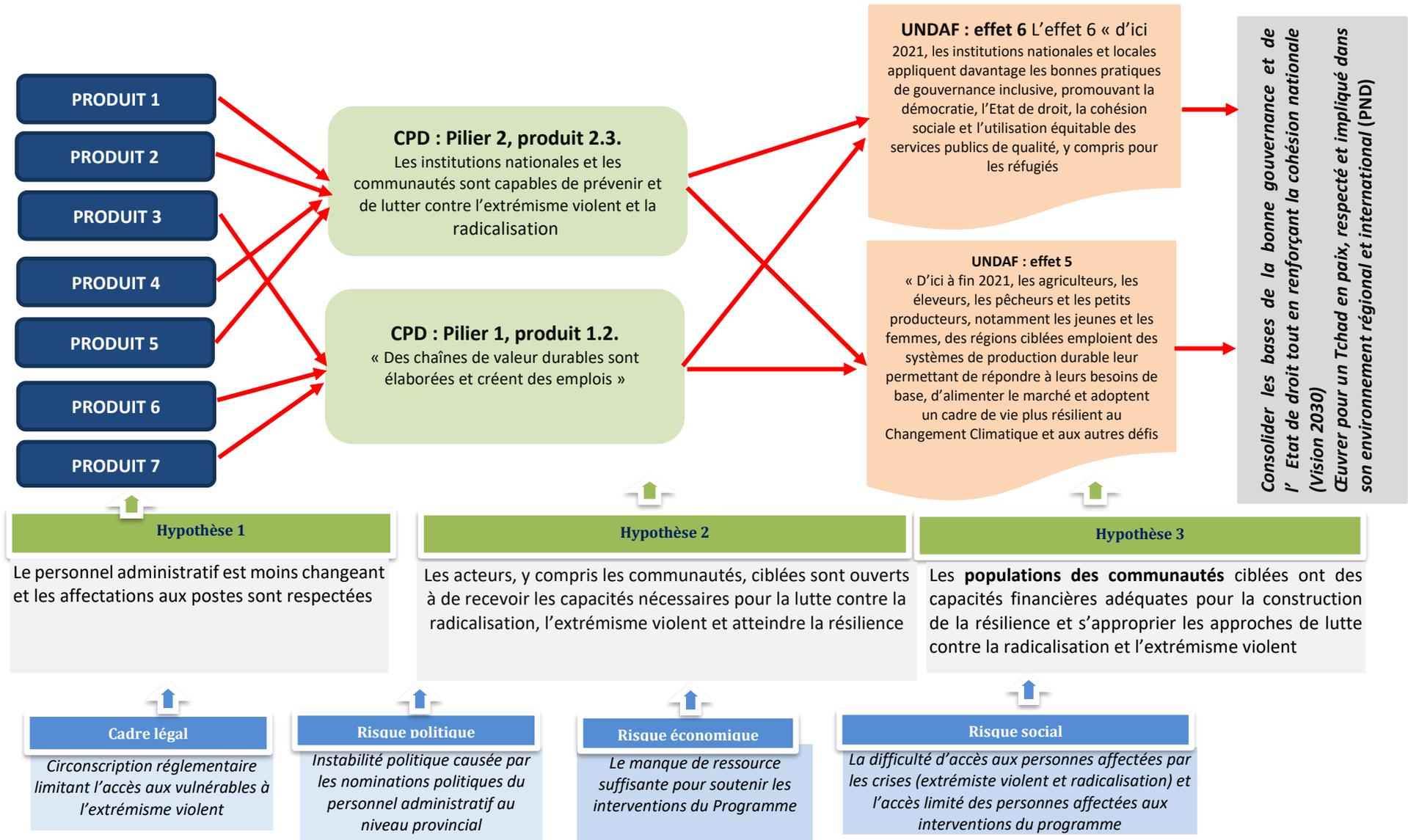
### ❖ Les différents risques identifiés sont

- a. Cadre légal : *Circonscription réglementaire limitant l'accès aux personnes vulnérables à l'extrémisme violent*
- b. Risque politique : *Instabilité politique causée par les nominations politiques du personnel administratif au niveau provincial*
- c. Risque économique : *Le manque de ressources suffisantes pour soutenir les interventions du programme*
- d. Risque social : *la difficulté d'accès aux personnes affectées par les crises (extrémisme violent et radicalisation) et l'accès limité des personnes affectées aux interventions du programme*

Les différentes hypothèses reconstituées en fonction des interventions du PNUD sont formulées comme suit :

- Le personnel administratif est moins changeant et les affectations aux postes sont respectées
- Les acteurs, y compris les communautés, dans les zones ciblées sont ouverts à de recevoir les capacités nécessaires pour la lutte contre la radicalisation, l'extrémisme violent et atteindre la résilience.
- Les familles et les communautés ont des capacités financières adéquates leur permettant d'être plus résilientes.

### 2.1.8 Représentation de la ToC sous forme de graphique



### III. PORTEE DE L'EVALUATION

L'évaluation à mi-parcours du PROPEV prend en compte les différentes réalisations sur chaque produit et sous-produits, en vue de mesurer le niveau d'atteinte des résultats à travers les différentes activités, de capitaliser les acquis engrangés et de partager les bonnes pratiques et les leçons apprises à travers cette intervention. Elle couvre l'ensemble des réalisations du projet, sur la période de mise en œuvre, 2018-2019. Elle a pour objectif d'apprécier le niveau de réponse du projet au renforcement de capacités multiformes prévues par le projet. La portée de cette évaluation est répartie en trois points :

- **Couverture géographique de l'évaluation** : Toutes les interventions du PROPEV à date dans les provinces du Lac, Hadjer-Lamis, Logone Oriental, Moyen Chari et N'Djaména selon les critères d'évaluation retenus.
- **Période de couverture de l'évaluation** : La période d'évaluation s'est étendue sur un mois conformément aux TdR. La phase de collecte des données et le choix définitif des sites d'investigation se sont fait durant la phase de démarrage.
- **Unité d'analyse** : Les activités mises en œuvre par le PNUD dans le cadre du PROPEV de 2018 à 2019 ont été examinées en fonction de ses domaines thématiques en prenant en compte les modifications intervenues dans le cadre de programmation. Elles ont constitué les unités d'analyse.

### IV. CRITRES D'EVALUATION

Six critères d'évaluation ont été retenues dans les TdR pour cette évaluation (cinq critères OCDE/CAD) : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, effets/impacts et un autre critère qui est la dimension sexo-spécifique (genre). Après lecture des documents clés qui régulent l'approche de l'évaluation au PNUD, l'équipe d'évaluation a jugé que ces critères étaient suffisants pour conduire une évaluation à mi-parcours robuste du PROPEV. Les principales questions et leurs liens avec les critères d'évaluation sont repris dans le tableau 1 ci-dessous :

**Tableau 2 : Critères d'évaluation de de l'évaluation à MP du PROPEV**

CRITERES	QUESTIONS EVALUATIVES
<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La cohérence avec la « Vision 2030 : le Tchad que nous voulons » et le Plan National de Développement 2017 – 2021 ;</li> <li>- La pertinence et la validité des stratégies d'intervention et des actions proposées par rapport aux contextes national et régional ;</li> <li>- La pertinence des produits correspondants au projet ;</li> <li>- La conformité des objectifs et des résultats avec les besoins réels exprimés par les bénéficiaires</li> <li>- L'adéquation et la cohérence du projet par rapport au Country Programme Development (CPD) et par rapport à l'UNDAF ;</li> <li>- Le degré de contribution du projet à la réalisation des produits et des effets du CPD et des effets de l'UNDAF.</li> </ul>
<b>Efficacité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les modalités de mise en œuvre des approches communautaires ;</li> <li>- Analyser la qualité de gestion du programme sur l'ensemble du projet ;</li> <li>- Mettre en évidence les actions/activités mises en œuvre dans le cadre du projet pour atteindre les résultats escomptés ;</li> <li>- Analyser les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats en lien avec les objectifs globaux du projet en faisant ressortir les forces et les faiblesses ;</li> <li>- Passer en revue l'efficacité des mécanismes de coordination et de suivi pour s'assurer de l'atteinte des résultats ;</li> <li>- Analyser l'approche genre du projet.</li> </ul>

<b>Efficienc</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser la synergie développée entre le PNUD et les autres partenaires (Ministère de l'Economie et de la planification du Développement, le G5 Sahel) susceptibles d'apporter plus d'efficience dans la mise en œuvre d'autre part ;</li> <li>- Faire une analyse de la relation coût-efficacité-bénéfice en évaluant la relation entre les différentes activités menées, les ressources mises à contribution et les résultats ;</li> <li>- Evaluer les outils et les ressources utilisés, la qualité de la gestion, les actions menées par les agences ainsi que la capacité de gestion et d'adaptation des partenaires de mise en œuvre</li> </ul>
<b>Effets / Impact du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résultats obtenus par le projet au niveau produit ont-ils permis d'atteindre les effets escomptés ? Et quels progrès ont été réalisés au niveau des effets ?</li> <li>- En quoi les résultats du projet contribueront-ils à améliorer la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</li> <li>- En quoi les résultats du projet, en termes de renforcement des capacités des acteurs communautaires, contribueront-ils à améliorer le renforcement des mécanismes communautaires de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</li> <li>- En quoi la contribution du projet améliore-t-elle l'inclusion sociale et économique des femmes, jeunes filles et garçons ? Le projet contribue-t-il à préserver la dignité de ces personnes dans ses domaines d'intervention ?</li> <li>- Le projet contribue-t-il à réduire la vulnérabilité des populations cibles et à renforcer leurs capacités de résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?</li> <li>- Quels sont les autres effets engendrés par l'appui du projet ?</li> <li>- Quels sont les résultats et effets à mi-parcours spécifiques atteints pour les femmes, jeunes filles, jeunes hommes, personnes victimes des attaques de Boko Haram, retournés/refugiés/personnes en situation de déplacement ?</li> </ul>
<b>Durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mécanismes et outils mis en place ainsi que les actions entreprises permettent-ils l'appropriation des acquis du programme par les autorités locales, les services techniques déconcentrés et les bénéficiaires ? ;</li> <li>- Les effets bénéfiques du projet vont-ils persister après la cessation des apports extérieurs et en particulier des apports du projet ? Dans quelle mesure les effets induits peuvent-ils perdurer ? Et sous quelle forme ?</li> <li>- Le projet prépare-t-il un transfert de compétences auprès d'acteurs institutionnels ou locaux en vue d'assurer la durabilité des actions ?</li> <li>- Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets induits ?</li> </ul>
<b>Genre (dimension sexospécifique)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure les jeunes femmes et les jeunes gens marginalisés ou à risque de marginalisation ou de violence ont été pris en compte dans la mise en œuvre du projet, des réalisations sur chaque produit et à toutes les étapes du projet ?</li> <li>- Quels changements encouragés par le projet en termes d'équité sur la base des données ventilées, des rapports de suivi, des lettres d'accords notamment avec les communes et les ONG, des rapports d'activités et des entretiens avec les bénéficiaires, en veillant à ventiler les données par sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, localités ?</li> </ul>

## V. Méthodologie

L'équipe d'évaluation s'est appuyée sur les directives d'évaluation existantes du Groupe d'Evaluation des Nations Unies (UNEG)<sup>9</sup> et d'autres agences de l'ONU, y compris le manuel de l'égalité des sexes et des droits Humains<sup>10</sup>, le Guide d'évaluation du PNUD de Janvier 2019, les normes et éthiques dans la recherche, l'évaluation et la collecte et l'analyse des données.

La protection des sources a été garantie aux répondants et, de manière générale pour des raisons de transparence, aucun personnel du PNUD n'était présent lors des entrevues avec les autres parties prenantes. Les méthodes de collecte de l'information, les sources et les questions ont été identifiées, ce qui a facilité une vision intégrée du genre, de l'âge et de l'origine ethnique des bénéficiaires.

Le modèle méthodologique qui a été conçu pour cette évaluation est de type de conception non-expérimentale et a permis d'utiliser la meilleure combinaison d'outils de collecte de données pour obtenir les réponses les plus fiables et valides aux Questions d'Evaluation en mettant l'accent sur l'apprentissage dans les limites des ressources et de la disponibilité des données. L'évaluation a ainsi utilisé une conception des méthodes mixtes, en s'appuyant à la fois sur des données qualitatives et quantitatives issus des données primaires et des sources secondaires.

**La démarche évaluative a été essentiellement participative et inclusive** et, l'équipe a procédé à la triangulation des données qui lui a permis de compiler les évidences solides et crédibles permettant de donner des réponses pertinentes aux questions évaluatives. Grâce à cette triangulation, la fiabilité a été assurée en utilisant la convergence de multiples sources de données et méthodes de collecte de données. L'équipe d'évaluation a veillé à la participation des jeunes dans ce processus. Pour les questions de genre, l'évaluation s'est appuyée sur les directives de l'UNEG en matière de droit de l'homme et égalité des sexes<sup>11</sup>.

La performance globale du PROPEV a été évaluée selon la théorie du changement énoncée implicitement dans les outils de planification selon le cadre des résultats consigné dans le Programme document (PRODOC).

### 5.1. Méthodes de collecte et d'analyse des données

#### 5.1.1. Méthodes de collecte

Trois méthodes de collecte ont été utilisées dans le cadre de cette évaluation à mi-parcours du PROPEV.

**Revue documentaire** : elle a commencé à la phase de démarrage de l'évaluation. Elle a porté sur les documents clés fournis par le PNUD et d'autres partenaires tant au niveau national qu'au niveau local. Elle s'est poursuivie durant la phase terrain et de rapportage. Cela a permis de compléter la

---

<sup>9</sup> <http://unevaluation.org/document/detail/22>

<sup>10</sup> [www.uneval.org/document/download/1380](http://www.uneval.org/document/download/1380)

<sup>11</sup> Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations – Vers un document d'orientation du GNUE

documentation qui n'était pas disponible durant la phase de démarrage. La revue documentaire a porté sur entre autres les ressources ci-dessous :

- Les documents stratégiques du Tchad (Plan National de développement 2017-2021, vision stratégique du Tchad à l'horizon 2030) ;
- Document clés de Coopération CPD 2017-2021, UNDAF (2017-2021)
- Les documents narratifs et financiers du PROPEV ;
- Les rapports des partenaires de mise en œuvre ;
- Les documents du service des approvisionnements du PNUD ;
- Les normes et standards d'évaluation du Groupe de l'Evaluation des Nations Unies (UNEG) sur les droits humains, le genre et l'équité, le code de conduite<sup>1</sup> et les directives de l'UNEG en matière d'intégration des droits humains et de l'égalité des sexes aux évaluations ;
- Etc<sup>12</sup>.

**Collecte des données qualitatives :** Elle a été organisée avec les différentes parties prenantes intervenant dans le PROPEV. L'objectif général était d'amener toutes ces parties prenantes à effectuer un exercice ponctuel qui vise à diagnostiquer systématiquement et objectivement la pertinence, la performance et le succès ou l'échec des mécanismes et capacités de la mise en œuvre et du suivi et évaluation avec un focus sur les résultats du PROPEV. Les opinions ont été recueillies à l'aide des outils de collecte conçus et administrés par les consultants. Pour ce faire les consultants ont fait appel à deux principales techniques de collecte d'informations : Les entretiens individuels et les Focus Group.

- **Entretiens individuels :** Réalisés avec des informateurs clés, ils ont servi à recueillir des informations auprès de divers intervenants. Les entretiens ont été individuels, ou en petits groupe (maximum trois participants) lorsque les circonstances l'ont exigé.
- **Groupes de discussion ou Focus Group :** Les groupes de discussion ont été utilisés pour obtenir des informations provenant de groupes homogènes d'intervenants concernant des thèmes importants qui ont été identifiés lors de l'analyse documentaire.
- **Collecte des données quantitatives :** Les données quantitatives ont été tirées de la documentation mise à la disposition des consultants par le PNUD et les autres partenaires. Les données quantitatives sont consignées dans les différents documents et rapports. Elles ont également servi de sources de triangulation d'informations.
- **Enquêtes téléphoniques (entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (ITAO)).** Elles ont été réalisées auprès d'informateurs clés absents des zones de collecte des données ou indisponibles aux entretiens face à face. L'approche de l'enquête a tenu compte du niveau d'instruction de l'informateur, de son implication dans le programme et de sa motivation à participer, de la complexité des questions et de la sensibilité des informations recherchées.

---

<sup>12</sup> La liste exhaustive des documents consultés est consignée en annexe

## 5.1.2. Méthodes d'analyse des données

L'analyse des données a commencé pendant la phase de collecte des données et s'est poursuivie tout au long du processus d'évaluation jusqu'à la production du rapport final de l'évaluation. Cela a permis de repérer rapidement les problèmes émergents, d'intégrer l'information mise à jour, de confirmer les ententes ou de recueillir des commentaires qui vont éclairer tous les résultats, les conclusions et faciliter les recommandations pertinentes. La matrice d'évaluation a fourni la structure directrice pour l'analyse des données. Un dialogue permanent entre les consultants, le Groupe de Référence de l'évaluation sur ces questions a permis d'effectuer des ajustements au fur et à mesure et au besoin. Les méthodes suivantes d'analyse et de synthèse des données ont été utilisées :

- **Méthode descriptive**<sup>13</sup> : Elle a été utilisée pour examiner les résultats dans différentes provinces, thématiques ou autres critères et pour identifier les meilleures pratiques, les approches novatrices et les leçons apprises.
- **Méthode qualitative** : Elle a été basée sur l'analyse de contenu. Il s'est agi d'un effort d'interprétation qui se balance entre deux pôles : la rigueur de l'objectivité et la fécondité de la subjectivité. Après la fin des visites de terrain, les fichiers de données provenant des focus groups et les notes d'entrevues ont été analysées et les évidences dégagées.
- **Méthode Quantitative** : Elles ont porté sur les données quantitatives telles que les ressources financières allouées du PROPEV, le nombre des bénéficiaires ciblés et les résultats atteints par l'intervention. Ces données quantitatives ont été traités sur Excel.
- **Triangulation** : L'équipe évaluation a procédé à la triangulation des données afin de compiler les évidences solides et crédibles permettant de donner des réponses pertinentes aux questions évaluatives. Grâce à cette triangulation, la fiabilité a été assurée en utilisant la convergence de multiples sources de données et méthodes de collecte de données.
- **Analyse de la Théorie du Changement** : Elle a permis de voir si les interventions reflétaient les différents mandats du PNUD et de faire ressortir les principales chaînes de causalité dans chaque produit du PROPEV pour finir par une analyse des contributions.

---

<sup>13</sup> De nombreuses disciplines scientifiques utilisent cette méthode pour obtenir une vue d'ensemble du sujet, en particulier les sciences sociales et la psychologie. La conception descriptive de la recherche est une méthode valide en tant que précurseur des études de type plus quantitatif et pour rechercher des sujets spécifiques. Martyn Shuttleworth (Sep 26, 2008). *Conception descriptive de la recherche*.

## 5.2. Echantillonnage

L'évaluation à mi-parcours du PROPEV a regroupé les interventions du programme en fonction des parties prenantes ou cibles que ces dernières visaient. Par la suite, ces cibles ont fait l'objet d'un échantillonnage délibéré (raisonné) basé sur leur identification. Ce choix raisonné a été fonction des contraintes de temps, de budget et de zone de couverture du PNUD dans le cadre du PROPEV. Durant la collecte des données, L'équipe de consultants a réalisé 23 focus groups, 41 entretiens individuels et 9 entretiens groupés. La ventilation<sup>14</sup> de cet échantillon par province est présentée dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 3: Echantillonnage**

Méthode de collecte	N'Djaména	Lac	Hadjer-Lamis	Logone Oriental	Moyen Chari	Total
Focus group	-	7	4	4	8	<b>23</b>
Entretiens individuels	12	16	5	2	6	<b>41</b>
Entretiens groupés	-	-	-	3	6	<b>09</b>
Observations directes	-	04	02	02	3	<b>11</b>

La ventilation de cet échantillon par type de partie prenante permet d'obtenir le tableau ci-dessous :

**Tableau 4: ventilation de l'échantillon par type de répondants**

Groupe de Partenaires/Titulaires d'obligations et de responsabilités	Nombre
Autorités administratives	17
Autorités traditionnelles	04
Staff PNUD	5
CELIAF	5
ANADER	5
G5 SAHEL	2
Chef d'entreprises	3
Focus group avec les jeunes	8
Focus group avec les femmes	15
Entretiens groupés avec les membres des COGES	6
Observation des infrastructures	11

## 5.3. Participation des groupes cibles et partenaires à l'Évaluation

La politique révisée de l'évaluation du PNUD (2019) exige la participation pertinente et ouverte des partenaires (parties prenantes). Elle a été assurée tout au long du processus d'évaluation. Le tableau ci-dessous décrit le niveau de participation idéal par catégorie de partenaires.

**Tableau 5: Participation des groupes cibles et partenaires à l'Évaluation**

Groupe de Partenaires/Titulaires d'obligations et de responsabilités	Type des groupes-cibles	Rôles dans l'évaluation
Equipes Pays du PNUD	Titulaires d'obligations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de référence</li> <li>Entrevue</li> </ul>
Institutions/Gouvernement National	Titulaires d'obligations et de responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facilitation</li> <li>Validation des résultats préliminaires</li> <li>Groupe de référence</li> </ul>

<sup>14</sup> Il faut noter ici que les provinces n'ont pas eu le même poids statistique. L'échantillon a été affecté en fonction de la concentration des interventions du PROPEV dans chaque Province.

Représentants des OSC/ONG Nationales	Titulaires d'obligations et de responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données</li> <li>• Interprétation en langue locale,</li> <li>• Facilitation dans la sélection des personnes et groupes à interviewés</li> <li>• Validation des résultats préliminaires</li> <li>• Groupe de référence</li> </ul>
Bailleurs et les partenaires au développement	Titulaires d'obligations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de référence</li> <li>• Entrevue</li> </ul>
Groupes bénéficiaires et leurs ménages et les membres de la communauté	Titulaires de droits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données</li> </ul>
Agences des Nations Unies partenaires	Titulaires de responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de référence</li> <li>• Entrevue</li> </ul>
Partenaires du secteur privé	Titulaires de responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de référence</li> <li>• Entrevue</li> </ul>
Partenaires de mise en œuvre	Titulaires de responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de référence</li> <li>• Entrevue</li> </ul>

#### 5.4. Phasage de l'évaluation

La démarche d'évaluation globale a comporté sur trois phases : La phase de démarrage, la phase de collecte et d'analyse des données et/ou de terrain et la phase de rapportage. Bien que ces phases aient été séquentielles, il y eu un certain chevauchement dans leur mise en œuvre. L'assurance de la qualité des différentes phases et la communication avec l'équipe de gestion au PNUD a été faite tout au long du processus de l'examen et de l'évaluation.

- La **phase de démarrage** (21 septembre 2020 - 8 octobre 2020) a permis à l'équipe d'évaluation de structurer l'exercice d'évaluation autour d'une liste de questions discutée et validée par le groupe de référence de l'évaluation et de produire à cet effet, un rapport de démarrage. C'est dans ce rapport que l'équipe d'évaluation a défini sa stratégie de collecte et d'analyse des données sur le terrain.
- La **phase de terrain** (9 octobre 2020 - 30 octobre 2020) a donné lieu à la collecte de données sur le terrain par l'équipe d'évaluation dans les provinces retenues lors de la phase de démarrage. Elle s'est achevée avec une réunion de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation auprès du groupe de référence de l'évaluation au Bureau pays à N'Djaména. Les zones géographiques enquêtées ont été les provinces du Lac, du Hadjer-Lamis, Logone Oriental et Moyen Chari et N'Djaména.
- La **phase de rédaction du rapport d'évaluation** (1<sup>er</sup> au 15 novembre 2020) a conduit à la rédaction des différents rapports contractuels de l'évaluation.

## 5.5. Prise en compte de l'Équité, Genre et Droits Humains

Conformément aux directives de l'UNEG en matière d'intégration des Droits Humains (DH) et de l'Égalité des Sexes (EGS) aux évaluations<sup>15</sup> tout le processus de mise en œuvre de l'évaluation a été sensible au genre à travers les activités suivantes :

- Description claire du niveau de participation des principales parties prenantes à la conduite de l'évaluation et de la justification du niveau de participation choisi ;
- Les preuves stylistiques de l'inclusion de ces considérations peuvent inclure : l'utilisation d'un langage des droits de l'homme, écriture sensible au genre ;
- Désagrégation les données par sexe, âge et groupe de handicap, désagrégation des données par groupes socialement exclus<sup>16</sup> ;
- Les critères d'évaluation et les questions d'évaluation traitent spécifiquement de la manière dont le genre a été intégré à la conception, à la planification, à la mise en œuvre de l'intervention et aux résultats obtenus ;
- Garanties éthiques pour les participants et prise en compte des questions de genre dans le cadre du processus d'évaluation (GEROS 20 & 21).

## 5.6. Considérations éthiques et code de conduite

L'équipe des consultants a tenu compte des directives éthiques et des obligations développées dans le code de conduite des évaluateurs du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation<sup>17</sup>.

Les normes pour assurer la protection et le respect des participants ainsi que leur confidentialité ont été appliquées tout au long du processus de cette évaluation. Les participants ont été informés de leurs droits après la phase d'explication du but et objectifs de la mission d'évaluation. L'ensemble des interviews semi-dirigées et des discussions a été réalisé avec le consentement des participants. L'indépendance de l'équipe d'évaluation a été clairement expliquée et les participants ont reçu une assurance de confidentialité des propos dès le début de l'entrevue avant d'obtenir leur consentement. Le choix des participants des groupes de discussions a été fait avec les partenaires de mise en œuvre de sorte que l'inclusion des titulaires de droits a été effective.

Des directives éthiques strictes ont été suivies à tout moment par les consultants, guidées par les principes d'indépendance, d'impartialité, de crédibilité, de conflits d'intérêts et de responsabilité, ainsi que par le principe de «ne pas nuire» (minimiser les risques et les charges pour ceux qui participent à l'évaluation) ; et chercher à maximiser les avantages et à réduire les dommages inutiles qui pourraient survenir d'une évaluation négative ou critique, sans compromettre l'intégrité de l'évaluation.

---

<sup>15</sup> GNUE 2011. Document d'orientation. Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations – Vers un document d'orientation du GNUE

<sup>16</sup> Cette désagrégation n'a pas été totale faute de statistiques compilées du PROPEV

<sup>17</sup> <http://www.unevaluation.org/document/detail/102>

## VI. DEDUCTIONS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

Cette section du rapport vise à répondre à chaque question évaluative en présentant les constatations (données et évidences rassemblées par l'équipe d'évaluation) et les conclusions associées (interprétations et analyses des données). Les constatations sont présentées dans sections correspondant à chacun des quatre critères d'évaluation : Pertinence, Efficacité, Efficience, Impact/Effet, Durabilité et dimension sexo-spécifique. Les principaux résumés qui se dégagent de chaque section sont présentées dans un encadré à la fin de cette section.

Il est important de relever que les consultants ont été mandatés pour conduire une évaluation à mi-parcours du PROPEV. Cependant, le cahier de charge de l'évaluation a été structuré comme pour une évaluation finale. Aussi, la réponse à certaines questions évaluatives est peu aisée voire impossible au stade de mise en œuvre actuel du PROPEV faute d'évidences documentaires ou statistiques.

### 6.1. Pertinence

#### **Questions évaluatives (QE) relatives à la pertinence :**

1. Le programme est-il cohérent avec la « Vision 2030 : le Tchad que nous voulons » et le Plan National de Développement 2017 – 2021 ?
2. Les stratégies d'intervention et des actions proposées par le PROPEV sont-elles pertinentes par rapport aux contextes national et régional ?
3. Les produits correspondants au programme sont-ils pertinents ?
4. Les objectifs et des résultats du PROPEV sont-ils conformes aux besoins réels exprimés par les bénéficiaires ?
5. Le PROPEV est-il en adéquation et la cohérence du projet par rapport au Country Programme Development (CPD) et par rapport à l'UNDAF ?
6. Le PROPEV contribue-t-il à la réalisation des produits et des effets du CPD et des effets de l'UNDAF ?

Photo 1: vue partielle du hangar à légumes construit par le PNUD au marché de Yalnass



## **QE1. Le programme est-il cohérent avec la « Vision 2030 : le Tchad que nous voulons » et le Plan National de Développement 2017 – 2021 ?**

1. En rapport avec la politique du Gouvernement tchadien à bâtir un développement durable, le PROPEV s'intègre dans les instruments de la planification stratégique du fait de ses appuis socioéconomiques et de renforcement de capacité des communautés vulnérables ainsi que du personnel civilo-militaire. L'objectif du PROPEV de « renforcer les capacités nationales dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent au Tchad » concorde bien avec l'un des objectifs spécifiques de la vision 2030 en l'occurrence « *consolider les bases de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit tout en renforçant la cohésion nationale* » et du PND 2017-2021 « *œuvrer pour un Tchad en paix, respecté et impliqué dans son environnement régional et international* ». Aussi, les quatre produits du PROPEV repris ci-après s'alignent aux deux premiers axes de la vision 2030 et du PND 2017-2021, respectivement « le renforcement de l'unité nationale » et « le renforcement de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit » :
  - Le cadre légal et institutionnel est capable de répondre à l'extrémisme violent dans le respect des principes fondamentaux des droits de l'Homme (produit 1) ;
  - Les communautés, forces de l'ordre, autorités locales, société civile participent efficacement à la gestion des frontières et au contrôle de la mobilité des migrants clandestins (produit 2) ;
  - Les femmes s'organisent et s'impliquent activement dans la prévention et la réponse à l'extrémisme violent dans les communautés (produit 3).
  - Les personnes associées aux violences extrémistes se désengagent des groupes extrémistes et sont réintégrées dans les communautés. Les sous-produits concernés sont :
  - Les acteurs des médias et les communautés locales sont capables de contrer la propagande narrative de l'extrémisme violent (produit 5).
  
2. En outre, les trois autres produits du PROPEV repris ci-dessous sont cohérents aux troisièmes et quatrièmes axes de la vision 2030 et du 2017-2021 respectivement « le développement d'une économie diversifiée et compétitive » et « l'amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne » :
  - Les communautés, les jeunes et les femmes en particulier réduisent leur vulnérabilité à la radicalisation et l'extrémisme violent (produit 6)
  - Les institutions communautaires, religieuses et la société civile sont résilientes aux effets de l'extrémisme violent (produit 7)
  - Les personnes associées aux violences extrémistes se désengagent des groupes extrémistes et sont réintégrées dans les communautés (Produit 4)

## **QE5. Le PROPEV est-il en adéquation et la cohérence du projet par rapport au Country Programme Development (CPD) et par rapport à l'UNDAF ?**

3. Les 7 produits du PROPEV concernent les domaines de la paix et sécurité, le droit de l'homme et le développement durable s'arc-boutent avec ceux du CPD 2017-2021 et les effets de l'UNDAF 2017-2021. Aussi, le PROPEV est en cohérence et en adéquation avec<sup>18</sup> :
  - **Le produits du PROPEV cadrent avec les produits CPD 2017-2021** repris ci-dessous:

---

<sup>18</sup> Voir tableau de cohérence en annexe du rapport

- Le Produit 1.2 du Pilier 1 « des chaînes de valeur durables sont élaborées et créent des emplois » ;
  - Le Produit 2.3 du Pilier II « Les institutions nationales et les communautés sont capables de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation »
- **La mise en œuvre des produits du PROPEV contribuent à l'atteinte des effets de L'UNDAF 2017-2021** repris ci-dessous :
- L'effet 5 « d'ici à fin 2021, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les petits producteurs, notamment les jeunes et les femmes, des régions ciblées emploient des systèmes de production durable leur permettant de répondre à leurs besoins de base, d'alimenter le marché et adoptent un cadre de vie plus résilient au Changement Climatique et aux autres défis environnementaux »
  - L'effet 6 « d'ici 2021, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques de gouvernance inclusive, promouvant la démocratie, l'Etat de droit, la cohésion sociale et l'utilisation équitable des services publics de qualité, y compris pour les réfugiés ».

**QE.6 Le PROPEV contribue-t-il à la réalisation des produits et des effets du CPD et des effets de l'UNDAF ?**

4. A date de l'évaluation, les réalisations du PROPEV ont concerné les groupes d'activités de 4 produits sur les 7 prévus. Selon les bénéficiaires, les effets de ces produits se résument à l'utilisation des techniques de transformation des produits locaux, l'amélioration des revenus du ménage, le rapprochement des différentes couches sociales autour de la question de la radicalisation et de l'extrémisme violent, l'insertion professionnelle des jeunes (filles et garçons) formés etc. Ces effets induits par les produits 1, 3, 6 et 7 du PROPEV contribuent aussi à la réalisation des produits 1.2 et 2.3 du PROPEV ainsi qu'aux effets 5 et 6 de l'UNDAF ci-dessus repris.

**Pert 1** : Le PROPEV est cohérent avec les documents stratégiques du Tchad (Vison 2030 et PND 2017-2021) et aligné sur les documents stratégiques du PNUD et du Système des Nations Unies (CPD 2017-2021, UNDAF 2017-2021).

**QE 2. Les stratégies d'intervention et des actions proposées par le PROPEV sont-elles pertinentes par rapport aux contextes national et régional ?**

5. Au Tchad, l'insurrection de la secte Boko Haram dans le bassin du lac a laissé plus de 4,7 millions de personnes affectées par la crise, avec plus de 500 000 personnes en situation de déplacement. La situation qui a prévalu a sérieusement affecté les capacités de l'État à fournir des services de base et les capacités socio-économiques de la province, laissant à cette époque plus d'un million d'individus dans des conditions de vie instables.<sup>19</sup> Les exactions de la secte ont créé un climat d'insécurité pesant sur l'économie tchadienne, notamment en perturbant l'importation des marchandises et l'exportation du bétail affectant de facto les moyens de subsistance des populations tout en amplifiant les inégalités socioéconomique au détriment des populations rurales et des jeunes.

<sup>19</sup> Rapport annuel PROPEV, page 2

6. Au niveau régional, la secte Boko Haram a continuellement attaqué le Nigéria, le Niger et le Cameroun. Dans ces trois pays frontaliers du Tchad, la secte avait multiplié des attaques frontales, enlevé des femmes et enfants, commis des attentats suicides et posé de mines anti personnelles. Entre réfugiés, déplacés internes, retournés, morts et mutilés, le terrorisme a plongé le pourtour du Lac-Tchad dans la peur et dans une crise humanitaire sans précédent qui continue à affecter plus de 23 500 000 habitants dans cette partie de l’Afrique.
7. Au Soudan, pays situé à l’est du Tchad, la crise du Darfour a obligé de nombreuses populations victimes des conflits armés à quitter leur pays pour s’installer dans 12 camps de réfugiés repartis dans les provinces du Ouaddaï, Sila, Wadi Fira et de l’Ennedi. Au Sud du Tchad, la crise centrafricaine qui a éclaté en 2013 a entraîné un nouvel afflux massif de réfugiés et de rapatriés tchadiens qui ont été installés dans 5 camps des réfugiés et des sites des retournés dispersés dans les provinces du Logone Oriental, Logone Occidental, Mandoul Moyen Chari et Salamat. Depuis fin décembre 2017, les réfugiés centrafricains se sont installés, pour la plupart, dans les villages d’accueil. Au Nord du Tchad, après la chute du colonel Kadhafi en 2011, l’Etat libyen a été partagé et occupé par nombre important de groupes terroristes opérant sur toute la bande sahélo-saharienne, du fait notamment du pillage des stocks d’armes des entrepôts de l’ancienne armée libyenne.
8. La réponse militaire de grande envergure menée par les gouvernements camerounais, nigérian, nigérien a considérablement réduit les capacités opérationnelles de la secte Boko Haram et en particulier son emprise sur des territoires qu’elle avait sanctuarisés et utilisés comme bases de vie et de déploiement de ses attaques transfrontalières. Néanmoins, sur le plan économique et social, l’insécurité et les mesures antiterroristes qui ont été prises par les États, individuellement et dans le cadre des partenariats régionaux de sécurité, ont eu à transformer une zone de prospérité en un espace de précarité.
9. Dans un tel contexte, les stratégies d’intervention du PROPEV basée sur une assise centrale selon laquelle « la seule réponse sécuritaire du Gouvernement demeure insuffisante pour adresser le phénomène de l’extrémisme violent et que la nature des causes du phénomène exige une approche holistique du développement »<sup>20</sup> sont pertinentes. Les actions proposées par le PROPEV sont pertinentes dans la mesure où à terme, elles devaient contribuer à l’atteinte de son objectif de « renforcer les capacités nationales dans la prévention et la lutte contre l’extrémisme violent au Tchad » qui est en lien avec l’objectif spécifique 1 du PND 2017-2021 «œuvrer pour un Tchad en paix, respecté et impliqué dans son environnement régional et international » et l’objectif spécifique 2 de la vision 2030 qui vise à « créer les conditions d’un développement durable ».

### **QE 3. Les produits correspondants au programme sont-ils pertinents ?**

10. Le PROPEV émane d’une analyse approfondie du PNUD et du Gouvernement tchadien représenté par le Ministère de l’Economie et de la Planification du Développement et l’unité nationale de coordination du G5 Sahel des causes et des effets de la radicalisation et de l’extrémisme violent au Tchad. Les principales causes qui conduisent à l’extrémisme violent au Tchad selon la SPREV (Stratégie nationale de Prévention de la Radicalisation et de lutte contre l’Extrémisme Violent au Tchad) sont structurelles et sous-jacentes et ont été suffisamment détaillées dans l’analyse de la

<sup>20</sup> Document du programme (PRODOC) page 4

théorie du changement<sup>21</sup>. Le PROPEV est pertinent parce qu'il répond aux besoins des bénéficiaires pour juguler les problèmes et les effets inhérents à la radicalisation et à l'extrémisme violent au Tchad. Cela se traduit par :

- Renforcer les capacités et les compétences des acteurs de la chaîne pénale en matière de lutte contre l'extrémisme violent et celles des acteurs des médias et les communautés locales à contrer la propagande narrative de l'extrémisme violent ;
- Réduire la vulnérabilité socio-économique des personnes en situation de réédiction, des personnes déplacées, des femmes et des jeunes de les impliquer dans les comités de vigilances et de sécurité ;
- Impliquer les leaders religieux, des institutions d'éducation non-formelle, les autorités traditionnelles, les acteurs communautaires dans la lutte et la prévention de l'extrémisme violent Etc.

#### **QE 4. Les objectifs et les résultats du PROPEV sont-ils conformes aux besoins réels exprimés par les bénéficiaires ?**

11. Les anomalies pluviométriques et la crise économique ont eu un impact négatif sur les moyens de subsistance des ménages des provinces du Lac, Hadjer-Lamis, Logone Oriental et du Moyen chari tel que les baisses de production agricole, animale et des revenus non agricoles. A titre d'exemple, en 2017, le Tchad a enregistré une baisse de production céréalière nationale de 2,1% par rapport à la moyenne quinquennale et de 5,1% par rapport à l'année 2016<sup>22</sup>. Les agropasteurs et les pêcheurs qui constituent la plus grande partie des populations continuent d'utiliser des moyens de production désuets et manquent quelquefois de semences. Des espaces ont été désertés du fait de l'insécurité et des mesures mises en place par le Gouvernement tchadien. Ce sont ces espaces qui représentaient les pôles ruraux les plus productifs (lac Tchad, Komadougou, Yobé).

12. Le faible taux de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et artisanaux, la faible capacité de stockage et de conservation des produits agricoles, pastoraux et halieutiques, les difficultés d'accès aux financements adaptés par les producteurs et les artisans ont été listés parmi les faiblesses du Lac<sup>23</sup>. Les infrastructures socio-économiques étaient presque inexistantes dans toutes ces quatre provinces ciblées par PROPEV. Bien que les femmes représentent 51% de la population tchadienne, elles constituaient 42,6% des groupes pauvres. (Enquête sur la pauvreté 2013). Le taux de chômage chez les moins de 25 ans est estimé à 22% et le taux de sous-emploi à 35%<sup>24</sup>. Dans toutes les provinces, les jeunes et surtout les femmes étaient peu sollicités à participer aux instances de prises de décisions socioéconomiques. Les conflits liés aux terroirs, les conflits agriculteurs-éleveurs, les conflits d'opposition à la chefferie traditionnelle, les conflits relatifs à l'extrémisme violent dans ces provinces étaient fréquents.

13. Au regard de ce qui précède, l'objectif du PROPEV et ses 7 produits sont pertinents dans la mesure où ils apportent des réponses appropriées aux besoins réels exprimés par les bénéficiaires lors des

---

<sup>21</sup> Confer Théorie du changement

<sup>22</sup> Enquête de sécurité alimentaire d'urgence (EFSA) dans les départements de la bande sahélienne affectés par les anomalies pluviométriques, juin 2018

<sup>23</sup> Plan provincial de sécurité et de développement du lac -2019

<sup>24</sup> PNUD un seuil de pauvreté élevé

différentes consultations liminaires à sa préparation. En équipant et en formant les femmes et les jeunes aux techniques de production, de transformation et de commercialisation de produits agropastoraux et halieutiques, en finançant (Revolving Fund) leurs activités agro-pastorales, halieutiques et génératrices de revenus, en les formant à l'identification des signes de la radicalisation et au système d'alerte précoce, en construisant des infrastructures socio-économiques et des centres de formation dans les provinces concernées le programme a apporté des solutions adaptées aux besoins réels des bénéficiaires .

14. Cette pertinence est renforcée par le fait que toutes les interventions du PROPEV n'ont pas été des initiatives imposées, mais le résultat des besoins réellement exprimés par les bénéficiaires. En effet, l'approche participative a été adoptée par l'équipe de mise en œuvre du programme. De plus, ces résultats sont pertinents parce qu'ils sont en concordance avec les objectifs des plateformes multifonctionnelles et des groupements bénéficiaires « le développement socioéconomique des groupements membres et de leurs adhérents »<sup>25</sup> constitués des élèves, agropasteurs, des pêcheurs.

**PERT 2 :** Le PROPEV a proposé des réponses appropriées aux causes structurelles, sous-jacentes et fondamentales de l'extrémisme violent et les activités mises en œuvre ont dans une certaine mesure répondu aux besoins des bénéficiaires nonobstant la catégorie à laquelle ils appartiennent.

**Photo 2:** focus group avec des lauréats du centre de formation en couture (construit par le PNUD) de Doba



Auteur : consultants

<sup>25</sup> Statut des plateformes et des groupements

## 6.2. Efficacité

### Questions évaluatives (QE) relatives à l'efficacité :

7. Analyser les modalités de mise en œuvre des approches communautaires ;
8. Analyser la qualité de gestion du programme sur l'ensemble du projet ;
9. Mettre en évidence les actions/activités mises en œuvre dans le cadre du projet pour atteindre les résultats escomptés ;
10. Analyser les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats en lien avec les objectifs globaux du projet en faisant ressortir les forces et les faiblesses ;
11. Passer en revue l'efficacité des mécanismes de coordination et de suivi pour s'assurer de l'atteinte des résultats ;
12. Analyser l'approche genre du projet

Photo 3: Mosaïque de plaques de visibilité du PROPEV



Auteurs : consultants

### QE7 : Analyser les modalités de mise en œuvre des approches communautaires

15. La mise en œuvre a été centrée sur un dispositif communautaire avec un focus sur les groupements faitières et/ou associations professionnelles existant dans les localités ciblées. La CELIAF, partenaire de mise en œuvre du PNUD dans le cadre du PROPEV a été chargée de structurer ces organisations ou groupements. De l'exploitation documentaire, des entretiens et groupes de discussion, il ressort que dans toutes les provinces couvertes par le PROPEV, les groupements ont été les principaux bénéficiaires des interventions du programmes que ce soit dans les infrastructures, les équipements ou le renforcement de capacité.

16. Au plan organisationnel, les groupements sont dirigés par des bureaux exécutifs<sup>26</sup> aux effectifs parfois pléthoriques dont le travail est globalement apprécié par les membres des associations affiliées aux groupements. La plupart de ces groupements était fonctionnel au passage de l'équipe d'évaluation. Le PROPEV a appuyé ou redynamisé 29 groupements dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis et 11 groupements dans les provinces du Logone Oriental et Moyen Chari. La liste des groupements actifs dans ces quatre provinces est consignée en annexe 2 du rapport.

#### **EFFICA 1 :**

La mise en œuvre du projet avec l'approche communautaire au travers de la structuration et de la redynamisation des groupements/associations a été efficace et a permis d'atteindre des résultats satisfaisants.

#### **QE8. Analyser la qualité de gestion du programme sur l'ensemble du projet**

17. Le PROPEV a été formulé dans un contexte où plusieurs intervenant travaillaient dans la lutte contre l'extrémisme violent cependant sans cadre programmatique national reconnu fédérateur. Selon le Prodoc, au plan institutionnel les arrangements faisaient du PROPEV un programme du Gouvernement du Tchad soutenu par le PNUD, les Partenaire Techniques et Financiers gagnés par ses objectifs. Le PROPEV se devait d'avoir une collaboration étroite avec les agences du SNU et les ONGs opérant dans le domaine de l'extrémisme violent et ayant des unités opérationnelles sur le terrain pour assurer une meilleure exécution et un suivi rapproché des activités. L'effectivité de ce dispositif institutionnel n'a été que partiellement observée par l'équipe d'évaluation.

18. Le Gouvernement à travers la cellule de coordination du G5 Sahel devait contribuer à la mise en œuvre du programme. Le PNUD quant à lui devait assurer la mise à disposition des expertises, appuyer au plan technique la mise en œuvre et veiller à la mise en place d'un schéma de relève de l'Unité de Gestion du Programme (UGP). Sous la tutelle du MEPD, la modalité d'exécution de la première phase du Programme devait être « DIM<sup>27</sup> » et pour la seconde phase « NIM<sup>28</sup> ». Cependant ces arrangements institutionnels de gestion n'ont pas été respectés et le passage en mode NIM n'a pas eu lieu<sup>29</sup>.

19. Au plan organisationnel, il avait été prévu pour le PROPEV un organigramme hiérarchique et fonctionnel avec plusieurs structures et postes techniques au nombre desquels on peut citer : le Comité de Pilotage (COFIL), le Comité Technique de Suivi (CST) et l'Unité de Coordination du Programme (UGP) composé de personnel opérationnel du Programme (Coordonnateur, Expert M&E, Coordonnateurs terrain, Administration/finance et logistique, chauffeurs ...). Le maintien de la mise en œuvre du programme avec la modalité DIM n'a pas permis le respect de cet organigramme. Aussi au moment de l'évaluation, la seule entité existante de l'organigramme est le COFIL. L'organigramme du PROPEV prévu dans le Prodoc n'a pas été mis en place.

<sup>26</sup> Le bureau exécutif est composé de 12 membres venant des associations qui forment le groupement (1 présidente, 1 vice-présidente, 1 secrétaire générale, 1ère secrétaire générale adjointe, une 2<sup>e</sup> secrétaire générale adjointe, 1 trésorière générale, 1 trésorière générale adjointe, 1 commissaire au compte, 1 commissaire au compte adjointe, 5 conseillères).

<sup>27</sup> Direct Implementation. Selon le compte rendu du COFIL du 17 juillet 2018, le PNUD devait mettre en œuvre le programme sous cette modalité pour la première année puis passer la main à la partie nationale (mode NIM).

<sup>28</sup> National Implementation

<sup>29</sup> Les raisons du maintien des mécanismes DIM sont expliquées dans la section de la durabilité du Programme

20. Malgré la mise en œuvre partielle de l'organigramme du programme, l'équipe d'évaluation a observé la tenue à fréquence plus ou moins régulière du COPIL. Ainsi, durant la période 2018-2019, deux réunions du COPIL se sont tenues. Les comptes rendus de ces réunions montrent que le COPIL s'est essentiellement penché sur le cadre de résultats du programme et a validé les plans de travail annuel du programme. Faute d'évidence, il est difficile pour l'équipe d'évaluation d'apprécier le suivi des recommandations des différents COPIL. En outre, malgré les difficultés à mobiliser les fonds, aucune rencontre du COPIL n'a revu le cadre de résultats<sup>30</sup> du programme afin qu'il soit cohérent avec les fonds mobilisés.

21. Contrairement aux standards en matière de document programmatique, le Prodoc du PROPEV n'a prévu aucun mécanisme de Suivi-évaluation. L'équipe d'évaluation a observé au sortir des entretiens avec les staffs du PNUD en charge de la mise en œuvre du PROPEV qu'aucune ressource/poste n'est dédiée au suivi et évaluation des indicateurs du PROPEV. Cette absence de M&E au sein de l'équipe PROPEV au PNUD a pour effet sur la gestion du programme l'absence de rapport de monitoring, l'absence de statistiques compilées sur les indicateurs du programme et des rapports des partenaires de mise en œuvre aux données quantitatives surestimées.

Toutefois, le PNUD a entièrement renouvelé son équipe en charge du PROPEV après la première année de mise en œuvre. Il ressort des entretiens avec les parties prenantes que les efforts de la nouvelle équipe pour améliorer la qualité de la gestion du programme sont satisfaisants. Cependant, le dispositif d'encadrement de proximité des bénéficiaires reste peu efficace faute de staff de proximité comme prévu dans les arrangements institutionnels (confer paragraphe 17).

22. Au plan de la communication, malgré la présence de plaques de visibilité, il ressort des entretiens que les parties prenantes rencontrées ainsi que les populations bénéficiaires ont une connaissance insuffisante du PROPEV. La communication du programme est asymétrique entre le PNUD et ses partenaires et entre les partenaires et les bénéficiaires

#### **EFFICA 2 :**

Les arrangements de gestion prévus dans les documents programme n'ont pas été totalement respectés. Cette situation a eu des répercussions négatives sur le dispositif organisationnel du projet, le mécanisme de suivi-évaluation la performance de la mise en œuvre du programme.

#### **QE9. Mettre en évidence les actions/activités mises en œuvre dans le cadre du projet pour atteindre les résultats escomptés ;**

23. Le système de reporting des activités du PROPEV par le PNUD a été basé sur les financements reçus dont les trois principaux sont les fonds JSB, GIPS et EDRCR. L'équipe d'évaluation a constaté que l'encrage des activités de ces trois fonds sur les activités prévues dans le cadre de résultats du PROPEV est peu évidente. En outre, l'exploitation documentaire des rapports de ces trois fonds sur la période 2018-2019 fait état d'une similitude d'activités (ou doublons) ce qui rend également peu évidente l'exploitation des données statistiques sur les activités et par conséquent sur les indicateurs prévus dans le cadre de résultats du programme faute de compilation globale à l'échelle

---

<sup>30</sup> Design & Appraisal Stage Quality Assurance Report (PQA) réalisé en janvier 2018 avait déjà recommandé la révision du cadre de résultat du PROPEV par le premier COPIL. Cette recommandation n'a pas été appliquée.

du PROPEV. Il est donc objectivement impossible d'estimer le taux de réalisation des interventions du PROPEV. Aussi l'équipe d'évaluation a décidé de conduire son analyse à l'échelle des résultats et non des activités du PROPEV.

24. De manière globale, sur la période évaluative (2018-2019), 4 produits sur 7 du PROPEV ont été partiellement réalisés (trame de fond verte) comme le présente le tableau ci-dessous :

**Tableau 6: niveau de réalisation des produits du PROPEV (Vert=réalisation partielle et Rouge=aucune de mise en œuvre)**

PRODUITS ESCOMPTEES	SOUS-PRODUITS	Mise en œuvre
<b>Produit 1</b> : Le cadre légal et institutionnel est capable de répondre à l'extrémisme violent dans le respect des principes fondamentaux des droits de l'Homme	<b>Sous-Produit 1.1.</b> : Les capacités et les compétences des acteurs de la chaîne pénale en matière de lutte contre l'extrémisme violent sont renforcées.	
	<b>Sous-Produit 1.2.</b> : Un dispositif sécuritaire coordonné et efficace dans les zones à risque	
<b>Produit 2</b> : Les communautés, forces de l'ordre, autorités locales, société civile participent efficacement à la gestion des frontières et au contrôle de la mobilité des migrants clandestins	<b>Sous-Produit 2.1.</b> : Une présence effective de l'Etat dans les zones à risque et une meilleure gestion des frontières	
	<b>Sous-Produit 2.2.</b> : Une migration régulée et contrôlée	
<b>Produit 3</b> : Les femmes s'organisent et s'impliquent activement dans la prévention et la réponse à l'extrémisme violent dans les communautés	<b>Sous-Produit 3.1.</b> : Les femmes ont une capacité accrue dans la prévention de l'extrémisme violent	
	<b>Sous-Produit 3.2.</b> : Les femmes sont encadrées et autonomisées	
	<b>Sous-Produit 3.3.</b> Les femmes sont engagées dans la prévention de l'extrémisme violent	
<b>Produit 4</b> : Les personnes associées aux violences extrémistes se désengagent de groupes extrémistes et sont réintégrées dans les communautés	<b>Sous-Produit 4.1.</b> : Les personnes associées au Boko-Haram se désengagent de l'extrémisme violent	
	<b>Sous-Produit 4.2.</b> : Les personnes associées au Boko-Haram bénéficient d'une prise en charge psychosociale en vue d'une réintégration sociale effective	
	<b>Sous-produit 4.3</b> : les personnes associées au boko-haram bénéficient d'une réintégration économique	
	<b>Sous-produit 4.4</b> : un cadre juridique relatif au désengagement des personnes anciennement associées aux groupes extrémistes est mis en place	
<b>Produit 5</b> : Les acteurs des médias et les communautés locales sont capables de contrer la propagande narrative de l'extrémisme violent	<b>Sous-Produit 5.1.</b> : Les capacités des acteurs des médias et de la communication dans l'usage des TIC, la gestion et diffusion d'informations relatives à l'extrémisme violent sont renforcées.	
	<b>Sous-Produit 5.2.</b> : Les contre-discours sur l'extrémisme violent sont élaborés et diffusés	
	<b>Sous-Produit 5.3.</b> : Les activités de communication pour le développement (C4D) sont organisées	
<b>Produit 6</b> : Les communautés, les jeunes et les femmes en particulier réduisent leur vulnérabilité à la radicalisation et l'extrémisme violent		
<b>Produit 7</b> : Les institutions communautaires, religieuses et la société civile sont résilientes aux effets de l'extrémisme violent.	<b>Sous-produit 7.1</b> : les capacités des acteurs communautaires dans l'alerte précoce de la radicalisation et l'extrémisme violent sont renforcées	
	<b>Sous-Produit 7.2.</b> : Une participation citoyenne à la gouvernance et au développement local accrue	
	<b>Sous-Produit 7.3.</b> : Les observatoires régionaux et locaux sont effectivement implantés et dynamisés	
	<b>Sous-Produit 7.4.</b> : Une implication effective des leaders religieux et des institutions d'éducation non-formelle.	

Source : Prodoc et entretiens

25. Pour le **produit 1**, la relecture et la mise en cohérence de la Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de lutte contre l'Extrémisme Violent Au Tchad (SNPREV) avec la Stratégie régionale G5 Sahel est en cours. Deux consultants nationaux ont été recrutés pour accompagner le G5 sahel dans cette démarche avec l'appui technique de Partenariat Pour la Paix (P4P)<sup>31</sup>. Il ressort des entretiens avec les partenaires de mise en œuvre que seul un entretien sur les six prévus a pu être réalisé dans le cadre de ce produit.

26. En matière de la réduction de la vulnérabilité socioéconomique des femmes et des jeunes (**Produits 3 et 6**), le PROPEV a travaillé à la construction et à la réhabilitation des infrastructures socio-économiques<sup>32</sup> et au renforcement des capacités des jeunes, femmes (réfugiés, hôtes, déplacés...) en AGR et formations aux petits métiers.

❖ **Ainsi, avec les financements JSB, le PROPEV a :**

- Réhabilité 8 infrastructures socioéconomiques dans la Province du SILA ;
- Construit et équipé 2 centres de formation en couture dans le Logone Oriental et le Moyen Chari (un dans les villes de Sarh et Doba) ;
- Construit 2 hangars et deux magasins dans le marché de Yalnass à Sarh ;
- Construit et équipé deux plateformes multifonctionnelles à Goré (Logone Oriental) et GuidWolo (Moyen Chari)<sup>33</sup> ;
- Engagé les femmes dans des activités économiques augmentant les revenus et l'inclusion sociale ;
- Favorisé l'accès des femmes aux services et produits financiers innovants et adaptés à leur contexte au travers de deux mécanismes : l'octroi de crédits et des dotations à fonds perdus<sup>34</sup>.

❖ **Avec les financements EDRCR, le PROPEV a :**

- Construit et équipé deux plateformes multifonctionnelles dans la province du LAC (Liwa, Bagassola et Bol) ;
- Construit et équipé deux plateformes multifonctionnelles dans la province du Hadjer-Lamis (Mani et Mittériné) ;
- Travaillé à l'amélioration du cadre juridique et institutionnel pour qu'il réponde à l'extrémisme violent conformément aux principes fondamentaux des droits de l'homme ;
- Travaillé à la promotion de l'esprit d'entreprise et de la création d'emplois dans les sous-préfectures accueillant des camps de réfugiés ;

---

<sup>31</sup> Le programme Partenariats pour la Paix (P4P) est un projet de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (l'USAID) qui contribue à la réalisation de l'objectif du Gouvernement américain de réduction de la vulnérabilité à l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest. Ce programme de cinq ans (Septembre 2016-Septembre 2021) travaille avec les parties prenantes aux niveaux régional et national en Afrique de l'Ouest, afin de développer une compréhension commune de l'extrémisme violent dans la région du Sahel. P4P vise également à améliorer la capacité institutionnelle des organisations et des gouvernements à mettre en œuvre des approches de prévention de l'extrémisme violent plus efficaces et coordonnées. À ce stade, le projet appuie le secrétariat permanent du G5 Sahel, le Burkina-Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

<sup>32</sup> Les liste des infrastructures construites/réhabilitées ainsi que les équipements reçus par chacun des groupements bénéficiaires sont consignés en annexes 04

<sup>33</sup> Ces deux plateformes n'étaient pas encore opérationnelles au passage des évaluateurs

<sup>34</sup> Les crédits allaient jusqu'à 150.000 FCFA pour le financement des AGR et les fonds perdus étaient plafonnés à 50.000 FCFA (uniquement dans le LAC et le Hadjer-Lamis)

- Formé les femmes rurales aux techniques de production, transformation et commercialisation de produit agricoles et halieutiques.

❖ **Avec les financements GIBS, le PROPEV<sup>35</sup> a :**

- Réhabilité 05 infrastructures socioéconomiques dans les provinces du LAC et du Hadjer-Lamis
- Financé les activités agro-pastorales rurales
- Organisé, formé et équipé les groupements agricoles et pêcheurs des populations rurales et périurbaines.
- Accorder des micro-crédits dans le Fonds renouvelable aux jeunes garçons et filles.
- Formé les femmes au leadership et à la participation citoyenne aux actions de développement local.
- Créé un réseau d'OSC de femmes impliquées dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent
- Renforcé des capacités d'alerte précoce et de réponse à la radicalisation et à l'EV en faveur des femmes leaders
- Accompagné et soutenu la viabilité organisationnelle et commerciale des activités génératrices de revenus des femmes et assuré leur viabilité institutionnelle et organisationnelle.
- Formations en éducation financière et accompagnement des groupes et coopératives d'activités génératrices de revenus de femmes
- Construit un centre de formation pédagogique en couture pour jeunes filles et garçons dans la ville de Doba dans la région du Logone Oriental.
- Fournir de petites subventions dans le cadre des régimes de fonds renouvelables aux femmes (associations)

27. Pour le **produit 7** les principales réalisations du PROPEV s'articulent autour de la formation aux techniques de prévention de la radicalisation et de l'Extrémisme Violent en renforçant les capacités autorités locales (provinces du Lac et du Hadjer-Lamis) en gestion et résolution des conflits et en équipant ces dernières de matériel logistique (02 Pirogues à moteurs). Dans le même sens, le PROPEV a structuré des comités de vigilance et les a équipés en matériel d'alerte<sup>36</sup>.

**QE10. Analyser les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats en lien avec les objectifs globaux du projet en faisant ressortir les forces et les faiblesses**

28. Le PROPEV est toujours en cours de mise en œuvre et n'est pas achevé. Le niveau de réalisation de ses objectifs est globalement appréciable eu égard au niveau de mobilisation des ressources et aux contraintes liées aux arrangements de gestion. Toutefois, il ressort de l'exploitation documentaire et des entretiens avec les parties prenantes les forces et faiblesses suivantes :

❖ **Forces**

- Mise en œuvre réussie de l'approche participative et communautaire
- Equipe de mise en œuvre actuelle dynamique et motivée
- Gestion des fournisseurs peu contraignante

---

<sup>35</sup> Source : rapport GIPS 218 & 2019

<sup>36</sup> Equipements octroyés au comité de vigilance à Mani : 8 gilets, 8 imperméables, 8 bottes, 2 extincteurs, 88 sifflets, 8 gangs, 8 casques, 8 torches, 12 unités de piles non rechargeables

- Implication des autorités locales dans la mise en œuvre et la supervision des activités
  - Implication des autorités traditionnelles et religieuses dans la mise en œuvre des activités
  - Synergie d'action avec d'autres agences du SNU (HCR, OIM) dans l'identification et le ciblage des bénéficiaires
- **Faiblesses**
    - Insuffisance dans la mobilisation des fonds
    - Absence de bureau de proximité
    - Système d'informations peu performant
    - Absence de données de monitoring / rapport de monitoring
    - Système de reporting du projet basé sur les sources de financement et non sur sa logique d'intervention et sa mise en œuvre globale
    - Asymétrie de communication entre le PNUD et les partenaires et entre les partenaires et les bénéficiaires finaux
    - Insuffisance de communication sur le PROPEV en tant qu'intervention

**QE11. Passer en revue l'efficacité des mécanismes de coordination et de suivi pour s'assurer de l'atteinte des résultats**

29. Comme analysé dans les paragraphes 21 à 22, les mécanismes de coordination et de suivi du PROPEV tels que prévus dans le prodoc n'ont été que partiellement respectés dans la mise en œuvre du programme. Le personnel actuel du portefeuille stabilisation et résilience du PNUD s'occupe de la mise œuvre du programme (via le mécanisme DIM) en respectant les procédures propres au PNUD en matière de gestion de programme. L'équipe d'évaluation estime toutefois que le système de reporting actuel du programme est peu performant.

**EFFICA 3 :**

Le taux de réalisation des produits du PROPEV après deux ans de mise en œuvre est moyennement satisfaisant. Cependant, la quantification de ce niveau de réalisation est peu évidente à cause de l'absence de données/statistiques de monitoring du programme.

**Photo 4: matériel en panne (photo de gauche) et non utilisé (photo de droite) de la plateforme de Bol**



Auteurs : Consultant

### 6.3. Efficience

#### **Questions évaluatives (QE) relatives à l'efficience :**

13. Analyser la synergie développée entre le PNUD et les autres partenaires (Ministère de l'Economie et de la planification du Développement, le G5 Sahel) susceptibles d'apporter plus d'efficience dans la mise en œuvre d'autre part ;
14. Faire une analyse de la relation coût-efficacité-bénéfice en évaluant la relation entre les différentes activités menées, les ressources mises à contribution et les résultats ;
15. Evaluer les outils et les ressources utilisés, la qualité de la gestion, les actions menées par les agences ainsi que la capacité de gestion et d'adaptation des partenaires de mise en œuvre.

Photo 5: Centre de formation en couture construit par le PNUD à Sarh (enceinte de la CELIAF)



Auteurs : consultants

#### **QE13. Analyser la synergie développée entre le PNUD et les autres partenaires (Ministère de l'Economie, de la planification du Développement et de la Coopération Internationale, le G5 Sahel) susceptibles d'apporter plus d'efficience dans la mise en œuvre du PROPEV**

30. Dans le cadre de la mise en œuvre du PROPEV, le PNUD a adopté une approche partenariale qui a été traduite par la signature de plusieurs conventions de collaborations ou partenariat avec les parties prenantes préalablement identifiées. Ainsi, deux types de protocoles ont été signés : un protocole institutionnel avec le Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale (MEPDCI) et deux protocoles de partenariat avec l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) et la Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF).

31. La synergie entre le PNUD et le MEPDCI a présenté des résultats mitigés. Il ressort en effet des entretiens avec les deux parties prenantes l'existence de nombreux points d'attention ou

d'achoppement qui ont émaillé les relations entre les deux institutions (confer efficacité). Aussi, le outre la présidence des COPIL du PPROPEV, le MEPDCI a peu ou pas du tout été impliqué dans la mise en œuvre du PROPEV et ne saurait se prononcer sur l'efficacité de sa gestion. Ce constat est également valable pour la coordination nationale du G5 Sahel.

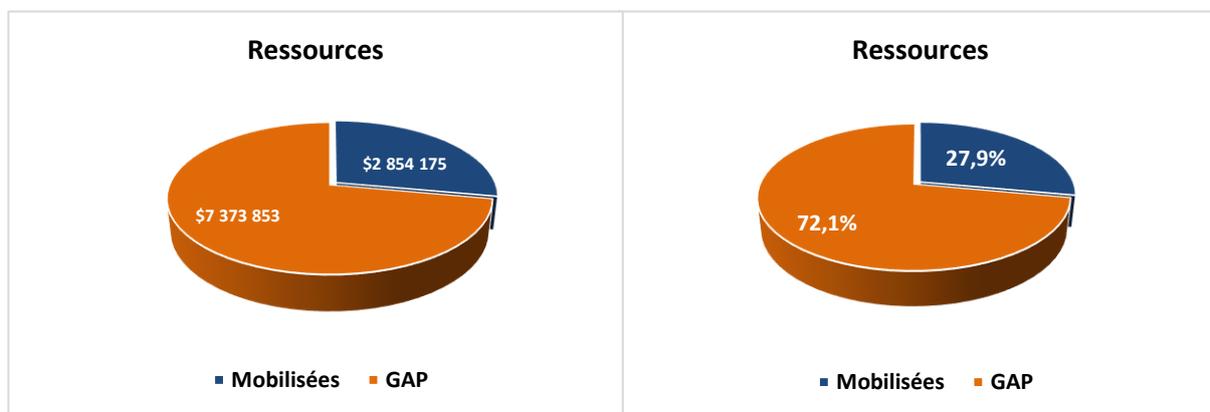
32. Au plan des protocoles de partenariat, la convention PNUD-ANADER a été signée le 29.05.2019 pour une période de 3 mois à partir du 1er juin 2019 avec un montant de \$ 261 134 000. La convention CELIAF - PNUD a été signée le 15.11.2018 pour un montant de FCFA 108 891 936 et pour une période de quatre ans (Janvier 2018 - Décembre 2021). Le plan de travail de l'ANADER a été globalement respecté avec des insuffisances signalées dans certaines localités (Guidi Wolo, Goré) en termes de volume de temps accordé aux différentes formations. Le plan de travail de la CELIAF a également été globalement respecté. L'appréciation de l'efficacité de ces interventions présente des résultats mitigés. En effet, la période contractuelle de 3 mois n'a pas été respectée (cas de l'ANADER) et il est peu aisé pour les consultants de se prononcer sur la qualité de gestion des fonds alloués à l'ANADER et à la CELIAF par le PNUD faute de rapport d'audit de ces derniers et de rapport narratif et financier présentant les interventions de chacune de ces OSC/ONG partenaires sur l'ensemble de leurs interventions dans le programme.

**EFFICI 1** : la synergie développée entre le PNUD et les autres partenaires institutionnels (MEPDCI, G5 Sahel) et opérationnels (CELIAF, ANADER) présente des résultats moyennement satisfaisants sur l'efficacité de la mise en œuvre du PROPEV.

**QE14. Faire une analyse de la relation coût-efficacité-bénéfice en évaluant la relation entre les différentes activités menées, les ressources mises à contribution et les résultats**

33. Dans l'ensemble, les ressources financières disponibles du PNUD dans le cadre du PROPEV n'étaient pas à la mesure du niveau de besoins, comme l'attestent les déficits de financement. Les financements mobilisés pour atteindre les produits du PROPEV sont de 2 854 175 \$ sur 10 228 000 \$, soit sensiblement 28% de taux de mobilisation en valeur relative. La capacité de mobilisation de fonds du PNUD dans le cadre du PROPEV a donc été insuffisante.

**Diagramme 1 : taux de mobilisation des ressources financières du PROPEV**



Source : données financières du PROPEV

34. Le bureau a été accompagné par plusieurs partenaires financiers dans le programme. Ainsi, dans le cadre du PROPEV, 2 854 175 \$ ont été mobilisés durant la période 2018-2019.

35. En effectuant une désagrégation des fonds mobilisés dans le cadre du PROPEV par pilier d'intervention, il a été observé une utilisation satisfaisante des fonds mobilisés avec des proportions d'utilisation quelquefois supérieures à 100%. De manière globale, le taux d'utilisation des ressources mobilisés du PROPEV est de 96%<sup>37</sup>. Au niveau des piliers dont la mise en œuvre a été entamée, le taux d'utilisation des fonds ainsi que leur poids sur les fonds mobilisés sont résumés dans tableau ci-dessous.

**Tableau 7: mobilisation et exécution des ressources en fonction des piliers du PROPEV**

PILIER	Approuvé	Dépensé	Ecart	Tx Utilisation	Poids sur Mob
Pilier I : Renforcement du cadre légal	\$ 412 009,00	\$ 331 213,00	\$ 80 796,00	80,4%	12,0%
Pilier III : Lutte contre l'extrémisme violent	\$ 264 005,00	\$ 464 992,00	\$ -200 987,00	176,1%	16,9%
Pilier VI : Réduction de la vulnérabilité socio-économique	\$ 960 069,00	\$ 1 074 958,00	\$ -114 889,00	112,0%	39,0%
Pilier VII : Organisation des femmes	\$ 201 776,00	\$ 94 805,00	\$ 106 971,00	47,0%	3,4%
Gestion et coordination	\$ 1 016 316,00	\$ 790 358,00	\$ 225 958,00	77,8%	28,7%
<b>Total</b>	<b>\$ 2 854 175,00</b>	<b>\$ 2 756 326,00</b>	<b>\$ 97 849,00</b>	<b>96,6%</b>	<b>100,0%</b>

Sources : données financières du PROPEV

36. Le PNUD a géré avec efficacité les fonds reçus dans le cadre du PROPEV pour la période 2018-2019. Dans l'ensemble, une proportion relativement insuffisante des fonds mobilisées (28%) a été utilisée à 96% pour réaliser tout ou partie des activités prévues pour 4 des sept piliers du programme.

37. Les allocations budgétaires ont été faites en fonction des besoins en financement dans les différents piliers. Des efforts considérables ont été fournis pour pallier l'insuffisance de fonds mobilisés dans les piliers III et VI. Des efforts pour optimiser les coûts de mise en œuvre du PROPEV ont été effectués. Un accent a été mis sur la mutualisation des coûts avec d'autres projets/programmes du PNUD en l'occurrence le projet Stabilisation afin d'optimiser les interventions et missions terrain. Des synergies ont donc été créées entre les activités du PROPEV et celles d'autres interventions du PNUD dans les provinces ciblées.

38. Il est peu aisé de calculer des ratios coût-efficacité-bénéfice compte tenu de l'insuffisance d'informations sur les activités menées dans chaque produit, de l'absence des évidences documentaires sur le descriptif des activités réalisées dans chaque province conformément au Prodoc du PROPEV.

**EFFICI 2 : malgré une mobilisation des fonds relativement insuffisante, la gestion des ressources financières du PROPEV a été satisfaisante eu égard aux produits mis en œuvre durant la période 2018-2019**

**QE15. Evaluer les outils et les ressources utilisés, la qualité de la gestion, les actions menées par les agences ainsi que la capacité de gestion et d'adaptation des partenaires de mise en œuvre.**

39. Les ressources humaines ont non seulement été insuffisantes mais aussi réparties de façon peu optimale dans les zones d'intervention relatives au PROPEV. De manière globale, 5 personnels du PNUD ont été impliqués dans les interventions du PROPEV. Toutefois, la répartition de ce personnel

<sup>37</sup> Une estimation faite sur la base des piliers mis en œuvre

n'a pas été faite de façon à couvrir toutes les provinces d'intervention du PROPEV. En effet, l'équipe d'évaluation a observé que tout le personnel PNUD dédié au PROPEV est basé au bureau pays ; il n'y a pas de personnel de proximité en province dans le cadre du PROPEV. Compte tenu de l'étendue des zones d'intervention (5 provinces) et de la disparité géographique de ces provinces par rapport à N'Djaména, il est peu aisé pour le personnel du PROPEV de faire un excellent suivi des interventions.

40. En outre il est ressorti lors des entretiens que ledit personnel ne travaille pas uniquement dans le PROPEV. Il intervient également dans le cadre d'autres interventions internes au PNUD. Le personnel est donc en sous-effectif eu égard à la charge de travail exigée pour une mise en œuvre performante d'un programme ambitieux tel le PROPEV.

41. Selon les entretiens avec les partenaires du PNUD, le déploiement des ressources humaines suffisantes (en termes de quantité) et adéquates (en termes de qualité) dans les zones d'intervention du PROPEV nécessite une réflexion à temps réel à cause de la situation de vulnérabilité permanente des populations ciblées par le PROPEV. Les OSC partenaires (CELIAF/ANADER) présentes sur le terrain ne se n'ont pas suffisamment de moyen (humain, matériel et financier) pour appuyer le PNUD dans le suivi continu des interventions du PROPEV.

42. Le PNUD a mis en place un mécanisme de passation des marchés avec des procédures de mise en concurrence transparentes des différentes entreprises soumissionnaires. Ce mécanisme de passation des marchés a été satisfaisant dans le cadre du PROPEV. L'équipe d'évaluation a observé durant l'exploitation des documents un excellent archivage du système d'attribution des Marchés du PROPEV. Toutefois, des entretiens avec les parties prenantes au niveau local, il ressort que ces dernières déplorent l'ultracentralisation des mécanismes de passation des marchés au niveau central (bureau pays) entraînant ainsi la non-participation des institutions locales telles les communes (qui parfois sont bénéficiaires des interventions) et la faible participation des entreprises implantées dans les provinces hors N'Djaména. En effet, une implication des autorités locales dans les procédures de passation de marché favoriserait le suivi des infrastructures. Il ressort des entretiens qu'il a été difficile voire impossible pour les bénéficiaires de faire le suivi du service après-vente des équipements reçus car les fournisseurs ont été sélectionnés à N'Djaména.

43. Des entretiens avec les entreprises adjudicataires des marchés il est ressorti que les procédures de passation des marchés du PROPEV sont globalement satisfaisantes. La mise à disposition des financements pour réaliser les prestations a toujours été faite dans des délais raisonnables. Cependant, les délais d'attente avant attribution sont assez longs et les délais d'exécution ont été assez courts et contraignants pour les entreprises au regard de la distance qui sépare N'Djaména des différentes localités d'implantation des infrastructures. L'option choisie de ne pas sélectionner les entreprises au niveau local/provincial pour la construction des infrastructures n'a pas permis une érection efficiente des infrastructures et de nombreux retard ont été observés sur l'exécution.

**EFFICI 3** : la gestion des ressources humaines a été peu efficiente. Des efforts ont toutefois été faits pour assurer la réalisation de toutes les activités du programme malgré les contraintes liées au mécanisme de passation de marché et au nombre restreint de partenaires de mise en œuvre.

## 6.4. Effets

### **Questions évaluatives (QE) relatives aux effets :**

16. Les résultats obtenus par le projet au niveau produit ont-ils permis d'atteindre les effets escomptés ? Et quels progrès ont été réalisés au niveau des effets ?
17. En quoi les résultats du projet contribueront-ils à améliorer la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?
18. En quoi les résultats du projet, en termes de renforcement des capacités des acteurs communautaires, contribueront-ils à améliorer le renforcement des mécanismes communautaires de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?
19. En quoi la contribution du projet améliore-t-elle l'inclusion sociale et économique des femmes, jeunes filles et garçons ? Le projet contribue-t-il à préserver la dignité de ces personnes dans ses domaines d'intervention ?
20. Le projet contribue-t-il à réduire la vulnérabilité des populations cibles et à renforcer leurs capacités de résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?
21. Quels sont les autres effets engendrés par l'appui du projet ?
22. Quels sont les résultats et effets à mi-parcours spécifiques atteints pour les femmes, jeunes filles, jeunes hommes, personnes victimes des attaques de Boko Haram, retournés/refugiés/personnes en situation de déplacement ?

**Photo 6: Mobilisation Communautaire des femmes et jeunes filles bénéficiaires de la plateforme à Guid Wolo**



**Auteurs : consultants**

44. L'analyse des effets du PROPEV dans le cadre de son évaluation à mi-parcours est un exercice délicat dans la mesure où la mise en œuvre du PROPEV est en cours avec à peine 4 produits partiellement atteints sur 7 prévus. En outre, certaines infrastructures implantées par le programme et à fort impact sur les bénéficiaires ne sont pas encore fonctionnelles. C'est le cas des PFMF de Guid Wolo et de Goré. Les constats et conclusions sur les effets sont donc la perception qu'ont les populations

bénéficiaires et des autorités rencontrées sur les effets induits du PROPEV ainsi que de certaines déductions analytiques des consultants.

**QE16. Les résultats obtenus par le projet au niveau produit ont-ils permis d'atteindre les effets escomptés ? Quels progrès ont été réalisés au niveau des effets ?**

45. La construction des infrastructures socioéconomiques au profit des femmes membres des plateformes multifonctionnelles (PFMF) des provinces couvertes par le PROPEV, la mise à disposition des intrants agricoles et halieutiques, des équipements, des micros crédits aux femmes et jeunes filles de Bol, Bagasola, Mani, Mittériné, d'appuis financier accordé aux femmes de Mani centre, Mani Kossam, Bol, et le renforcement des capacités (femmes, jeunes filles et garçons) ont permis aux bénéficiaires d'avoir les moyens de subsistance et d'améliorer leurs conditions de vie. Il ressort des discussions de groupe avec les bénéficiaires directs de Hadjer-Lamis et Bol que grâce aux appuis du PROPEV, ils sont financièrement autonomes et arrivent à participer aux dépenses de leur ménage pour les uns et à scolariser leurs enfants pour les autres.

46. La mise à disposition d'intrants agricoles et halieutiques, la valorisation des nouvelles techniques de production agricole et halieutique ainsi que la valorisation des techniques de transformation des produits locaux ont contribué à l'amélioration des revenus des ménages bénéficiaires. Il ressort des discussions que les associations et les groupements membres des PFMF redynamisées et formées ont amélioré la gestion des récoltes par une mise en stock d'une proportion réservée à la période de soudure et aux semences. Le renforcement des capacités des bénéficiaires sur les techniques de transformation des produits locaux et les techniques de séchage et de fumage de poissons leur ont permis de réduire la perte des produits périssables (tomate, patate, oignon, poisson frais etc.).

47. La redynamisation des structures socioéconomiques par le PROPEV a fait naître une synergie d'actions entre les associations et groupements féminins et/ou mixtes autour des plateformes multifonctionnelles (PFMF). Les COGES de certaines PFMF ont mobilisé des recettes au moyen de la location des tricycles (cas de Guid Wolo, Gore) et des moulins (Liwa). Ces recettes sont distribuées aux membres des groupements affiliés sous forme de prêts ; ce qui a eu pour effet induit l'effectivité d'un système incitatif de micro finance locale autour des COGES.

**QE17. En quoi les résultats du projet contribueront-ils à améliorer la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?**

48. En mettant à disposition les moyens de production, les AGR (maraichage, couture, petit commerce etc.), les micros-crédits, les appuis financiers à fonds perdus dont les montants variaient de 50 000 F CFA à 130 000 F CFA (provinces du Lac et d'Hadjer-Lamis) et en renforçant les capacités productives et organisationnelles des bénéficiaires, le projet a lancé la base de l'autonomisation de ces derniers. L'effectivité de cette autonomie financière sera plus perceptible avec le temps. Toutefois il ressort des focus groupes que l'appui financier du programme a amélioré leur situation économique.

49. Par ailleurs, il ressort de l'entretien avec les autorités administratives de la province du LAC que l'organisation du dialogue civilo-militaire a rapproché les différentes couches sociales autour de la question de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Ce rapprochement a fait naître une synergie

d'action entre les autorités administratives, traditionnelles et les communautés qui se sont pleinement investis dans la sensibilisation de proximité contre les méfaits de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Les actions concertées de ces différents acteurs ont entraîné un éveil de conscience général au sein des communautés touchées par le phénomène de radicalisation au point où les deux dernières années aucun cas de radicalisation n'a été signalé dans la province du Lac.

**QE18. En quoi les résultats du projet, en termes de renforcement des capacités des acteurs communautaires, contribueront-ils à améliorer le renforcement des mécanismes communautaires de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?**

50. La redynamisation et le renforcement des comités de vigilance et des comités de gestion des conflits dans la province du Lac ont amélioré les mécanismes communautaires de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. En date de l'évaluation, le système de sécurité s'est renforcé et implique à la fois les communautés y compris les femmes et les jeunes et les autorités traditionnelles, militaires et administratives surtout les jours de pointe (marchés hebdomadaires et la grande prière du vendredi). Le PROPEV a outillé ces structures de prévention de la radicalisation et de gestion des conflits intercommunautaires et a initié un travail collaboratif entre le corps militaire et les comités de vigilance tant dans les activités de conscientisation que celles de sécurisation favorisant ainsi la déradicalisation.

**QE19. En quoi la contribution du projet améliore-t-elle l'inclusion sociale et économique des femmes, jeunes filles et garçons ? Le projet contribue-t-il à préserver la dignité de ces personnes dans ses domaines d'intervention ?**

51. La construction des centres de formation et l'apprentissage des petits métiers (couture, mécanique auto et engins à deux roues, la pêche) au profit des jeunes filles et garçons dans les provinces du Sud et du Hadjer-Lamis ont eu des résultats prometteurs notamment l'insertion des femmes, jeunes filles et garçons dans le monde professionnel. A titre d'exemple, les filles mères de l'association Mahada dans le Hadjer-Lamis qui ont bénéficié de la formation en couture et ont été dotées de kits de couture jouissent des acquis du projet qui ont permis de rendre ces filles financièrement indépendantes ; les interventions du PROPEV ont réussi à préserver leur dignité et à les réinsérer dans leur société.

**QE20. Le projet contribue-t-il à réduire la vulnérabilité des populations cibles et à renforcer leurs capacités de résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?**

52. L'encadrement et la mise à disposition des équipements et moyens de production aux bénéficiaires par le PROPEV ont favorisé l'émergence d'un leadership féminin au sein des PFMF des provinces du Lac et de Hadjer-Lamis. En effet, l'insertion socioéconomique des vulnérables (femmes, jeunes filles et garçons) a contribué à la réduction leur résilience et vulnérabilité face à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Il ressort des groupes de discussion que ces femmes et jeunes bénéficiaires du projet participent activement à la vie associative et communautaire et prennent part activement aux actions de sensibilisation contre la radicalisation et l'extrémisme violent. A Miterriné par exemple, le dynamisme PFMF et des comités de vigilance a prévalu aux femmes et jeunes le respect de toute la communauté et leur voix compte lors des assemblées générales villageoises (AGV).

**QE21. Quels sont les autres effets engendrés par l'appui du projet ?**

53. Outre le système incitatif de micro finance locale autour des COGES et la réduction de la vulnérabilité par l'amélioration de la résilience des populations bénéficiaires, le principal autre effet engendrés par les interventions du PROPEV est la vente à prix concertés des produits agricole et halieutique des associations et groupements membre des PFMF. Cette vente à prix concerté contribue relativement à l'amélioration des revenus des membres des groupements affiliés au PTMF. Le renforcement des capacités des bénéficiaires sur les techniques de transformation des produits locaux et les techniques de séchage et de fumage de poissons leur ont permis de réduire la perte des produits périssables (tomate, patate, oignon, poisson frais etc.).

**QE22. Quels sont les résultats et effets à mi-parcours spécifiques atteints pour les femmes, jeunes filles, jeunes hommes, personnes victimes des attaques de Boko Haram, retournés / réfugiés / personnes en situation de déplacement ?**

54. L'orientation des appuis du PROPEV vers les groupes vulnérables leur a permis de développer les AGR, les petits métiers et de s'insérer dans la vie active. Toutefois les effets induits à mi-parcours du PROPEV sur ces groupes spécifiques sont peu visibles et l'équipe d'évaluation n'a pas rassemblé des évidences furent-ils perceptuels pour ces groupes spécifiques.

**EFFE 1.** Les effets du PROPEV sur la résilience des populations sont relativement visibles au regard de la mise en œuvre récente du programme. Toutefois, leur incidence sur la prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent reste peu perceptible.

**EFFE 2.** Une amorce de mécanisme local de lutte contre l'extrémisme violent est observée dans les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis au travers des comités de vigilance et des comités de gestion des conflits. Toutefois, une meilleure appréciation des effets de ces dynamiques locales se fera de manière rétrospective.

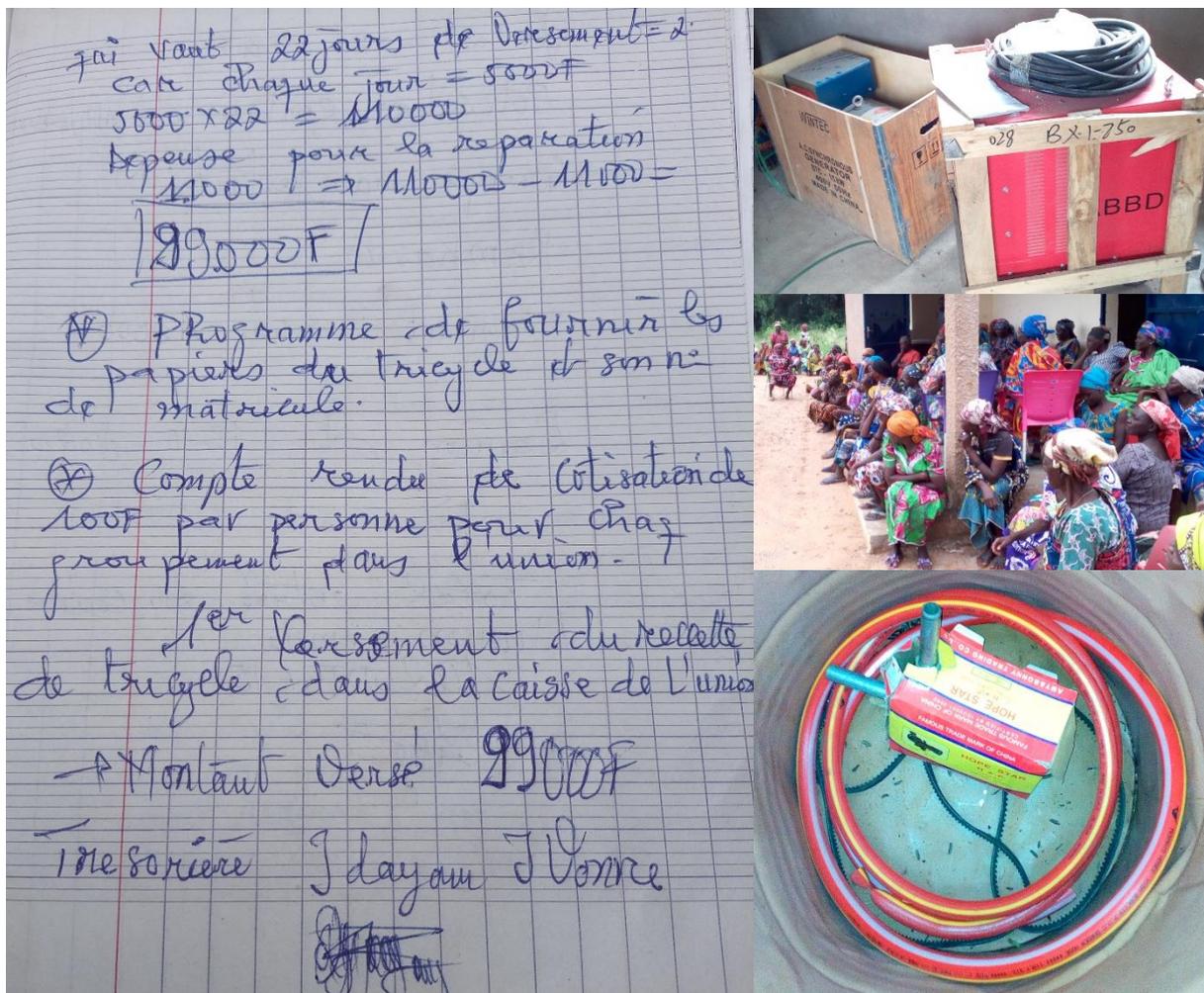
**EFFE 3.** Les effets induits du PROPEV sur les groupes spécifiques sont peu visibles en matière prévention de la radicalisation et lutte contre l'extrémisme violent.

## 6.5. Durabilité

### Questions évaluatives (QE) relatives aux effets :

23. Examiner les mécanismes et outils mis en place ainsi que les actions entreprises pour assurer l'appropriation des acquis du projet par les autorités locales, les services techniques déconcentrés et les bénéficiaires ;
24. Examiner les actions entreprises pour la pérennisation des interventions : les effets bénéfiques du projet vont-ils persister après la cessation des apports extérieurs et en particulier des apports du projet ? Dans quelle mesure les effets induits peuvent-ils perdurer ? Et sous quelle forme ?
25. Le projet prépare-t-il un transfert de compétences auprès d'acteurs institutionnels ou locaux en vue d'assurer la durabilité des actions ?
26. Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets induits ?

Photo 7: Mosaïque de photos traduisant la dynamique du COGES de Guid Wolo



Auteurs : consultants

**QE23. Examiner les mécanismes et outils mis en place ainsi que les actions entreprises pour assurer l'appropriation des acquis du projet par les autorités locales, les services techniques déconcentrés et les bénéficiaires**

55. Les parties prenantes (étatiques et OSC) rencontrées avaient peu de connaissances sur le PROPEV mais une connaissance satisfaisante de sa mise en œuvre avec le label PNUD. Par contre les organisations paysannes des zones d'intervention du PROPEV ont compris l'importance des interventions du PNUD dans l'amélioration de leurs conditions de vie mais ne semblent pas maîtriser la dimension de la prévention de l'extrémisme violent, thématique principale du PROPEV. L'équipe d'évaluation a observé au sortir des entretiens avec les autorités locales une implication insuffisante de ces dernières dans la mise en œuvre du programme. Toutefois, les mairies de Goré et Sarh ont joué un rôle important respectivement dans la résolution du conflit de propriété de la PFMF (Goré) et dans la collecte et la gestion des recettes des Hangars et magasins du marché YALNAS (Sarh).

56. Dans le but de soutenir le travail des autorités locales dans la lutte contre l'extrémisme violent, le PROPEV a appuyé au plan organisationnel et financier et a doté les comités de vigilance en moyens logistiques (2 bateaux) pour faciliter la navigation aux services de sécurité des provinces Lac et du Hadjer-Lamis). Toutefois, le manque d'appuis financiers à ces comités de vigilances peut jouer sur l'engagement des volontaires des membres desdits comités et affecter ainsi la pérennisation de l'intervention du PROPEV.

57. Les produits du PROPEV nécessitant une pleine participation de la partie gouvernementale n'ont pas connu un début de mise en œuvre. La partie gouvernementale au niveau ou central ne s'étant pas suffisamment impliquée dans la mise en œuvre des interventions du PROPEV. Au niveau des provinces, les STD sont également peu impliqués dans le fonctionnement des structures mises en œuvre par le PROPEV dans les localités, il est peu aisé d'apprécier le niveau d'appropriation et de transfert des acquis du PROPEV par les services déconcentrés de l'Etat des zones d'intervention du programme.

58. L'appropriation par les populations des localités du programme est relativement importante. Il ressort des entretiens que les COGES des PFMF ont démontré leur appropriation des aspects résilience du PROPEV bien que le nom PNUD fasse ombre au nom du PROPEV. L'appropriation des interventions par les bénéficiaires des PFMF est traduite par un système performant de cotisations dans les localités de GUIDWOLO dans le Moyen Chari et ceux du Hadjer-Lamis une synergie d'intervention entre les groupements membres des plateformes. Pour ce qui est du cas de GUIDWOLO, les femmes des huit (8) groupements que compte le village ont mis en place des cotisations pour acquérir les pièces manquantes des équipements fournis par le PROPEV, ce qui démontre à suffisance leur engagement à s'approprier les structures et les équipements reçus dans le cadre du PROPEV. Pour renflouer ses caisses et en guise d'appropriation, le COGES de GUIDWOLO a mis en circulation les tricycles fournis par le PROPEV et avait déjà dans cette dynamique mobilisé au passage de l'équipe d'évaluation 218 000 F CFA. Cette somme d'argent a servi à l'achat des pièces pour la mise en route de leur PFMF<sup>38</sup>.

---

<sup>38</sup> Le COGES de Guid Wolo n'a pas reçu toutes les pièces nécessaires à la mise en marche de tous les moulins et équipements de la plate-forme multifonctionnelle

**DURA 1 :** L'appropriation des acquis du projet par les autorités locales, les services techniques déconcentrés est globalement peu perceptible tandis que l'appropriation des acquis du PROPEV par les bénéficiaires est effective et se traduit par le dynamisme des COGES (Comité de gestion) mis en place par le PROPEV.

**QE24. Examiner les actions entreprises pour la pérennisation des interventions : les effets bénéfiques du projet vont-ils persister après la cessation des apports extérieurs et en particulier des apports du projet ? Dans quelle mesure les effets induits peuvent-ils perdurer ? Et sous quelle forme ?**

59. L'ANADER et la CELIAF en tant que partenaires du PNUD dans la mise en œuvre du PROPEV ont essentiellement travaillé dans le renforcement des capacités des structures de gestion des interventions du programme ainsi que dans le renforcement des capacités populations bénéficiaires. Des entretiens avec les COGES, il est ressorti une mise en application des formations reçues dans la gestion des infrastructures socio-économiques. Ainsi l'équipe d'évaluation a pu constater l'existence des livres de comptes des COGES sous-forme de cahier (voire photo 5). Des entretiens avec les membres des groupements, il est ressorti que les COGES se réunissent régulièrement et rendent régulièrement compte aux membres sur la gestion des infrastructures socio-économiques. Cette redevabilité des COGES envers les membres des groupements et les efforts de mise en application des principes de gestion sont un gage de pérennisation des interventions du PROPEV. Cependant le sevrage brusque de ces jeunes structures pourrait affecter la durabilité de ces dernières.

60. La CELIAF a eu une double casquette dans la cadre du PROPEV : celle de partenaire de mise en œuvre et celle de bénéficiaire. En tant que bénéficiaire, la CELIAF abrite dans ses locaux de Sarh et Doba, des centres de formation en couture pour les femmes, les filles-mères et les jeunes jugés vulnérables et facilement exposés à l'extrémisme violent. Il ressort des entretiens avec les responsables locaux de la CELIAF que ces centres sont fonctionnels et le système de pension (frais de formation) mis en place pour la scolarisation des apprenants n'a pas d'incidence forte sur la présence des apprenants. Des discussions de groupes avec les anciens apprenants et les apprenants en cours de formation, il est ressorti que les acquis de formation sont mis en application à titre personnel (confection des vêtements pour le ménage) ou à titre commercial ; ainsi, quatre anciennes apprenantes de la première promotion du centre de formation en couture de Sarh ont ouvert leur propre atelier de couture où elles forment à titres d'apprenties de jeunes apprenantes en reproduisant techniques de formations reçues à la CELIAF. En outre, deux anciens apprenants dont un handicapé ont été recrutés par la CELIAF comme formateur dans les centres de formation.

61. Dans les domaines hors couture, les jeunes des provinces couvertes par le PROPEV ont reçu des formations en mécanique moto et en maintenance des équipements des PFMF. Des entretiens de groupe avec ces derniers, il ressort que bien que les formations aient été de courte durée (3 mois dans le Lac et le Hadjer-Lamis et quelques jours dans la Moyen Chari et le Logone Oriental), certains apprenants du Lac et du Hadjer-Lamis ont pu ouvrir leur atelier de mécanique et assurent eux-mêmes la maintenance des équipements des plateformes. Cette capacité de maintenance en cas d'accompagnement pourrait être un facteur de pérennisation des effets induits du projet.

**DURA 2** : les effets induits du PROPEV dans le domaine de la formation en couture des femmes, jeunes filles et jeunes hommes vulnérables perdureront eu égard à la capacité de la CELIAF à maintenir en activité les centres de formation et à accompagner les apprenants ayant achevé leur formation à l'insertion professionnelle. En ce qui concerne la PFMF, les effets du projet ne perdureront qu'en cas de sevrage progressif des COGES nonobstant le dynamisme de ces derniers.

**QE25. Le projet prépare-t-il un transfert des compétences auprès d'acteurs institutionnels ou locaux en vue d'assurer la durabilité des actions ?**

62. Il est peu aisé pour l'équipe d'évaluation de répondre objectivement à cette question. L'implication des autorités locales et des acteurs institutionnels dans la mise en œuvre du PROPEV est globalement peu perceptible. La nature des produits du PROPEV en cours de réalisation ne permet pas de motiver une opinion objective sur le transfert des compétences auprès des institutionnels et locaux faute d'évidences.

**QE26. Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets induits ?**

63. Les arrangements de gestion prévues lors de la conception du PROPEV n'ont pas été respectés du fait des capacités insuffisantes<sup>39</sup> de la coordination G5 Sahel entraînant ainsi la mise en œuvre du programme suivant les mécanismes DIM (Direct Implementation) au lieu de NIM (National Implementation) comme initialement prévu. Ce changement de mécanisme de mise en œuvre a entraîné une implication institutionnelle insuffisante (voire inexistante) de la partie gouvernementale et du G5 Sahel. Ce constat est également ressorti des entretiens avec les parties prenantes du MINEPD et du G5 Sahel. Aussi est-il peu probable que les autorités puissent s'investir dans la pérennisation des effets du programme.

64. Les infrastructures socioéconomiques érigées par le PROPEV sont dirigées par des COGES dont les membres présentent de nombreuses insuffisances en gestion. Malgré les efforts de l'ANADER et de la CELIAF dans le renforcement des capacités, l'équipe d'évaluation a constaté qu'un accompagnement continu des COGES est encore nécessaire. Ainsi le sevrage actuellement observé des COGES est un facteur limitant pour la pérennité des effets du programme.

**DURA 3** : l'insuffisance/absence de participation des parties prenantes institutionnelles du PROPEV risque de nuire à la durabilité institutionnelle du PROPEV et le transfert des compétences auprès d'acteurs institutionnels ou locaux.

---

<sup>39</sup> La coordination du G5 Sahel a subi un audit de compétence (micro-évaluation) commandité par le PNUD. Cet audit a été réalisé par le Cabinet Moore Stephens LLP en Décembre 2018 soit près de 71 mois après la signature du Prodoc du PROPEV.

## 6.6. Dimension sexo-spécifique

### **Questions évaluatives (QE) relatives à la dimension sexo-spécifique :**

27. Indiquer dans quelle mesure les jeunes femmes et les jeunes gens marginalisés ou à risque de marginalisation ou de violence ont été pris en compte dans la mise en œuvre du projet des réalisations sur chaque produit et à toutes les étapes du projet.
28. Indiquer les changements encouragés par le projet en termes d'équité en s'appuyant sur des données ventilées, des rapports de suivi, des lettres d'accords notamment avec les communes et les ONG, des rapports d'activités et des entretiens avec les bénéficiaires, en veillant à ventiler les données par sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, localités

**QE28. Indiquer dans quelle mesure les jeunes femmes et les jeunes gens marginalisés ou à risque de marginalisation ou de violence ont été pris en compte dans la mise en œuvre du projet des réalisations sur chaque produit et à toutes les étapes du projet.**

65. Les femmes et les jeunes gens (filles et garçons) marginalisés ou à risque de marginalisation ont été pris en compte dans la mise en œuvre à toutes les étapes du PROPEV. En effet, de la conception du programme à sa mise en œuvre en passant par l'identification des bénéficiaires, toutes les catégories sociales ont été prises en compte, représentées et responsabilisées dans les structures mises en place et dans les comités de prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. En plus en termes de renforcement des capacités et de formations professionnelles, le programme a prévu des interventions dédiées ou spécifiques pour chacune de ces catégories sociales.

66. Par ailleurs, la plupart des activités en faveur des bénéficiaires finaux ont été orientées vers les personnes vulnérables ou à risque de vulnérabilité élevé dont l'âge est compris entre 17 ans et 25 et ou 26 ans et plus. Il s'agit notamment des femmes, des filles-mères, des jeunes, des réfugiés, des retournés, des déplacés et des populations hôtes des zones d'intervention du programme. Toutefois, pour les réfugiés, déplacés internes et retournés, il est peu aisé de se prononcer sur leur proportion faute de données désagrégées dans toutes les zones d'intervention du PROPEV. Dans les localités parcourues durant la phase de collecte de données, il n'a été observé qu'un seul groupement de femmes retournées à Goré.

**QE29. Indiquer les changements encouragés par le projet en termes d'équité en s'appuyant sur des données ventilées, des rapports de suivi, des lettres d'accords notamment avec les communes et les ONG, des rapports d'activités et des entretiens avec les bénéficiaires, en veillant à ventiler les données par sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, localités.**

67. En matière d'apprentissage de petits métiers (initiation à l'entrepreneuriat aux petits métiers et ou AGR, fabrication de biopesticides, transformations agro-alimentaires, couture, petite mécanique (moto, motopompe, tricycle), les jeunes filles et garçons ont été formés de façon équitable sans discrimination et préjugé. Faute d'évidence statistiques solides, l'équipe d'évaluation n'a pas été capable de désagréger les données par âge, sexes et catégories socioprofessionnelles.

**DIMSEX 1 : Les femmes et les jeunes gens (filles et garçons) marginalisés ou à risque de marginalisation ont été pris en compte dans la mise en œuvre dans toutes les étapes du PROPEV.**

## VII. CONCLUSION

### 7.1. Pertinence

<b>C1</b>	<b>Basée sur : PERT1, PERT2</b>
<p>Le PROPEV est cohérent aux documents stratégiques du Tchad à savoir le vision 2030 et le plan national de développement. Il est aligné sur les documents stratégiques du PNUD et du Système des Nations Unies que sont le plan cadre des nations unies pour le développement 2017-2021 et le Country Program Development 2017-2021 du PNUD. Sa stratégie d'intervention ainsi que ses produits sont pertinents par rapport au contexte national du Tchad et à celui de la sous-région. La réponse apportée par le PROPEV est appropriée aux causes structurelles, sous-jacentes et fondamentales de l'extrémisme violent au Tchad et ses activités mises en œuvre ont dans une certaine mesure répondu aux besoins des bénéficiaires et contribué aux effets attendus du programme.</p>	

### 7.2. Efficacité

<b>C2</b>	<b>Basée sur : EFFICA 1, EFFICA 2, EFFICA 3</b>
<p>Les résultats atteints par le PROPEV à date ont contribué à la réalisation de ses objectifs. Les activités planifiées étaient peu suffisantes pour amorcer l'atteinte des résultats escomptés dans tous les produits prévus dans le cadre des résultats du programme. Les interventions étaient bien hiérarchisées avec des mécanismes de coordination et de mise en œuvre bien qu'on note l'absence d'une théorie de changement et une réalisation partielle de 4 produits sur les 7 prévus ce qui est moyennement satisfaisant ; Toutefois, la quantification du niveau de réalisation est peu évidente à cause l'absence de données/statistiques de monitoring du programme. L'approche communautaire à travers de la structuration et de la redynamisation des groupements/associations a permis d'atteindre des résultats satisfaisants du PROPEV. Cependant le non-respect des arrangements de gestion a entravé sa mise en œuvre performante. Bien que le réseau de partenariat établi par le PNUD dans le cadre du PROPEV a contribué à la réalisation des produits, le système de suivi du programme et de ses partenaires présente des lacunes au niveau du système de collecte, de remontée et de traitement des données avec une insuffisance des ressources humaines de proximité. La communication du programme est asymétrique entre le PNUD et ses partenaires et entre les partenaires et les bénéficiaires</p>	

### 7.3. Efficience

<b>C3</b>	<b>EFFICI 1, EFFICI 2, EFFICI 3</b>
<p>Le PNUD a été en mesure de conduire la mise en œuvre du PROPEV avec une réalisation partielle de 4 produits sur 7. La mobilisation des fonds du PROPEV a été insuffisante. Ainsi, les ressources financières mises à la disposition pour la mise en œuvre du PROPEV (JSB, GIPS, EDRCR) ont été gérées de façon efficiente et la gestion de ses ressources financières a été satisfaisante pour la période 2018-2019. Au plan des ressources humaines la mise en œuvre du programme a été peu efficiente ; l'effectif des RH disponible est insuffisant au regard de la taille de la zone d'intervention du PROPEV et en considérant l'implication de ces RH dans d'autres interventions du PNUD au Tchad. La réalisation des activités de certains produits a été possible malgré le mécanisme lent de passation de marché et le nombre restreint de partenaires de mise en œuvre. Le PNUD a géré avec efficacité et efficience les fonds reçus</p>	

dans le cadre du programme car la quasi-totalité des financements alloués ont été utilisés (96%) et des efforts ont été faits pour optimiser les coûts de mise en œuvre.

## 7.4. Effets

**C4** Basée sur : EFFE 1 ; EFFE 2 ; EFFE 3

Les effets du PROPEV sur la résilience des populations sont relativement visibles au regard de la mise en œuvre récente du programme. Une meilleure appréciation de ces derniers se fera de manière rétrospective. Les effets induits du PROPEV sur les groupes spécifiques sont peu visibles en matière prévention de la radicalisation et lutte contre l'extrémisme violent. De manière globale et à date de l'évaluation, l'effet visé du PROPEV tel que défini dans le prodoc est peu perceptible.

## 7.5. Durabilité

**C6** Basée sur : DURA 1, DURA 2, DURA 3

La durabilité/pérennisation des réalisations du PROPEV sera assurée grâce à la dynamique observée au sein des COGES et à la synergie d'intervention entre les différents groupements. Cette durabilité sera toutefois renforcée si les COGES ne sont pas sevrés immédiatement par le PNUD et ses partenaires de mise en œuvre, mais plutôt de manière progressive au travers d'un encadrement continu de proximité. La durabilité des effets induits sur les revenus des bénéficiaires est difficilement mesurable faute de statistiques probantes. Au plan institutionnel, la durabilité est peu effective eu égard à la faible implication de la partie gouvernementale du fait des arrangements de gestion.

Photo 8: centre de formation en couture construit par le PNUD dans l'enceinte du CELIAF à DOBA



## VIII. LECONS APPRISES

1. Même si le projet soutient principalement les femmes vulnérables, les hommes doivent également être pris en compte dans les interventions. Pour les futures interventions ciblant les femmes, le PNUD devrait miser sur des approches mixtes en ciblant tant les femmes que les hommes dans ses interventions ;
2. La suite de la mise en œuvre réussie (mobilisation des fonds, implication de tous, etc.) du PROPEV dans un contexte apaisé dépendra du réchauffement des relations entre le PNUD et les autres parties prenantes institutionnelles ;
3. Les enjeux politiques du contrôle des infrastructures économiques pourraient perturber la gestion rationnelle et pacifique de ces structures, ce qui pourrait déclencher des conflits. Aussi pour ce qui concerne la question de droit de propriété des infrastructures, il est urgent de se prononcer. A titre d'illustration, des désaccords ont été observés entre deux groupements de femmes dans la localité de Goré se disputant la propriété de la PFMF. La résolution en cours de ce différent a nécessité l'intervention des autorités locales ;
4. La centralisation des ressources humaines au bureau de pays du PNUD entrave la performance opérationnelle de la réalisation des travaux de construction dans des délais raisonnables. Sous réserve d'une approche de proximité, il est important pour le PNUD de s'appuyer sur l'expertise locale ou des partenariats locaux dans les zones bénéficiaires ;
5. La gestion et l'entretien des infrastructures sont essentiels à leur durabilité et doivent impliquer les autorités locales administratives et traditionnelles. Le suivi et l'encadrement de proximité des comités de gestion par ces autorités sera un gage de pérennité de ces infrastructures socio-économiques ;
6. La communication pour le développement et la mobilisation sociale ont contribué significativement aux résultats du PROPEV (pour les produits mis en œuvre) grâce aux approches communautaires impliquant de manière inclusive les leaders communautaires et les différentes associations à base communautaire

## IX. RECOMMANDATIONS

Au terme de cette évaluation et sur la base des différentes constatations et conclusions mises en évidence, des recommandations stratégiques et opérationnelles sont ainsi formulées en vue de l'amélioration de la suite de la mise en œuvre du PROPEV. Il est important de noter que la mise en œuvre de ces recommandations dépendra de la capacité du PNUD à mobiliser des fonds pour la suite du PROPEV.

Tableau 8: recommandations stratégiques et opérationnelles de l'évaluation à mi-parcours du PROPEV

Recommandations stratégiques et opérationnelles	Destinataire (s)	Niveau de priorité
<b>Recommandations stratégiques</b>		
Revoir le cadre des résultats du PROPEV afin de l'adapter aux capacités de mobilisation actuelles du PNUD et de ses partenaires afin d'atteindre les effets envisagés (Théorie de Changement).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNUD</li> <li>• MEPDCI</li> </ul>	Haut
Renforcer les stratégies de mobilisation de fonds en élargissant la couverture des interventions vers les populations ciblées surtout le domaine de la PEV	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNUD</li> </ul>	Haut
Revenir à un dispositif de mise en œuvre reflétant les arrangements de Gestion conformément au PRODOC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNUD</li> </ul>	Moyen
Lancer la mise en œuvre du Produit 5 relatif à la sensibilisation via les Médias communautaires et les TICs à l'effet d'atteindre le plus grand nombre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNUD</li> <li>• MEPDCI</li> <li>• Ministères sectoriels</li> </ul>	Haut
<b>Recommandations opérationnelles</b>		
Renforcer le fonctionnement des mécanismes communautaires dans la gestion des PFMF, les systèmes d'informations et de communication au niveau des zones d'intervention afin d'assurer une redevabilité efficace et une meilleure appropriation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNUD</li> <li>• Partenaires</li> </ul>	Moyen
Nouer de nouvelles conventions de partenariat avec des ONG/Associations locales en vue d'accompagner les groupements dans la pérennisation des acquis du programme et éviter le sevrage brusque	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNUD</li> </ul>	Haut
Renforcer les effectifs du PNUD engagés dans le PROPEV afin de réduire la charge de travail des ressources humaines actuelles et d'améliorer le système d'information du PROPEV	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNUD</li> </ul>	Moyen
Recruter une ressource dédiée au monitoring et évaluation du PROPEV	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNUD</li> </ul>	Moyen
Renforcer la synergie d'intervention avec les autres agences du Systèmes des Nations Unies et les ONG Internationales sur la Prévention de l'Extrémisme Violent	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNUD</li> <li>• MEPDCI</li> <li>• Agences SNU</li> </ul>	Bas

## **X. ANNEXES**

### **10.1. Annexe 01 : liste des documents consultés**

1. UNDP strategic plan 2018-2021
2. UNDAF 2017-2021
3. Programme document du PROPEV
4. Convention PNUD CELIAF
5. Convention PNUD ANADER
6. CPD 2017-2021 du PNUD
7. Guide d'évaluation du PNUD : Janvier 2019
8. PV de réception des infrastructures et des équipements
9. PV de sélection des fournisseurs
10. Design & Appraisal Stage Quality Assurance Report (PQA) Janvier 2018
11. Rapport annuel JSB 2018 et 2019
12. Rapport annuel GIPS 2018 et 2019
13. Rapport annule EDRCR 2018 et 2019
14. Rapport d'activités ANADER
15. Rapport d'activités CELIAF
16. Rapport de formation en profilage des groupes d'auto-défense
17. Rapport des sessions de formation des jeunes
18. Rapport micro-évaluation G5 Sahel
19. Rapport étude situationnelle
20. Stratégie Nationale de Prévention contre la Radicalisation et l'Extrémisme Violent
21. Compte rendu des COPIL 2018 et 2019
22. Données financières du PROPEV
23. RGPH 2/INSEED, 2009
24. PNUD, Rapport sur le développement humain, 2015
25. Données du HNO 2019 tirées du UNDAF 2017-2021
26. Plan de travail annuel 2019
27. PNUD et al. 2011. La Théorie de Changement. Une approche de pensée et d'action pour naviguer dans la complexité des processus de changement social. Iñigo Retolaza Eguren

## 10.2. Annexe 02 : liste des groupements rencontrés dans la province du LAC, Hadjer-Lamis, Moyen Chari

### ❖ Lac et Hadjer-Lamis

Liste des groupements bénéficiaires des appuis financiers								
Groupement bénéficiaire	Nombre des membres	Nombres des membres bénéficiaires	Nombre des bénéficiaires de 18-25		Nombre des bénéficiaires de 26 et plus		Genre	Catégorie socioprofessionnelle
			H	F	H	F		
<b>1- MITTERINE</b>								
Jésus-Christ	30	7	1	2	0	4	Mixte	Agriculture et pêche
Djasra	32	22	0	5	2	15	Mixte	Pêche
Baba Salam	40	22	0	19	0	3	Mixte	Agriculture
Lagouna	34	3	0	1		2	Féminin	Agriculture
Bimaye	38	16	0	6		10	Féminin	Agriculture
Sabour Hallou	35	7	0	3		4	Féminin	Agriculture
Hassane	21	20	0	5		15	Féminin	Agriculture
Al yanfa	33	25	0	5		20	Féminin	Maraichage
La paix	25	10	0	5		5	Féminin	Maraichage
Tapis Kete	22	8	0		2	6	Mixte	Agriculture
Al Wida	21	20	0	10		10	Féminin	Agriculture
Menkasna	30	20	3	2	11	4	Mixte	Pêche
Woulé Tchouya	20	20	0	15		5	Féminin	Pêche
Al Djana	28	10	0	3		7	Féminin	Agriculture
Karibine Rass	30	7	0	2		5	Féminin	Agriculture
Mongo	30	10	0			10	Féminin	Agriculture
Nagdoro	35	35	0	5		30	Féminin	Agriculture
Al Beida	17	7	0	3		4	Féminin	Agriculture
Chamchiyé	32	7	0			7	Féminin	Agriculture
Sésébane	27		0				Mixte	Pêche
Halata	37	37	0	7		30	Féminin	Pêche
<b>Total mittériné</b>	<b>617</b>	<b>313</b>	<b>4</b>	<b>98</b>	<b>15</b>	<b>196</b>		
<b>2- Mani</b>								
Al Wida Chabab (Mani)	71	71	0	25	0	46	Féminin	Commerce
Tabouka (Mahada)	31	31	0	9	0	22	Féminin	Agriculture et commerce
Yeddidjam (Mani Kossam)	28	27	0	4	0	23	Féminin	Commerce et Elevage
Guité	25	25	0	6	0	19	Féminin	Commerce et Elevage
<b>Total mani</b>	<b>155</b>	<b>154</b>	<b>0</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>110</b>		
<b>3- Mani Bénéficiaires des kits de formation</b>								
Mécanique	60	60	15	1	44	0	Mixte	-
Pêche	20	20	7	3	10	0	Mixte	-
Menuiserie	50	50	38	1	11	0	Mixte	
Couture	110	110	0	110	0	0	Commerce	-
<b>Total</b>	<b>240</b>	<b>240</b>	<b>60</b>	<b>15</b>	<b>65</b>	<b>0</b>		

❖ **Moyen chari**

Groupement bénéficiaire	Nombre des membres	Nombres des membres bénéficiaires	Nombre des bénéficiaires de 18-25		Nombre des bénéficiaires de 26 et plus		Genre	Catégorie socioprofessionnelle
			H	F	H	F		
<b>Sarh</b>								
Amadji Kari	182	182	21	68	41	52	Mixte	Commerce
Djoskilnan	22	22	0	0	0	22	Féminin	Commerce
Vendeurs des produits du petit Marché de Yalnass	13	13	3	0	10	0	Masculin	Commerce
<b>Total</b>	<b>217</b>	<b>217</b>	<b>24</b>	<b>68</b>	<b>41</b>	<b>74</b>		
<b>Guidwolo</b>								
Naman	38	38	5	6	13	14	Mixte	Agriculture
Djiraïadmadji	34	34	6	5	5	18	Mixte	Agriculture et commerce
Tarmadji	43	43	7	5	10	18	Mixte	Agriculture et commerce, Élevage
Yanréramadji	31	31	3	3	8	17	Mixte	Agriculture et commerce, Élevage
Kemkasnan	21	21	4	5	12	0	Mixte	Agriculture et commerce, Élevage
Djaïngo	20	20	3	3	11	3	Mixte	Agriculture et Elevage
Ousnodji	21	21	6	2	1	12	Mixte	Agriculture et Elevage
Djiraïrodjinanti	25	25	3	2	7	13	Mixte	Agriculture et commerce, Élevage
<b>Total</b>	<b>233</b>	<b>233</b>	<b>37</b>	<b>31</b>	<b>67</b>	<b>95</b>		

## 10.3. Annexe 03 : liste des personnes rencontrées

### A. Entretiens

NOM ET PRENOMS	TITRE	TELEPHONE	LOCALITE	DATE ENTRETIENS
<b>Staff du PNUD</b>				
Lacina Barro	Spécialiste Résilience et stabilisation	65 75 13 72	N'Djamena	08/10/2020
Arsène Djessissem	Assistant Admin	66 23 03 72	N'Djamena	09/10/2020
Eli Yanyara Djimadoumadji	Analyste Programme Gouvernance	66 27 91 20/ 99 51 37 73	N'Djamena	09/10/2020
Guelmbang D. Gérald	Coordonnateur terrain du projet	66 28 71 21	Bol	14/10/2020
Emmanuel Bureau Morgodé	Analyste en renforcement institutionnel	66 23 32 40	N'Djamena	30/10/2020
<b>Partenaires de mise en œuvre</b>				
Mme YODAMNE Marie	CELIAF SG nationale		N'Djamena	08/10/2020
Emmanuel Rabeh	ANADER Directeur Général Adjoint	68 72 45 51	N'Djamena	09/10/2020
Bevias Respa	CELIAF Présidente antenne Lac	66 78 40 85	Bol	13/10/2020
Ahmat Mahamat Yaya	ANADER Chef sous-secteur de Liwa	66 70 71 64	Liwa	16/10/2020
Blagué Ndohalbé	ANADER Comptable de Sarh		Sarh	14/10/2020
Djonabaye Nanimta	ANADER Formateur de Sarh		Sarh	14/10/2020
Ngonam Telembaye	ANADER SAF, Sarh		Sarh	14/10/2020
Kabé Kagne Désiré	ANADER Chef d'antenne sud/Est		Sarh	14/10/2020
Neloumta Georgine	CELIAF Présidente Sarh	66 30 21 46	Sarh	13/10/2020
Sele Djasyadji	CELIAF Trésorière Sarh		Sarh	13/10/2020
Kadadoum	CELIAF Secrétaire général		Goré	
Issa Kona	APIL- Chargé de Programme	66292085	N'Djamena	08/0/2020
Gingserbe Yabo claver	WEDECIBER Chargé des Etudes et Projets	65056441	N'Djamena	08/10/2020
Abdoulaye Senoussi	WEDECIBER Directeur Général de	65272180	N'Djamena	21/10/2020
<b>Membres G5 Sahel</b>				
Pasteur Benayal	Président Antenne CELLRAD	66 27 06 47	N'Djamena	10/10/2020
Enock T Djondang	Coordonnateur National, Ex ministre Point focal Pays G5 Sahel	66 25 30 71	N'Djamena	29/10/2020
<b>Autorités administratives des provinces</b>				
Djimouya Souapébé	Préfet de Kaya	66 78 39 03	Baga Sola	15/10/2020
Yakoub Mahamat Sétimi	Préfet du Département de Foulï	66 21 71 18	Liwa	16/10/2020
Mbaitodjim Alexandre	Directeur de Cabinet du Gouverneur du Lac	66 73 26 48	Bol	17/10/2020
Djingar Gaspar	SG province de Hadjer Lamis	62 72 05 08	Massakori	17/10/2020
Monadji Fatimé Kolmaye	Maire de la ville	66 33 97 71	Sarh	13/10/2020
Béadoumngar Djingar	Conseiller municipal	-	Sarh	13/10/2020
Altolna Marie	Conseillère municipale	-	Sarh	13/10/2020
Olila Nargaye	Conseillère municipale	-	Sarh	13/10/2020
Djimwaye Ngalang	Conseiller municipal	-	Sarh	13/10/2020
Kabo Rachel	Conseillère municipale	-	Sarh	13/10/2020
Ndijimadji Suzanne	Conseillère municipale	-	Sarh	13/10/2020
Kabel Kara	Conseiller municipal	-	Sarh	13/10/2020
Mahamat Dana	Délégué 1er arrondissement	66 44 04 74	Sarh	13/10/2020
KATCHIRI BOKA	-	-	Sarh	13/10/2020
Dieudonné Zapako	Gérant hangar des vendeurs et vendeuses de poisson	-	Sarh	13/10/2020
Mianbaye Rado	SG Mairie	66 25 93 82	Goré	19/10/2020
Idriss Issakha Keley	1er Maire Adjoint	66 78 44 88	Bol	28/10/2020
<b>Autorités traditionnelles et religieuses</b>				
Youssef Mbodou Mbami	Chef de canton	66 20 95 63	Bol	13/10/2020
Abakar Moustapha	SG comité local de gestion et de prévention des conflits	99 69 29 39	Bol	14/10/20120

Mahamat Moustapha	SG du conseil supérieur des affaires islamique de Bol	99 16 47 72	Bol	14/10/2020
Mboulou Affono Tcharimi	Chef de canton Nguéléa 2 et Ex-député	627186 94/ 99 94 22 42	Baga Sola	16/10/2020
<b>Acteurs des médias</b>				
Ngomindjita Michael	Coordonnateur adjoint de Radio Kaddaye	66 16 47 89	Bol	14/10/2020
Abatcha Goudja	Coordonnateur Radio Karal	66 53 81 31	Mani	19/10/2020
<b>Membres des associations, groupements, plateforme multifonctionnelle</b>				
Wazina Mahamat Djibro	Secrétaire de la plate-forme de Bol	91 40 48 08	Bol	13/10/2020
Mahamat Adam Moustapha	Coordonnateur CADELAC	62197595	Bol	14/10/2020
Mechet abadam	Membre du COGES	66 19 95 55)	Mani	18/10/2020
Hawa Sahairoun	Présidente	95 05 30 56	Mitterine	18/10/2020
Denadji	SG du COGES et Chef De Village	60 50 51 25/ 99 11 71 85	Mitterine	18/10/2020
Hassane Adoum Issa	SG de l'Union des artisans de la province du lac	62 02 42 12 /99 65 27 31	Bol	17/10/2020
Abdelkerim Ali	Chargé des affaires juridiques de l'union des artisans du Lac et membre du comité de vigilance	66 14 78 71 /99 73 66 56	Bol	17/10/2020
Djiraikina Sotingar	Secrétaire général		Guidwolo	14/10/2020
Haoua Rachel	Présidente de l'union des femmes	66 39 69 14	Guidwolo	14/10/2020
Mosso ELDjima	Trésorière du COGES des latrines et bâtiment	-	Guidwolo	14/10/2020
Ayneta Alice	Secrétaire générale	-	Guidwolo	14/10/2020
Madjiyam Denise	Trésorière	-	Guidwolo	14/10/2020
Nanibé Jacques	Président du comité panneaux solaires et frigo	-	Guidwolo	14/10/2020
Toguiara Christophe	SG COGES des latrines et bâtiment	-	Guidwolo	14/10/2020
Tadjinan Armand	Président du COGES des latrines et bâtiments	66 01 03 54	Guidwolo	14/10/2020
Koutou Yeyena Tamadji	Présidente de l'union des femmes	66 39 69 14	Guidwolo	14/10/2020
Ngabra Justin	Président adjoint de l'union des femmes		Guidwolo	14/10/2020
Helene	Trésorière générale	63 41 48 52	Doba	18/10/2020
Jeanne	Trésorière générale adjointe	66 03 55 27	Doba	18/10/2020
Raphael	Formateur en couture	66 38 37 19	Doba	18/10/2020
Oniten Ndounabé	Présidente adjointe de l'Union des groupements féminins		Goré	19/10/2020
Mbaïtounam Christine	Secrétaire générale de l'Union		Goré	19/10/2020
<b>Entreprise BDP</b>				
Khalifa Faraj Mabrouk	Gérant Malack Sarl Entreprise Construction	66295363	N'Djamena	09/10/2020
Ngamdi Kamkam Sébastien	Directeur Général Mag-Building Entreprise Construction	66216064	N'Djamena	09/10/2020
Ahmat Oumar	Directeur Technique SOCOFI entreprise équipement	66 22 21 38		
Abdallah Bourma	Entreprise Etoile			

## B. Discussion de groupe

Nom et prénom	Téléphone	Groupement	Catégorie professionnelle	Date de focus groupe
<b>Plateforme multifonctionnelle de Bol</b>				
1-Zara Adoum	95723287	YADINA	Agricultrice	14/10/2020
2-Hadjé	90407037	YADINA	Agricultrice	14/10/2020
3-Falmata Djibrila	-	KOUFOUNA	Commerçante	14/10/2020
4-Falmata Mbodou	-	YADINA	Agricultrice	14/10/2020
5-Kaltouma Ngarba	99452955	KIRTIMA	Commerçante	14/10/2020

6-Wazina Mbodou Mahamat	99754848	CHAFONI	Commerçante	14/10/2020
7-Mani Youssouf	90803357	Cercle des femmes de la Commune de Bol	NA	14/10/2020
8-Tchoukou Aboye	95719981	KOUFOUNA	Commerçante	14/10/2020
9-Khadidja Ali	91112237	DOUGLA	Pêcheuse	14/10/2020
10-Hawa Idriss	99355180	Koufouna	Commerçante	14/10/2020
11-Bintou Adam	99338071	Koudougoul	Pêcheuse	14/10/2020
12-Amaboua Mahamat	91016330	Koufouna	Commerçante	14/10/2020
13-Tokor	90319114	Koufouna	Commerçante	14/10/2020
14-Achta Agoni	90972829	Koufouna	Commerçante	14/10/2020
<b>Plate-forme multifonctionnelle de Baga Sola</b>				
1-Kingui Affono		Istifakna	Commerçante	15/10/2020
2-Fatimé Hadji Moussa	92752259	Gamar	Commerçante	15/10/2020
3-Amina Mahamat Abakar	99755623	Tala Fikir	Commerçante	15/10/2020
4-Bintou Abdoulaye	90710981	Walaba	Commerçante	15/10/2020
5-Haoua Mbodou	99756577	Alnadja	Commerçante	15/10/2020
6-Kakaye Mahamat Moussa	99443086	Kaoulouri	Commerçante	15/10/2020
7- Haoua Batra	98180462	Chaffa	Artisane	15/10/2020
8-Zara Ali	90804249	Indji Kalaou	Commerçante	15/10/2020
9-Salma Mahamat	93458234	Ardi	Agricultrice	15/10/2020
10-Amabou Adam	95373854	Halouwa	Agricultrice	15/10/2020
11-Fatimé Hassane	60562433	Al Haya Bass	Commerçante	15/10/2020
12-Hadjé Dabi	60756775	Tafagna	Commerçante	15/10/2020
13-Mariam Hassane	90562803	Habouram	Commerçante	15/10/2020
14-Babayé Abakar	99871137	Atrone	Agricultrice	15/10/2020
15-Kaltouma Mahamat	99755676	Al Afia	Eleveuse	15/10/2020
16-Fatimé Alkali Ali	63861100	Al Nour	Commerçante	15/10/2020
17-Falmata Singue	99197028	Al Nassir	Commerçante	15/10/2020
18-Achta Oumar	92446164	Faïdé	Commerçante	15/10/2020
<b>Plateforme multifonctionnelle de Liwa</b>				
1-Adam	95557914	Rahama	Agricultrice	16/10/2020
2-Hawa Adoum	99747226	Chababaye	Agricultrice	16/10/2020
3-Hawa Mahamat	90841549	Tafakaltou	Commerçante	16/10/2020
4-Bara kiliroum	99754063	Gama	Commerçante	16/10/2020
5- Boukou Mahamat	90786524	Gor Kiteni	Agricultrice	16/10/2020
6- Fatimé Ali	91368641	Canadia	Commerçante	16/10/2020
7-Falmata Kali Mbodou	91716517	Kangi	Commerçante	16/10/2020
8-Hadjé Gana	90846073	Banasourou	Agricultrice	16/10/2020
9-Fatimé Abakitchi	95952056	Borêt	Agricultrice	16/10/2020
10-Fatimé Outman	99502107	Manekoudé	Agricultrice	16/10/2020
11-Kakaye Al Hadji Mbodou	90680731	Kouka	Agricultrice	16/10/2020
12-Kakaye Abadja	90555689	Nguilé	Commerçante	16/10/2020
13-Adama Mahamat	99754132	Allahkerim	Commerçante	16/10/2020
14-Halima Alhadji Bara	99634500	Allahkerim	Commerçante	16/10/2020
15-Bana Adoum	99755277	Klakil	Agricultrice	16/10/2020
16-Yakoura Youssouf	99924958	Faïdélardjié	Agricultrice	16/10/2020
17-Khadidja Mahamat Adji	95135115	Klatoulo	Agricultrice	16/10/2020
18-Bana Mahamat	91725583	Allahkerim	Commerçante	16/10/2020
19-Yakoura Saleh Hassane	95231920	Chababaye	Agricultrice	16/10/2020
20-Aché Mahadi	90755982	Chababaye	Agricultrice	16/10/2020
<b>Plateforme multifonctionnelle de Mani</b>				
1-Hadjé Khadidja	65878269	Al Chabab	Commerçante	18/10/2020
2-Magna Abdoulaye	62181295	Al Wida al chabab	Artisane	18/10/2020
3-Kochet Abakar	99705214	Union Leima	Commerçante	18/10/2020
4-Aminatou Abouna	60509574	Union Leima	Commerçante	18/10/2020
5-Klemaram Oumar Brahim	63619786	Al Nadif	Couturière/Commerçante	18/10/2020
6-Ada Yaya	92345732	Tabita Foulbé	Commerçante	18/10/2020
7-Habsita Ousmane	-	Ididjam	Agricultrice	18/10/2020
8-Fané Kada	-	Inéhindam	Commerçante	18/10/2020
9-Achta Mahamat	6279582	Klafia	Pêcheuse	18/10/2020

10-Solelta Sandrine	-	Porte bonheur	Mécanicienne	18/10/2020
11-Idriss Mahamat	62814740	Menuiserie	Menuisier	18/10/2020
12- Ahmat Haroun	68406085	Mécanique	Commerçante	18/10/2020
13-Mahamt Zakaria	66538026	Comité vigilance	Commerçante	18/10/2020
14-Djibrila Sougui	60271369	-	Pêcheur	18/10/2020
15-Guéimé Ahmat Al hadji	63426942	Mahada	Agriculteur	18/10/2020
16-Djibril Apparapa	66639779	Mahada	Agriculteur	18/10/2020
17-Ahmat Kali	63748897	Comité vigilance	Commerçant	18/10/2020
18-Abichou Abdelkerim	60929914	Comité vigilance	Commerçant	18/10/2020
19-Abakar Hassane Brahim	62216261	Kotora	Agriculteur	18/10/2020
20-Abba Ali Daouda	65418896	Mécanique	Agriculteur	18/10/2020
<b>Plateforme multifonctionnelle de Mitterine</b>				
1-Hadjé Ngombo	95460792	Nour Al haya	Commerçante	18/10/2020
2-Emité Ramat	99163044	Sandar	Agricultrice	18/10/2020
3-Mariam Garba	60791181	Al Sabour Helou	Commerçante	18/10/2020
4-Toma Djibrila	95135259	Al Tamour	Commerçante	18/10/2020
5-Andarane Ramat	95232934	Sesebane	Commerçante	18/10/2020
6-Kocho Goni	-	Halata	Commerçante	18/10/2020
7-Dounganadi Julpa	60066592	Jésus-Christ	Commerçante	18/10/2020
8-Kabiré Moussa	62533424	Al Malgal	Agricultrice	18/10/2020
9-Zanaba Issa	-	Al Yanfa	Commerçante	18/10/2020
10-Falmata Mahamat	-	Ardep	Commerçante	18/10/2020
11-Aché Mahamat	-	Salama	Agricultrice	18/10/2020
12-Dénadji Antoinette	60525125	Jésus-Christ	Commerçante	18/10/2020
<b>Plate-forme multifonctionnelle de Doba</b>				
1-Mbaïguedem Majoie	-	-	-	18/10/2020
2-Yogouboum Mercie	-	-	-	18/10/2020
3-Nantoi-Allah Rangar Christelle	-	-	-	18/10/2020
4-Djessandjim Félix	-	-	-	18/10/2020
5-Ngana Laomaye Fabrice	-	-	-	18/10/2020
6-Adoutog Akila	-	-	-	18/10/2020
<b>Plateforme multifonctionnelle de Goré</b>				
1-Minguédéné Dina	60325799	Rémadji	Commerçante	19/10/2020
2-Khadidja Youssouf	95118520	Al Nadjima	Commerçante	19/10/2020
3-Zéneba Guirébé	93092229	-	Commerçante	19/10/2020
4-Rémadji Sophie	68689183	Tékimbi	Commerçante	19/10/2020
5-Madjihingam Clémentine	-	Nékoulaldjé	Commerçante	19/10/2020
6-Madjiré Hortance	-	-	-	19/10/2020
7-Mbaïdiguem Innocent	-	-	-	19/10/2020
8-Doumro Zacharie	-	-	-	19/10/2020
9-Larebeye Victorine	-	-	-	19/10/2020
10-Madjisse Eliote	-	Rémadji	-	19/10/2020
<b>Plateforme multifonctionnelle de Sarh</b>				
1-Solkem Moulta Suzanne	66473519 /93823529	Djoskilnan	Commerçante	14/10/2020
2-Djinguebaye Mayangar	62798868	Vendeur de Poisson	Commerçant	14/10/2020
3-Guerdjita Titiyadal	60894800	Vendeur de Poisson	Commerçant	14/10/2020
4-Toingar Ainta	63291081	Vendeur de Poisson	Commerçant	14/10/2020
5-Ritoidjim Tolngangar	66711541	Vendeur de Poisson	Commerçant	14/10/2020
6-Nousyangar Manyadéon	90463514	Vendeur de Poisson	Commerçant	14/10/2020
7-Djapo Nzata-Oko Dieudonné	66733852	Amadji kari	Commerçant	14/10/2020
8-Taryam Nadège	62127667	Amadji kari	Commerçante	14/10/2020
9-Justine Ndodjim	-	Amadji kari	Commerçante	14/10/2020
10-Débessinda Chancelline	66670762	Amadji kari	Commerçante	14/10/2020
11-Milamem Florence	66041865	Amadji kari	Commerçante	14/10/2020
12-Mispar Angèle	63533848	Amadji kari	Commerçante	14/10/2020
13-Nodjé	62389355	Amadji kari	Commerçante	14/10/2020
14-Koutou Martine	62389355	Amadji kari	Commerçante	14/10/2020
15-Houldjim Yvonne	66709080	-	Commerçante	14/10/2020

16-Nguiranglo	65313689	-	Commerçant	14/10/2020
17-Victorine	-	-	Commerçante	14/10/2020
18-Tadjimo Madeleine	63177925	-	Commerçante	14/10/2020
19-Dénéodji	-	-	Commerçante	14/10/2020
20-Nadine	-	-	Commerçante	14/10/2020
<b>Coordination des jeunes pour les actions de développement du Lac (CADELAC) Bol</b>				
21-Adoum Brahim	91402222	AJULT	Chômeur	15/10/2020
22-Mahamat Mahamat Ali	95109522	ACJEPSOL	Commerçant	15/10/2020
23-Adam Abdou Madou	66144299	ANADES	Commerçant	15/10/2020
24-Fatimé Bougoudi	91742670	FAYDA DJAMA	Commerçante	15/10/2020
25-Moussa Saria Abderamane	63777700	AJAC	Commerçant	15/10/2020
26-Ahmat Mahamat Issa Wari	63472222	JESLAC	Journaliste	15/10/2020

## 10.4. Annexe 04 : matrice de l'évaluation

Questions évaluatives	Indicateurs	Source d'informations	Méthodes et outils pour la collecte des données
<b>PERTINENCE</b>			
<p>1.1. Le programme est-il cohérent avec la « Vision 2030 : le Tchad que nous voulons » et le Plan National de Développement 2017 – 2021 ;</p> <p>1.2. Les stratégies d'intervention et des actions proposées par sont-elles pertinentes par rapport aux contextes national et régional ;</p> <p>1.3. Les produits correspondants au programme sont-ils pertinents ? ;</p> <p>1.4. Les objectifs et des résultats du PROPEV sont-ils conformes aux besoins réels exprimés par les bénéficiaires ;</p> <p>1.5. Le PROPEV est-il en adéquation et la cohérence du projet par rapport au Country Programme Development (CPD) et par rapport à l'UNDAF ;</p> <p>1.6. Le PROPEV contribue-t-il à la réalisation des produits et des effets du CPD et des effets de l'UNDAF.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alignement des besoins des bénéficiaires et des interventions</li> <li>• Synergie entre les appuis du PNUD et les interventions d'autres partenaires en faveur des besoins des bénéficiaires</li> <li>• Alignement des interventions et des résultats attendus</li> <li>• Alignement des interventions du PNUD sur les priorités nationales retenues dans l'UNDAF</li> <li>• Adéquation des ajustements de la mise en œuvre du projet aux besoins émergents auprès des bénéficiaires ;</li> <li>• Adéquation entre les effets prévus et les résultats escomptés en fonction des délais, ressources des interventions</li> </ul>	<p><b>Documents :</b> Documents de stratégie du Tchad UNDAF 2017-2021 du Tchad Documents de Projet Cadre d'intervention pays du PNUD pour le Tchad</p> <p><b>Personnes/institutions clés :</b> PNUD, Ministères étatiques, ONGI</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> OSC locales, Organisations Communautaires de Base</p>	<p>Revue documentaire au moyen d'une grille de revue ;</p> <p>Entretiens Individuels au moyen de Guides d'Entretien</p> <p>Discussions de Groupe au moyen de guides de Focus Group Discussion</p>
<b>EFFICACITE</b>			
<p>2.1. Analyser les modalités de mise en œuvre des approches communautaires ;</p> <p>2.2. Analyser la qualité de gestion du programme sur l'ensemble du projet ;</p> <p>2.3. Mettre en évidence les actions/activités mises en œuvre dans le cadre du projet pour atteindre les résultats escomptés ;</p> <p>2.4. Analyser les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats en lien avec les objectifs globaux du projet en faisant ressortir les forces et les faiblesses ;</p> <p>2.5. Passer en revue l'efficacité des mécanismes de coordination et de suivi pour s'assurer de l'atteinte des résultats ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats attendus au niveau des différents produits</li> <li>• Résultats obtenus dans la mise du projet</li> <li>• Niveau de contribution des parties prenantes à l'atteinte des produits du projet</li> <li>• Nombre de partenariats</li> <li>• Nombre de personnes désengagés des groupes extrémistes</li> <li>• Plan de communication élaborés</li> <li>• Etc.</li> </ul>	<p><b>Documents :</b> Rapport du Projet Rapport des ateliers de formation Rapport des antennes PNUD PTA Cadre logique Statistiques de Ciblage ;</p>	<p>Revue documentaire au moyen d'une grille de revue ;</p> <p>Entretiens Individuels au moyen de Guides d'Entretien</p> <p>Focus Group au moyen de guide d'entretien de groupe</p>
<b>EFFICIENCE</b>			

<p>3.1. Analyser la synergie développée entre le PNUD et les autres partenaires (Ministère de l'Economie et de la planification du Développement, le G5 Sahel) susceptibles d'apporter plus d'efficacité dans la mise en œuvre d'autre part ;</p> <p>3.2. Faire une analyse de la relation coût-efficacité-bénéfice en évaluant la relation entre les différentes activités menées, les ressources mises à contribution et les résultats ;</p> <p>3.3. Evaluer les outils et les ressources utilisés, la qualité de la gestion, les actions menées par les agences ainsi que la capacité de gestion et d'adaptation des partenaires de mise en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adéquation entre le budget et les résultats du projet</li> <li>• Taux de mobilisation des ressources</li> <li>• Taux d'allocation des ressources par partenaire selon les prévisions</li> <li>• Taux d'exécution budgétaire</li> <li>• Montant des ressources financières mobilisées</li> <li>• Nombre d'approches alternatives efficaces</li> </ul>	<p>Documents :</p> <p>Document projet Budget Projet Rapport financier du projet Rapports d'audit ;</p> <p><b>Documents</b> Rapports de suivi-évaluation intermédiaire</p>	<p>Revue documentaire au moyen d'une grille de revue ; Entretiens Individuels au moyen de Guides d'Entretien</p>
<b>DURABILITE</b>			
<p>4.1. Les résultats obtenus par le projet au niveau produit ont-ils permis d'atteindre les effets escomptés ? Et quels progrès ont été réalisés au niveau des effets ?</p> <p>4.2. En quoi les résultats du projet contribueront-ils à améliorer la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</p> <p>4.3. En quoi les résultats du projet, en termes de renforcement des capacités des acteurs communautaires, contribueront-ils à améliorer le renforcement des mécanismes communautaires de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</p> <p>4.4. En quoi la contribution du projet améliore-t-elle l'inclusion sociale et économique des femmes, jeunes filles et garçons ? Le projet contribue-t-il à préserver la dignité de ces personnes dans ses domaines d'intervention ?</p> <p>4.5. Le projet contribue-t-il à réduire la vulnérabilité des populations cibles et à renforcer leurs capacités de résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?</p> <p>4.6. Quels sont les autres effets engendrés par l'appui du projet ?</p> <p>4.7. Quels sont les résultats et effets à mi-parcours spécifiques atteints pour les femmes, jeunes filles, jeunes hommes, personnes victimes des attaques de Boko Haram, retournés/refugiés/personnes en situation de déplacement ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités par rapport aux prévisions</li> <li>• Besoins en renforcement non satisfaits chez les partenaires</li> <li>• Taux de décaissement des fonds en direction des partenaires par rapport aux prévisions en matière de renforcement des capacités</li> <li>• Mécanismes mis en place pour assurer l'appropriation et la durabilité</li> <li>• Proportion des partenaires de la société civile mobilisés par rapport aux besoins planifiés</li> <li>• Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités des partenaires par rapport aux prévisions</li> <li>• Stratégies d'insertion mises en œuvre pour la résilience des anciens extrémistes jeunes</li> <li>• Stratégies d'insertion mises en œuvre pour la résilience des anciennes femmes extrémistes</li> </ul>	<p><b>Documents</b> Rapports, PTA, rapports d'activités Revue annuelle des PTA Rapports financiers ; Rapports de formation</p> <p><b>Personnes/institutions clés :</b> PNUD, Ministères partenaires, ONGI Organisations à Base Communautaires</p>	<p>Revue documentaire au moyen d'une grille de revue ; Entretiens Individuels au moyen de Guides d'Entretien Focus Group au moyen des guides d'entretien de groupe</p>

<b>IMPACT</b>			
<p>5.1. Examiner les mécanismes et outils mis en place ainsi que les actions entreprises pour assurer l'appropriation des acquis du projet par les autorités locales, les services techniques déconcentrés et les bénéficiaires ;</p> <p>5.2. Examiner les actions entreprises pour la pérennisation des interventions : les effets bénéfiques du projet vont-ils persister après la cessation des apports extérieurs et en particulier des apports du projet ? Dans quelle mesure les effets induits peuvent-ils perdurer ? Et sous quelle forme ?</p> <p>5.3. Le projet prépare-t-il un transfert de compétences auprès d'acteurs institutionnels ou locaux en vue d'assurer la durabilité des actions ?</p> <p>5.4. Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets induits ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de l'extrémisme violent</li> <li>• Activités de résilience communautaire à l'extrémisme violent</li> </ul>	<p><b><u>Documents</u></b> Rapports, PTA, rapports d'activités</p> <p><b><u>Personnes/institutions clés</u></b> : PNUD, Ministères sectoriel OSC/ONG partenaires Organisations à Base Communautaires</p>	<p>Revue documentaire au moyen d'une grille de revue ;</p> <p>Entretiens Individuels au moyen de Guides d'Entretien Focus Group au moyen des guide d'entretien de groupe</p>
<b>DIMENSION SEXO-SPECIFIQUE</b>			
<p>6.1. Dans quelle mesure les jeunes femmes et les jeunes gens marginalisés ou à risque de marginalisation ou de violence ont été pris en compte dans la mise en œuvre du projet des réalisations sur chaque produit et à toutes les étapes du projet ?</p> <p>6.2. Quels changements encouragés par le projet en termes d'équité sur la base des données ventilées, des rapports de suivi, des lettres d'accords notamment avec les communes et les ONG, des rapports d'activités et des entretiens avec les bénéficiaires, en veillant à ventiler les données par sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, localités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de désagrégation des données par sexes et tranches d'âge</li> <li>• Nombre d'activités mises en œuvre en faveur des jeunes</li> <li>• Plaidoyer réalisées l'autonomisation des femmes</li> <li>• Implication des jeunes et des femmes dans la conception et la mise en œuvre du Programmes et des projets qui lui sont rattachés</li> <li>• Nombre d'avancés juridiques et réglementaires en matière des droits de l'égalité des sexes</li> </ul>	<p><b><u>Documents</u></b> Rapports d'activité Revue annuelle des PTA Rapports de formation Rapports de suivi-évaluation</p>	<p>Revue documentaire au moyen d'une grille de revue ;</p> <p>Entretiens Individuels au moyen de Guides d'Entretien</p>

## 10.5. Outils de collecte des données

### 10.6. GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES ADMINISTRATIVES

Date de l'enquête ...../...../.....

Bonjour, je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent du PNUD, mis en œuvre en depuis 2018. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre dans votre localité. Vous êtes invité à participer à des entretiens de groupes de discussions d'une durée de 45 minutes à 1h30. Il n'est pas obligatoire de nous répondre et vous pouvez refuser de répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

#### Identification du répondant

Province	Ville	Village	Nom et prénom du répondant	Age	M	F	Fonction

#### Questions

Critères d'évaluation	Bénéficiaires
<b>Pertinence</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En quoi Le programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (POPEV) est-il cohérent avec la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et le Plan National de Développement (PND) 2017 – 2021 ?</li> <li>2. Dans quelles mesures les stratégies d'intervention et les actions proposées par le programme du PNUD sont-elles pertinentes par rapport aux contextes national et régional ? Donnez des exemples précis qui illustrent votre opinion.</li> <li>3. A votre avis, les résultats atteints du programme sont-ils pertinents ?</li> <li>4. En quoi les objectifs et les résultats du PROPEV sont-ils conformes aux besoins de vos administrés ?</li> <li>5. Le PROPEV est-il en adéquation et en cohérence avec la politique de l'Etat en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</li> </ol>
<b>Efficacité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>6. Comment le programme a œuvré pour une implication effective des communautés bénéficiaires à la Stratégie Nationale de prévention de l'extrémisme violent ? Dans quelle mesure leurs opinions ont été prises en compte ?</li> <li>7. Quelles sont les activités qui ont été mises en œuvre par le programme ?</li> <li>8. Ces activités suffisaient-elles en quantité et en qualité ? justifiez votre réponse.</li> <li>9. Pouvez-vous expliquer comment les bénéficiaires ont-ils été impliqués à l'identification de leurs besoins ?</li> <li>10. Les activités qui ont été mises en œuvre répondent-elles aux attentes des bénéficiaires ?</li> <li>11. Quelles sont les forces et les faiblesses du programme qui ont influencé l'atteinte des résultats escomptés en lien avec les objectifs globaux du projet ?</li> <li>12. En matière de renforcement des capacités, les connaissances acquises ont-elles permis aux bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie en termes de droit, de dignité et de résilience ?</li> </ol>
<b>Efficience</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Quel mécanisme de gestion, de complémentarité et de coordination le PNUD et les services déconcentrés ont mis en place pour un suivi efficient des activités du programme pour l'atteinte des résultats de qualité ? Ce mécanisme a-t-il permis de garantir la qualité des ouvrages réalisés ?</li> <li>14. Les ressources humaines, financières, matérielles étaient-elles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suffisantes (en termes de quantité et qualité) pour la réalisation des besoins identifiés par le programme ?</li> <li>- adéquates pour l'atteinte des résultats escomptés ?</li> </ul> </li> <li>15. Est-ce que les ressources financières ont été gérées avec efficacité et efficience ? Ont-elles permis d'atteindre les objectifs et d'obtenir les résultats escomptés ?</li> <li>16. Quels ont été les procédures et les critères de passation des marchés pour la prestation des services ?</li> <li>17. Quelles ont été les difficultés externes auxquelles vos services, les ONG/OSC et le PNUD avaient rencontré pendant la mise en œuvre des activités ? Comment ont-elles été surmontées pour l'atteinte des résultats attendus ?</li> </ol>

<p><b>Impact</b></p>	<p>18. En quoi, les résultats du projet contribueront-ils à améliorer la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans votre localité ?</p> <p>19. En quoi, les résultats du projet, en termes de renforcement des capacités des acteurs communautaires, pourraient améliorer les mécanismes communautaires de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</p> <p>20. En quoi, la contribution du projet améliore-t-elle l'inclusion sociale et économique des femmes, jeunes filles et garçons ? Le projet contribue-t-il à préserver la dignité de ces personnes dans ses domaines d'intervention ?</p> <p>21. Le projet contribue-t-il à réduire la vulnérabilité des femmes, hommes, jeunes filles, jeunes garçons et à renforcer leurs capacités de résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?</p> <p>22. Quels sont les autres effets engendrés par l'appui du projet ?</p> <p>23. Quels sont les résultats et effets à mi-parcours spécifiques atteints pour les femmes, jeunes filles, jeunes hommes, personnes victimes des attaques de Boko Haram, retournés/refugiés/déplacés ?</p>
<p><b>Durabilité</b></p>	<p>24. Pouvez-vous expliquer comment les parties prenantes (autorités locales, les services techniques déconcentrés) ont-ils été impliqués dans l'identification des besoins, la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités sur le terrain ?</p> <p>25. Sont-ils suffisamment outillés pour l'appropriation et la pérennisation des acquis ? Citez quelques exemples précis.</p> <p>26. Dans quelle mesure les effets induits du projet peuvent-ils perdurer ? Et sous quelle forme ?</p> <p>27. Quels sont les mécanismes de transfert de compétences au niveau de votre localité pour assurer la durabilité des interventions ? Donnez des exemples précis.</p>
<p><b>Prise en compte du genre</b></p>	<p>28. Dans quelle mesure les jeunes, femmes et les personnes marginalisées ou exposées à la marginalisation ou à la violence ont été pris en compte à toutes les étapes du projet ?</p> <p>29. Quels sont les changements obtenus par le projet en termes d'équité par sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, localités ?</p>

## 10.7. GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES MILITAIRES

Date de l'enquête ...../...../.....

Bonjour, je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent du PNUD, mis en œuvre depuis 2018. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre dans votre localité. Vous êtes invité à participer à des entretiens de groupes de discussions d'une durée de 45 minutes à 1h30. Il n'est pas obligatoire de nous répondre et vous pouvez refuser de répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

### Identification du répondant

Province	ville	village	Nom et prénom du répondant	Age	M	F	Fonction

### Questions

Critères d'évaluation	Bénéficiaires
<b>Efficacité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Comment le programme a œuvré pour une implication effective des forces de défense et de sécurité à la Stratégie Nationale de prévention de l'extrémisme violent ? Dans quelle mesure leurs opinions ont été prises en compte ?</li> <li>Quelles sont les activités qui ont été mises en œuvre par le programme avec les forces de défenses et de sécurité ?</li> <li>Ces activités suffisaient-elles en quantité et en qualité ? justifiez votre réponse.</li> <li>Pouvez-vous expliquer comment les bénéficiaires ont été impliqués à l'identification de leurs besoins ?</li> <li>Les activités qui ont été mises en œuvre répondent-elles aux attentes des forces de défense et de sécurité en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</li> <li>Quelles sont les forces et les faiblesses du programme qui ont influencé l'atteinte des résultats escomptés en lien avec les objectifs globaux du projet ?</li> </ol>
<b>Efficiace</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Quel mécanisme de gestion, de complémentarité et de coordination, le PNUD et les services de défenses et de sécurité ont mis en place pour un suivi efficace des activités du programme pour l'atteinte des résultats de qualité ? Ce mécanisme a-t-il permis de garantir la qualité des actions réalisés ?</li> <li>Les ressources humaines, financières, matérielles étaient-elles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suffisantes (en termes de quantité et qualité) pour la réalisation des besoins identifiés par le programme ?</li> <li>- Adéquates pour l'atteinte des résultats escomptés ?</li> </ul> </li> <li>Est-ce que les ressources financières ont été gérées avec efficacité et efficience ? Ont-elles permis d'atteindre les objectifs et d'obtenir les résultats escomptés ?</li> <li>Quelles ont été les difficultés externes auxquelles vos services, les ONG/OSC et le PNUD avaient rencontré pendant la mise en œuvre des activités ? Comment ont-elles été surmontées pour l'atteinte des résultats attendus ?</li> </ol>
<b>Impact</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li></li> <li>En quoi, les résultats du projet contribueront-ils à améliorer la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans votre localité ?</li> <li>Avez-vous bénéficié d'un renforcement de capacité pour améliorer les mécanismes communautaires de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</li> <li>Le projet contribue-t-il à réduire la vulnérabilité des femmes, hommes, jeunes filles, jeunes garçons et à renforcer leurs capacités de résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?</li> <li>Quels sont les autres effets engendrés par l'appui du projet ?</li> </ol>

	16. Quels sont les résultats et effets à mi-parcours spécifiques atteints pour les femmes, jeunes filles, jeunes hommes, personnes victimes des attaques de Boko Haram, retournés/refugiés/déplacés ?
<b>Durabilité</b>	<p>17. Pouvez-vous expliquer comment les parties prenantes (autorités locales, les services de défense et de sécurité) ont-elles été impliquées dans l'identification des besoins, la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités de prévention de la radicalisation et du tourisme ?</p> <p>18. Vos effectifs sont-ils suffisamment outillés pour l'appropriation et la pérennisation des acquis ? Citez quelques exemples précis.</p> <p>19. Dans quelle mesure les effets induits du projet peuvent-ils perdurer ? Et sous quelle forme ?</p> <p>20. Quels sont les mécanismes de transfert de compétences au niveau de votre service pour assurer la durabilité des interventions ? Donnez des exemples précis.</p>
<b>Prise en compte du genre</b>	<p>21. Dans quelle mesure les jeunes, femmes et les personnes marginalisées ou exposées à la marginalisation ou à la violence ont été pris en compte à toutes les étapes du projet ?</p> <p>22. Quels sont les changements obtenus par le projet en termes d'équité par sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, localités ?</p>

## 10.8. GUIDE DE FOCUS GROUP ADRESSE AUX HOMMES, FEMMES ET JEUNES BENEFCIAIRES

Date de l'enquête ...../...../.....

Bonjour, je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent de PNUD dans depuis 2018. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre dans votre localité. Vous êtes invité à participer à des entretiens de groupes de discussions d'une durée de 45 minutes à 1h30. Il n'est pas obligatoire de nous répondre et vous pouvez refuser de répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

### Identité du groupe

Province	ville	village	Catégorie de bénéficiaires	Age	M	F	Total	Typologie

### Questions

Critères d'évaluation	Bénéficiaires
<b>Efficacité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Citez par ordre d'importance les organisations paysannes fonctionnelles de votre localité/village ?</li> <li>2. Combien d'entre vous ici présents appartiennent à l'une des organisations paysannes que vous venez de citer ? Quel est le statut, le nombre et la typologie des membres de cette organisation paysanne ? Quand était-elle créée ?</li> <li>3. A-t-elle été structurée ou redynamisé par le projet ? Quelle est la fréquence de vos réunions ? Quand la dernière réunion a-t-elle eu lieu ?</li> <li>4. Avez-vous une AG villageoise (AGV) ? Si oui, les membres de cette AGV ont-ils prit part à la relecture et l'adoption de la Stratégie Nationale de Prévention de l'Extrémisme violent ? Si non pourquoi ?</li> <li>5. Lors de ces réunions de concertation, avez-vous eu l'opportunité de donner votre opinion ? Pensez-vous que vos opinions ont été entièrement prises en compte ?</li> <li>6. Quels types d'appuis avez-vous reçu ?</li> <li>7. Etes-vous satisfaits de la quantité et qualité des appuis reçus ?</li> <li>8. Quels types de formation avez-vous reçu ? Quand chaque formation a-t-elle eu lieu ? Quelles sont vos opinions par rapport à la durée de chaque formation ?</li> <li>9. Les thèmes et les contenus des formations sont-ils appropriés et répondaient à vos attentes ?</li> <li>10. Combien parmi vous ici présents avaient pris part à ces formations ?</li> <li>11. Y a-t-il un comité de vigilance (CV) et/ou un comité local de prévention et de gestion de conflits (CLPGC) dans votre localité ? si oui, combien d'entre vous sont membre de CV et ou CLPGC ? Sur quoi vous avez été formés ? Sinon pourquoi ?</li> <li>12. Quelles sont les forces et les faiblesses des CV et CLPGC ?</li> <li>13. Avez-vous bénéficié de quels types d'activités génératrices de revenus ?</li> <li>14. Ecoutez-vous les informations sur l'extrémisme violent à la radio ? Si oui, sur quelle station radio et quel est le message ?</li> <li>15. Quels sont les forces et faiblesses du PROPEV ?</li> </ol>
<b>Impact</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>16. Est-ce l'intervention de PNUD a-t-elle permis de réduire les violences et la radicalisation des jeunes de votre communauté ?</li> <li>17. Pouvez-vous estimé le nombre de jeunes hommes et femmes de votre localité qui se sont désengagés des groupes extrémistes et qui ont été réintégrés dans votre communauté grâce au projet PROPEV au cours des 12 derniers mois ?</li> <li>18. Est-ce que les appuis dont vous avez bénéficié vont vous aider à mieux faire face aux violences, conflits et améliorer votre condition de vie dans l'avenir ?</li> </ol>

	<p>19. Vous ont-elles permis d'augmenter votre revenu et d'améliorer votre condition de vie ?</p> <p>20. Quel était votre revenu mensuel avant le projet et actuellement ?</p> <p>21. Quels sont les effets du projet spécifiques aux femmes, jeunes filles, jeunes hommes, personnes victimes des attaques de Boko Haram, retournés/refugiés/personnes en situation de déplacement ?</p> <p>22. Quels sont les autres changements observés grâce à l'appui du projet ?</p>
<p><b>Durabilité</b></p>	<p>23. A l'aide des exemples précis, dites en quoi l'appui apporté par PNUD a permis de renforcer vos connaissances et capacités qui pourront être utilisées pour faire face à la radicalisation, à la gestion des conflits et à la résilience de la communauté dans l'avenir ?</p> <p style="padding-left: 40px;">Dites en quoi le projet a pu réduire la vulnérabilité des femmes et des jeunes face à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?</p> <p>24. Dites en quoi les formations reçues ont contribué à amélioration des mécanismes communautaires de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent des acteurs communautaires ?</p> <p>25. Dites en quoi la contribution du projet améliore-t-elle l'inclusion sociale et économique des femmes, jeunes filles et garçons ? Le projet contribue-t-il à préserver la dignité de ces personnes dans ses domaines d'intervention ?</p> <p>26. Le projet contribue-t-il à réduire la vulnérabilité des populations cibles et à renforcer leurs capacités de résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?</p>
<p><b>Prise en compte du genre</b></p>	<p>27. Est-ce que les appuis ont été apportés en fonction des besoins différents de chaque groupe social (hommes et femmes, jeune y compris les personnes handicapées et des personnes âgées) ?</p> <p>28. Les femmes de votre communauté ont-elles été impliquées dans la relecture et à la relecture et l'adoption de la Stratégie Nationale de Prévention de l'Extrémisme violent ?</p>

## 10.9. GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE STAFF DE PNUD

Date de l'enquête ...../...../.....

Bonjour, je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent de PNUD mis en œuvre depuis 2018. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre dans votre localité. Vous êtes invité à participer à des entretiens de groupes de discussions d'une durée de 45 minutes à 1h30. Il n'est pas obligatoire de nous répondre et vous pouvez refuser de répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

### Identification du répondant

Province	ville	village	Nom et prénom du répondant	Age	M	F	Fonction

### Questions

Critères d'évaluation	Bénéficiaires
<b>Pertinence</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En quoi Le programme POPEV est-il cohérent avec la « Vision 2030 : « le Tchad que nous voulons » et le Plan National de Développement 2017 – 2021 ?</li> <li>2. Dans quelles mesures les stratégies d'intervention et les actions proposées par le programme de PNUD sont-elles pertinentes par rapport aux contextes national et régional ? Donnez des exemples précis qui illustrent votre opinion.</li> <li>3. A votre avis, les résultats atteints correspondants au programme sont-ils pertinents ?</li> <li>4. En quoi les objectifs et les résultats du PROPEV sont-ils conformes aux besoins réels exprimés par les bénéficiaires ?</li> <li>5. Le PROPEV est-il en adéquation et en cohérence avec le Country Programme Development (CPD) et avec l'UNDAF ? Justifiez votre réponse ?</li> <li>6. Le PROPEV contribue-t-il à la réalisation des résultats et des effets du CPD et des effets de l'UNDAF ?</li> </ol>
<b>Efficacité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Quelle stratégie le programme a-t-il mise en place pour une implication effective des communautés bénéficiaires à la relecture et à l'adoption de la Stratégie Nationale de prévention de l'extrémisme violent ? Dans quelle mesure leurs opinions ont été prises en compte ?</li> <li>8. Quelles sont les activités qui ont été mises en œuvre par le programme ?</li> <li>9. Ces activités suffisaient-elles en quantité et en qualité ? justifiez votre réponse.</li> <li>10. Pouvez-vous expliquer comment les bénéficiaires ont-ils été impliqués à l'identification de leurs besoins ? Les activités qui ont été mis en œuvre répondent-elles aux attentes des bénéficiaires ?</li> <li>11. Quelles sont les forces et les faiblesses du programme qui ont influencé l'atteinte des résultats escomptés en lien avec les objectifs globaux du projet ?</li> <li>12. En matière de renforcement des capacités, les connaissances acquises ont-elles permis aux bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie en termes de droit, de dignité et de résilience ?</li> <li>13. Quel mécanisme de gestion, de coordination et de suivi évaluation du programme PNUD et ses partenaires d'exécution ont mis en place pour l'atteinte des résultats escomptés par rapport aux objectifs globaux ?</li> </ol>
<b>Efficienne</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>14. Quel mécanisme de gestion, de complémentarité et de coordination PNUD et les autres partenaires (Ministère de l'Economie et de la planification du Développement, le G5 Sahel) ont mis en place pour une gestion efficiente des ressources dans la mise en œuvre des activités du programme pour des résultats de qualité ?</li> <li>15. Les ressources humaines, financières, matérielles étaient-elles :</li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suffisantes (en termes de quantité et qualité) pour la réalisation des besoins identifiés par le programme ?</li> <li>- Adéquates pour l'atteinte des résultats escomptés ?</li> </ul> <p>16. Est-ce que les ressources financières ont été gérées avec efficacité et efficience ? Ont-elles permis d'atteindre les objectifs et d'obtenir les résultats escomptés ?</p> <p>17. Quel mécanisme de gestion et de suivi évaluation PNUD et ses partenaires ont mis en œuvre pour garantir la qualité des ouvrages et des prestations ?</p> <p>18. Quels ont été les procédures et les critères de passation des marchés pour la prestation des services ?</p> <p>19. Quelles ont été les difficultés externes auxquelles PNUD et ses partenaires ont dû faire face pendant la mise en œuvre des activités ? Comment ces difficultés ont-elles été surmontées pour l'atteinte des résultats ?</p>
<b>Impact</b>	<p>20. Les résultats obtenus par le projet au niveau produit ont-ils permis d'atteindre les effets escomptés ? Et quels progrès ont été réalisés au niveau des effets ?</p> <p>21. En quoi les résultats du projet contribueront-ils à améliorer la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</p> <p>22. En quoi les résultats du projet, en termes de renforcement des capacités des acteurs communautaires, contribueront-ils à améliorer le renforcement des mécanismes communautaires de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</p> <p>23. En quoi la contribution du projet améliore-t-elle l'inclusion sociale et économique des femmes, jeunes filles et garçons ?</p> <p>24. Le projet contribue-t-il à préserver la dignité de ces personnes dans ses domaines d'intervention ?</p> <p>25. Le projet contribue-t-il à réduire la vulnérabilité des populations cibles et à renforcer leurs capacités de résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?</p> <p>26. Quels sont les autres effets engendrés par l'appui du projet ?</p> <p>27. Quels sont les résultats et effets à mi-parcours spécifiques atteints pour les femmes, jeunes filles, jeunes hommes, personnes victimes des attaques de Boko Haram, retournés/refugiés/personnes en situation de déplacement ?</p>
<b>Durabilité</b>	<p>28. Pouvez-vous expliquer comment les parties prenantes (autorités locales, les services techniques déconcentrés) et les bénéficiaires ont-ils été impliqués dans l'identification des besoins, la mise en œuvre des activités et le suivi évaluation des activités sur le terrain ?</p> <p>29. Sont-ils suffisamment outillés pour l'appropriation et la pérennisation des acquis ? Citez quelques exemples précis.</p> <p>30. Dans quelle mesure les effets induits du projet peuvent-ils perdurer ? Et sous quelle forme ?</p> <p>31. Le projet prépare-t-il un transfert de compétences auprès d'acteurs institutionnels ou locaux en vue d'assurer la durabilité des actions ? Donnez des exemples précis.</p> <p>32. Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets induits ?</p>
<b>Prise en compte du genre</b>	<p>33. Dans quelle mesure les jeunes femmes et les jeunes marginalisés ou à risque de marginalisation ou de violence ont été pris en compte dans la mise en œuvre du projet, des réalisations sur chaque produit et à toutes les étapes du projet ?</p> <p>34. Quels sont les changements encouragés par le projet en termes d'équité par sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, localités ?</p>

## 10.10. GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ONG/OSC

Date de l'enquête ...../...../.....

Bonjour, je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent du PNUD, mis en œuvre depuis 2018. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre dans votre localité. Vous êtes invité à participer à des entretiens de groupes de discussions d'une durée de 45 minutes à 1h30. Il n'est pas obligatoire de nous répondre et vous pouvez refuser de répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

### Identification du répondant

Province	Ville	Village	Nom et prénom du répondant	Age	M	F	Fonction

### Questions

Critères d'évaluation	Bénéficiaires
<b>Pertinence</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En quoi Le programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (POPEV) est-il cohérent avec la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et le Plan National de Développement (PND) 2017 – 2021 ?</li> <li>2. Dans quelles mesures les stratégies d'intervention et les actions proposées par le programme du PNUD sont-elles pertinentes par rapport aux contextes national et régional ? Donnez des exemples précis qui illustrent votre opinion.</li> <li>3. A votre avis, les résultats atteints du programme sont-ils pertinents ?</li> <li>4. En quoi les objectifs et les résultats du PROPEV sont-ils conformes aux besoins réels exprimés par les bénéficiaires ?</li> <li>5. Le PROPEV est-il en adéquation et en cohérence avec le Country Programme Development (CPD) et avec l'UNDAF ? Justifiez votre réponse ?</li> <li>6. Le PROPEV contribue-t-il à la réalisation des résultats et des effets du CPD et des effets de l'UNDAF ?</li> </ol>
<b>Efficacité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Quelle stratégie, le programme a adopté pour une implication effective des communautés bénéficiaires à la relecture et à l'adoption de la Stratégie Nationale de prévention de l'extrémisme violent ? Dans quelle mesure leurs opinions ont été prises en compte ?</li> <li>8. Quelles sont les activités qui ont été mises en œuvre par le programme ?</li> <li>9. Ces activités suffisaient-elles en quantité et en qualité ? justifiez votre réponse.</li> <li>10. Pouvez-vous expliquer comment les bénéficiaires ont-ils été impliqués à l'identification de leurs besoins ? Les activités qui ont été mis en œuvre répondent-elles aux attentes des bénéficiaires ?</li> <li>11. Quelles sont les forces et les faiblesses du programme qui ont influencé l'atteinte des résultats escomptés en lien avec les objectifs globaux du projet ?</li> <li>12. En matière de renforcement des capacités, les connaissances acquises ont-elles permis aux bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie en termes de droit, de dignité et de résilience ?</li> <li>13. Quel mécanisme de gestion, de coordination et de suivi du programme votre ONG/OSC a mis en place pour l'atteinte des résultats escomptés par rapport aux objectifs globaux ?</li> </ol>
<b>Efficiace</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>14. Quel mécanisme de gestion, de complémentarité et de coordination le PNUD et ses partenaires (ONG/OSC) ont mis en place pour une gestion efficiente des ressources dans la mise en œuvre des activités du programme pour l'atteinte des résultats de qualité ?</li> <li>15. Les ressources humaines, financières, matérielles étaient-elles :</li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suffisantes (en termes de quantité et qualité) pour la réalisation des besoins identifiés par le programme ?</li> <li>- Adéquates pour l'atteinte des résultats escomptés ?</li> </ul> <p>16. Est-ce que les ressources financières ont été gérées avec efficacité et efficience ? Ont-elles permis d'atteindre les objectifs et d'obtenir les résultats escomptés ?</p> <p>17. Quel mécanisme de gestion et de suivi évaluation PNUD et les autres partenaires (ONG/OSC) ont mis en œuvre pour garantir la qualité des ouvrages et des prestations ?</p> <p>18. Quels ont été les procédures et les critères de passation des marchés pour la prestation des services ?</p> <p>19. Quelles ont été les difficultés externes auxquelles votre ONG/OSC partenaires de PNUD a rencontré pendant la mise en œuvre des activités ? Comment ont-elles été surmontées pour l'atteinte des résultats attendus ?</p>
<b>Impact</b>	<p>20. Les résultats du programme par produit ont-ils permis d'atteindre les effets escomptés ? Et quels progrès ont été réalisés au niveau des effets ?</p> <p>21. En quoi, les résultats du projet contribueront-ils à améliorer la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</p> <p>22. En quoi, les résultats du projet, en termes de renforcement des capacités des acteurs communautaires, pourraient améliorer les mécanismes communautaires de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</p> <p>23. En quoi, la contribution du projet améliore-t-elle l'inclusion sociale et économique des femmes, jeunes filles et garçons ? Le projet contribue-t-il à préserver la dignité de ces personnes dans ses domaines d'intervention ?</p> <p>24. Le projet contribue-t-il à réduire la vulnérabilité des populations cibles et à renforcer leurs capacités de résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?</p> <p>25. Quels sont les autres effets engendrés par l'appui du projet ?</p> <p>26. Quels sont les résultats et effets à mi-parcours spécifiques atteints pour les femmes, jeunes filles, jeunes hommes, personnes victimes des attaques de BokoHaram, retournés/refugiés/déplacés ?</p>
<b>Durabilité</b>	<p>27. Pouvez-vous expliquer comment les parties prenantes (autorités locales, les services techniques déconcentrés) et les bénéficiaires ont-ils été impliqués dans l'identification des besoins, la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités sur le terrain ?</p> <p>28. Sont-ils suffisamment outillés pour l'appropriation et la pérennisation des acquis ? Citez quelques exemples précis.</p> <p>29. Dans quelle mesure les effets induits du projet peuvent-ils perdurer ? Et sous quelle forme ?</p> <p>30. Quels sont les mécanismes de transfert de compétences auprès d'acteurs institutionnels ou locaux en vue d'assurer la durabilité des interventions ? Donnez des exemples précis.</p> <p>31. Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets induits ?</p>
<b>Prise en compte du genre</b>	<p>32. Dans quelle mesure les jeunes, femmes et les personnes marginalisées ou exposées à la marginalisation ou à la violence ont été pris en compte à toutes les étapes du projet ?</p> <p>33. Quels sont les changements obtenus par le projet en termes d'équité par sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, localités ?</p>

## 10.11. GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ACTEUR MEDIA

Date de l'enquête ...../...../.....

Bonjour, je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent du PNUD depuis 2018. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre dans votre localité. Vous êtes invité à participer à des entretiens de groupes de discussions d'une durée de 45 minutes à 1h30. Il n'est pas obligatoire de nous répondre et vous pouvez refuser de répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

### Identification du répondant

Province	ville	village	Nom et prénom du répondant	Age	M	F	Fonction

### Questions

Critères d'évaluation	Bénéficiaires
<b>Pertinence</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En quoi Le programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (POPEV) est-il cohérent avec la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et le Plan National de Développement (PND) 2017 – 2021 ?</li> <li>2. Dans quelles mesures les stratégies d'intervention et les actions proposées par le programme du PNUD sont-elles pertinentes par rapport aux contextes national et régional ? Donnez des exemples précis qui illustrent votre opinion.</li> <li>3. A votre avis, les résultats atteints du programme sont-ils pertinents ?</li> <li>4. En quoi les objectifs et les résultats du PROPEV sont-ils conformes aux besoins réels exprimés par les bénéficiaires ?</li> </ol>
<b>Efficacité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Quelle stratégie, le programme a adopté pour une implication effective des médias à la relecture et à l'adoption de la Stratégie Nationale de prévention de l'extrémisme violent ? Dans quelle mesure vos opinions ont été prises en compte ?</li> <li>6. Quelles sont les activités qui ont été mises en œuvre par le programme avec les médias ?</li> <li>7. Ces activités suffisaient-elles en quantité et en qualité ? justifiez votre réponse.</li> <li>8. Pouvez-vous expliquer comment les bénéficiaires ont-ils été impliqués à l'identification de leurs besoins ? Les activités qui ont été mis en œuvre répondent-elles aux attentes des bénéficiaires ?</li> <li>9. Quelles sont les forces et les faiblesses du programme qui ont influencé l'atteinte des résultats escomptés ?</li> <li>10. Avez-vous été associé dans le mécanisme de gestion, de coordination et de suivi du programme a mis en place par le PNUD pour l'atteinte des résultats escomptés ?</li> </ol>
<b>Efficienc</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>11. Quel mécanisme de gestion, de complémentarité et de coordination le PNUD et ses partenaires (ONG/OSC) ont mis en place avec les médias pour une gestion efficiente des ressources dans la mise en œuvre des activités du programme ?</li> <li>12. Les ressources humaines, financières, matérielles étaient-elles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suffisantes (en termes de quantité et qualité) pour la réalisation des besoins des médias identifiés par le programme ?</li> <li>- Adéquates pour l'atteinte des résultats escomptés ?</li> </ul> </li> <li>13. Est-ce que les ressources financières ont été gérées avec efficacité et efficience ? Ont-elles permis d'atteindre les objectifs et d'obtenir les résultats escomptés ?</li> <li>14. Quelles ont été les procédures et les critères de passation des marchés pour la prestation des services ?</li> <li>15. Quelles ont été les difficultés externes auxquelles les medias partenaires du PNUD ont rencontré pendant la mise en œuvre des activités ? Comment ont-elles été surmontées pour l'atteinte des résultats attendus ?</li> </ol>

<p><b>Impact</b></p>	<p>16. Selon vous, en quoi, les résultats du projet contribueront-ils à améliorer la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</p> <p>17. En quoi, les résultats du projet, en termes de renforcement des capacités des médias, pourraient améliorer les mécanismes communautaires de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</p> <p>18. En quoi, la contribution du projet améliore-t-elle l'inclusion sociale et économique des femmes, jeunes filles et garçons ? Le projet contribue-t-il à préserver la dignité de ces personnes dans ces domaines d'intervention ?</p> <p>19. Le projet contribue-t-il à réduire la vulnérabilité des populations cibles et à renforcer leurs capacités de résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?</p> <p>20. Quels sont les autres effets engendrés par l'appui du projet ?</p> <p>21. Quels sont les résultats et effets à mi-parcours spécifiques atteints pour les femmes, jeunes filles, jeunes hommes, personnes victimes des attaques de Boko Haram, retournés/refugiés/déplacés ?</p>
<p><b>Durabilité</b></p>	<p>22. Pouvez-vous expliquer comment les parties prenantes (autorités locales, les services techniques déconcentrés) et les bénéficiaires ont-ils été impliqués dans l'identification des besoins, la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités sur le terrain ?</p> <p>23. Sont-ils suffisamment outillés pour l'appropriation et la pérennisation des acquis ? Citez quelques exemples précis.</p> <p>24. Dans quelle mesure les effets induits du projet peuvent-ils perdurer ? Et sous quelle forme ?</p> <p>25. Quels sont les mécanismes de transfert de compétences auprès d'acteurs institutionnels ou locaux en vue d'assurer la durabilité des interventions ? Donnez des exemples précis.</p> <p>26. Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets induits ?</p>
<p><b>Prise en compte du genre</b></p>	<p>27. Dans quelle mesure les jeunes, femmes et les personnes marginalisées ou exposées à la marginalisation ou à la violence ont été pris en compte à toutes les étapes du projet ?</p> <p>28. Quels sont les changements obtenus par le projet en termes d'équité par sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, localités ?</p>

## 10.12. GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX CADRES DU MINISTERE

Date de l'enquête ...../...../.....

Bonjour, je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent du PNUD, mis en œuvre depuis 2018. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre dans votre localité. Vous êtes invité à participer à des entretiens de groupes de discussions d'une durée de 45 minutes à 1h30. Il n'est pas obligatoire de nous répondre et vous pouvez refuser de répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

### Identification du répondant

Province	ville	village	Nom et prénom du répondant	Age	M	F	Fonction

### Questions

Critères d'évaluation	Bénéficiaires
<b>Pertinence</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En quoi Le programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (POPEV) est-il cohérent avec la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et le Plan National de Développement (PND) 2017 – 2021 ?</li> <li>2. Dans quelles mesures les stratégies d'intervention et les actions proposées par le programme du PNUD sont-elles pertinentes par rapport aux contextes national et régional en lien avec les politiques gouvernementales du Tchad ? Donnez des exemples précis qui illustrent votre opinion.</li> <li>3. A votre avis, les résultats atteints du programme sont-ils pertinents ?</li> <li>4. En quoi les objectifs et les résultats du PROPEV sont-ils conformes aux besoins réels exprimés par les bénéficiaires ?</li> <li>5. Le PROPEV contribue-t-il à la réalisation des résultats et des effets du CPD et des effets de l'UNDAF ?</li> </ol>
<b>Efficacité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>6. Quelle stratégie, le programme a adopté pour une implication effective des communautés bénéficiaires à la relecture et à l'adoption de la Stratégie Nationale de prévention de l'extrémisme violent ? Dans quelle mesure leurs opinions ont été prises en compte ?</li> <li>7. Quelles sont les activités qui ont été mises en œuvre par le programme ?</li> <li>8. Ces activités suffisaient-elles en quantité et en qualité ? justifiez votre réponse.</li> <li>9. Pouvez-vous expliquer comment les bénéficiaires ont-ils été impliqués à l'identification de leurs besoins ? Les activités mises en œuvre répondent-elles aux attentes des bénéficiaires ?</li> <li>10. Quelles sont les forces et les faiblesses du programme qui ont influencé l'atteinte des résultats escomptés en lien avec les objectifs globaux du projet ?</li> <li>11. En matière de renforcement des capacités, les connaissances acquises ont-elles permis à vos services d'améliorer leurs conditions de vie en termes de droit, de dignité et de résilience ?</li> <li>12. Quel mécanisme de gestion, de coordination et de suivi du programme votre institution a mis en place pour l'atteinte des résultats escomptés par rapport aux objectifs globaux ?</li> </ol>
<b>Efficiace</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Quel mécanisme de gestion, de complémentarité et de coordination le PNUD et ses partenaires (ONG/OSC) ont mis en place pour une gestion efficiente des ressources dans la mise en œuvre des activités du programme pour l'atteinte des résultats de qualité ?</li> <li>14. Les ressources humaines, financières, matérielles étaient-elles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suffisantes (en termes de quantité et de qualité) pour la réalisation des besoins identifiés par le programme ?</li> </ul> </li> </ol>

	<p>- Adéquates pour l'atteinte des résultats escomptés ?</p> <p>15. Est-ce que les ressources financières ont été gérées avec efficacité et efficience ? Ont-elles permis d'atteindre les objectifs et d'obtenir les résultats escomptés ?</p> <p>16. Quel mécanisme de gestion et de suivi évaluation PNUD et les autres partenaires (ONG/OSC) ont mis en œuvre pour garantir la qualité des ouvrages et des prestations ?</p> <p>17. Quels ont été les procédures et les critères de passation des marchés pour la prestation des services ?</p> <p>18. Quelles ont été les difficultés externes auxquelles votre institution a rencontré pendant la mise en œuvre des activités en lien avec le PROPEV ? Comment ont-elles été surmontées pour l'atteinte des résultats attendus ?</p>
<b>Impact</b>	<p>19. Les résultats du programme par produit ont-ils permis d'atteindre les effets escomptés ? Et quels progrès ont été réalisés au niveau des effets ?</p> <p>20. En quoi, les résultats du projet contribueront-ils à améliorer la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</p> <p>21. En quoi, les résultats du projet, en termes de renforcement des capacités des acteurs communautaires, pourraient améliorer les mécanismes communautaires de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</p> <p>22. En quoi, la contribution du projet améliore-t-elle l'inclusion sociale et économique des femmes, jeunes filles et garçons ? Le projet contribue-t-il à préserver la dignité de ces personnes dans ces domaines d'intervention ?</p> <p>23. Le projet contribue-t-il à réduire la vulnérabilité des populations cibles et à renforcer leurs capacités de résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?</p> <p>24. Quels sont les autres effets engendrés par l'appui du projet ?</p> <p>25. Quels sont les résultats et effets à mi-parcours spécifiques atteints pour les femmes, jeunes filles, jeunes hommes, personnes victimes des attaques de Boko Haram, retournés/refugiés/déplacés ?</p>
<b>Durabilité</b>	<p>26. Pouvez-vous expliquer comment les parties prenantes (autorités locales, les services techniques déconcentrés) et les bénéficiaires ont-ils été impliqués dans l'identification des besoins, la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités sur le terrain ?</p> <p>27. Sont-ils suffisamment outillés pour l'appropriation et la pérennisation des acquis ? Citez quelques exemples précis.</p> <p>28. Dans quelle mesure les effets induits du projet peuvent-ils perdurer ? Et sous quelle forme ?</p> <p>29. Quels sont les mécanismes de transfert de compétences auprès d'acteurs institutionnels ou locaux en vue d'assurer la durabilité des interventions ? Donnez des exemples précis.</p> <p>30. Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets induits ?</p>
<b>Prise en compte du genre</b>	<p>31. Dans quelle mesure les jeunes, femmes et les personnes marginalisées ou exposées à la marginalisation ou à la violence ont été pris en compte à toutes les étapes du projet ?</p> <p>32. Quels sont les changements obtenus par le projet en termes d'équité par sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, localités ?</p>

### 10.13. GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES RELIGIEUSES ET TRADITIONNELLES

Bonjour, je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent du PNUD mis en œuvre depuis 2018. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre dans votre localité. Vous êtes invité à participer à des entretiens de groupes de discussions d'une durée de 45 minutes à 1h30. Il n'est pas obligatoire de nous répondre et vous pouvez refuser de répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

#### Identification du répondant

Province	ville	village	Nom et prénom du répondant	Age	M	F	Fonction

#### Questions

Critères d'évaluation	Bénéficiaires
<b>Efficacité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Comment le programme a œuvré pour une implication effective des chefs traditionnels et religieux à la Stratégie Nationale de prévention de l'extrémisme violent ? Dans quelle mesure leurs opinions ont été prises en compte ?</li> <li>Quelles sont les activités qui ont été mises en œuvre par le programme avec les chefs traditionnels et religieux ?</li> <li>Ces activités suffisaient-elles en quantité et en qualité ? justifiez votre réponse.</li> <li>Pouvez-vous expliquer comment vous avez été impliqués à l'identification de vos besoins ?</li> <li>Les activités qui ont été mises en œuvre répondent-elles à vos attentes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</li> </ol>
<b>Efficience</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Etes-vous associé au PNIUD pour un suivi efficient des activités du programme pour l'atteinte des résultats de qualité ? Ce mécanisme a-t-il permis de garantir la qualité des actions réalisées ?</li> <li>Les ressources humaines, financières, matérielles étaient-elles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suffisantes (en termes de quantité et qualité) pour la réalisation des besoins identifiés par le programme ?</li> <li>- Adéquates pour l'atteinte des résultats escomptés ?</li> </ul> </li> <li>Les ressources financières ont-elles permis d'atteindre les objectifs et d'obtenir les résultats escomptés ?</li> <li>Quelles ont été les difficultés externes auxquelles vous et le PNUD aviez rencontré pendant la mise en œuvre des activités ? Comment ont-elles été surmontées pour l'atteinte des résultats attendus ?</li> </ol>
<b>Impact</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Selon vous les résultats du projet contribueront-ils à améliorer la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans votre communauté ?</li> <li>Avez-vous bénéficié d'un renforcement de capacité pour les activités de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ?</li> <li>Le projet a-t-il permis de réduire la vulnérabilité des femmes, hommes, jeunes filles, jeunes garçons pour résister à la radicalisation et à l'extrémisme violent ?</li> <li>L'intervention du PNUD a-t-elle eu des effets négatifs ?</li> <li>Quels sont les résultats qui ont eu des effets sur les femmes, jeunes filles, jeunes hommes, personnes victimes des attaques de Boko Haram, retournés/refugiés/déplacés ?</li> </ol>
<b>Durabilité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Pouvez-vous expliquer comment avez-vous été impliqué dans l'identification de vos besoins dans la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités de prévention de la radicalisation et du tourisme ?</li> <li>Travaillez-vous avec les autres chefs traditionnels/religieux pour assurer la durabilité des interventions ? Donnez des exemples précis.</li> </ol>

<b>Prise en compte du genre</b>	17. Est-ce que les jeunes, femmes et les personnes marginalisées ou exposées à la marginalisation ou à la violence ont été pris en compte à dans votre communauté ? Votre collaboration avec le PNUD a-t-elle permis d'avoir un changement de comportement pour l'égalité de sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, localités ?
---------------------------------	--